T. XL – N° 3 10 Février 1936

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

Christianus. *Consignes d'avenir.*

H.-D. Noble, O.P. *La charité chrétienne et les dissensions politiques.*

Bientôt vont reprendre les luttes électorales... Les chrétiens qui y prendront part pourront-ils accepter eux aussi leur cortège habituel de compromissions et de manœuvres, de mensonges et de calomnies? La charité n'a-t-elle donc rien à dire à ce sujet, et l'acceptation des exigences nous condamnerait-elle à la défaite? Il importait qu'un éminent professeur de théologie morale nous rappelât dès maintenant sur ce point la doctrine catholique.

D. de M. *Pour l'unité du monde chrétien.*

L'octave de prière qui vient de s'achever à Montmartre nous a rappelé avec plus d'acuité qu'il existe des chrétiens qui ne font pas partie de l'Église et que l'héritage du Christ est divisé : songeons-nous assez à nos devoirs envers nos frères séparés?

H.-M. Lelong, O.P. *Les Juifs, et nous Chrétiens.*

É. Dermenghem. *Saint Thomas More et Érasme.*

Deux humanistes chrétiens.

Billet de Christianus

Consignes d'avenir

Les catholiques ne pourront plus se plaindre de ne pas recevoir de mots d'ordre de leurs chefs. Les consignes se multiplient, se précisent et s'unifient, toutes, d'ailleurs, faisant écho aux directives pontificales. Hier encore, S. Ém. le Cardinal Baudrillart les donnait à la jeunesse étudiante. De sorte qu'on peut, dès maintenant, tracer la ligne de l'activité publique des catholiques et en dégager la loi.

Ne vous engagez pas dans les vieux cadres, dans les vieux partis, dans les vieilles tactiques.

Il n'y a, d'ailleurs, rien à attendre de ces vieilles méthodes. Elles ne sauveront rien. Leur impuissance est manifeste. Au lieu de supprimer l'injustice et le désordre, elles ne font que l'accommoder. Et comme l'injustice sociale finit, à la longue, par tout désagréger, aucun dosage de ministère, ni aucune contrainte dictatoriale n'empêcheront l'ordre existant de se dissoudre.

Elles n'ont réussi qu'à compromettre la religion en en faisant une politique comme les autres.

Et elles ont déformé les chrétiens, leur esprit, leur manière.

Ceux qui, par esprit de conciliation ou par goût de la combinaison, sont entrés dans des formations qui avaient, comme enseigne, un programme différent du leur, se sont, le plus souvent, laissés absorber et dénaturer. Que de fois, sous des revendications confessionnelles, n'a-t-on pas senti courir une conception matérialiste de l'ordre politique et social ? Depuis cinquante ans, les catholiques n'ont jamais fait leur politique.

Quant à ceux qui, par fidélité ou intransigeance, ne se sont prêtés à aucune compromission, ils n'en ont pas moins subi l'influence des méthodes politiques courantes. Ils en ont reçu le pli antichrétien de la guerre.

Mobiliser des hommes, les rassembler — car on est plus préoccupé de leur nombre que de ce qu'ils peuvent porter dans leurs bagages — exalter leurs passions contre l'adversaire et les mener au combat contre d'autres... Il est curieux que toute la tactique et tout le vocabulaire de ce militarisme catholique aient si peu de résonance évangélique. Il faut voir, sur le même panneau, les veilles d'élection, les affiches des candidats. Qu'ils soient de droite ou de gauche : même ton, mêmes manœuvres, mêmes petitesses, mêmes compétitions, mêmes violences, mêmes insultes.

Mais où est le christianisme qui, au lieu de repousser, appelle, accueille, comprend, pénètre et intègre ? Lui qui est doctrine, vie, et vie de bienfaisance et de charité ?

Cette consigne de ne pas s'engager est absolue quand il s'agit de la jeunesse.

La jeunesse n'est pas encore formée. Elle n'a encore ni doctrine ni tempérament chrétiens. Elle n'a pas encore, dans le sang, comme c'est nécessaire, les réactions et les exigences chrétiennes.

Mais si elle doit rester à l'écart, ce n'est pas dans un esprit de désertion ni d'émigration à l'égard de la politique et des choses temporelles. A l'écart ne signifie pas coupée. Ni coupée de son temps, dont elle doit être le ferment. Ni coupée de la politique, qui sera toujours souveraine dans l'action temporelle. C'est en vue de cette politique et de cette action temporelle de demain, en liaison avec elle, qu'elle doit se consacrer, tout entière, à sa formation spirituelle.

Quand il s'agit des adultes, la consigne est, forcément, moins absolue.

Ils sont engagés. Il faut qu'ils restent engagés, ne serait-ce que pour écarter les obstacles qui pourraient s'opposer à l'ordre chrétien qui se prépare et pour faciliter sa naissance.

Plutôt qu'à leur action, elle s'adresse à leur attitude d'esprit et de cœur.

S'ils ne doivent pas déprendre leurs mains de l'action politique de maintenant, qu'ils en déprennent leur cœur et qu'il soit avec celui de la jeunesse pour le monde chrétien de demain ! Qu'eux aussi se recueillent, qu'ils se renouvellent, et

que pour se renouveler ils se mettent à cette admirable école de l'Action catholique.

Déjà, les meilleurs le font, qui, cependant, semblaient à jamais figés dans leur conservatisme. Les consignes pontificales sont allées remuer leur cœur. Ils sont un peu scandalisés de ce qui se passe en eux. « On ne nous l'avait pas dit... Ne nous faites pas marcher trop vite... J'ai déjà fait tant de chemin. » Autant de formules libératrices d'une bonne volonté qui sort de sa citadelle et découvre un nouveau monde. Et rien n'est aussi émouvant que ces libérations, et ne donne autant d'espoir pour l'avenir !

Et qu'on ne craigne pas qu'ainsi on sacrifie le présent à un avenir incertain. Cette attitude d'expectative et d'indépendance exercera sur la marche des affaires de maintenant plus d'influence qu'aucune manœuvre. Aucun groupement ne pourra sentir cette force spirituelle montante sans en être impressionné et sans en tenir compte dans ses calculs et dans son activité.



Se dégager, se condenser pour se donner. Se donner, c'est le but.

Lorsque les catholiques auront acquis une vigoureuse personnalité chrétienne, qu'elle se sera affirmée dans tous les domaines, lorsqu'ils auront noué entre eux une union fondamentale dans la doctrine et la charité, — toute autre union, après laquelle ils courent sans cesse, n'est ni possible, ni désirable, — lorsque, par cette préparation et dans la chaleur commune, ils auront acquis une manière commune, alors ils pourront sortir de leurs formations.

Ils pourront collaborer avec n'importe quel groupe, n'importe quel parti, qui, sur un point précis, aura quelque chose de commun avec eux. Ils resteront maîtres de leurs mouvements et, seraient-ils en minorité numérique, ce qui arrivera le plus souvent, ils ne risqueront pas d'être absorbés.

Vues d'avenir ? Sans doute. Mais il faut en avoir la claire vision et s'en remplir le cœur par avance. En attendant, ne le compromettons pas par des engagements inconsidérés. Nous sommes à la période où se prépare le levain.

CHRISTIANUS.

La Charité chrétienne et les dissensions politiques

Est-il légitime, voire même obligatoire, de garder la charité dans les dissensions politiques ?

C'est très sereinement et très pacifiquement, en me plaçant uniquement sur le terrain de la théologie morale, que je voudrais résoudre ce cas de conscience.

Car il s'agit d'un cas de conscience.

Il y a des catholiques qui s'engagent dans les luttes politiques. Ils s'y engagent par devoir patriotique, par souci du bien public. Ils veulent défendre les intérêts religieux de l'Église et de la France. La bataille est rude, les adversaires bien armés et entreprenants : il faut attaquer, riposter, afin d'assurer le triomphe de la bonne cause. Ces catholiques se dévouent et paient de leur personne, dans la presse où ils écrivent ou qu'ils propagent, dans les réunions politiques où sont violemment critiqués les actes et les personnalités des camps adverses. La lutte est chaude et ardente : il y faut ferrailler ferme si l'on veut bousculer et abattre les opposants.

Or, ces mêmes catholiques lisent le Nouveau Testament ou l'entendent commenter. Ils lisent et entendent des paroles comme celles-ci : « Il vous a été dit : Tu haïras ton ennemi. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent (1) ». « La charité est patiente,

(1) Matth., v, 44.

elle n'est pas envieuse,... elle ne cherche pas son intérêt. elle ne s'irrite point, elle ne tient pas compte du mal;... elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout (1). »

Voilà le cas. Il semble paradoxal. Essayons de le résoudre en disant : quand même il faut garder la charité dans les dissensions politiques. Je dis : il faut; car il s'agit ici non pas de quelque chose de facultatif, mais d'une obligation, non pas d'un optatif, mais d'un impératif.

* * *

Dissensions politiques! Ce mot est choisi à dessein : il délimite notre sujet.

Il ne s'agit pas, en effet, de marquer ici tous les rapports de la charité avec la politique, si l'on donne à ce dernier mot le sens qu'il avait autrefois.

Nous nommons dissensions politiques les rivalités querelleuses qui existent entre les partis politiques.

Les partis politiques ne concernent plus directement la spéculation philosophique, encore que chacun, — je le dirai plus loin, — se recommande d'une idéologie. Les partis politiques visent à collaborer effectivement à la gestion du bien public, par l'accaparement du pouvoir ou, si le pouvoir est solidement établi, par la critique qu'ils en font ou par l'éloge qu'ils lui décernent et l'appui qu'ils lui donnent.

Ce n'est pas le lieu de tracer ni même d'esquisser l'historique et l'évolution des partis politiques en France (2) par exemple depuis la Révolution de 1789. Que de trans-

(1) I Cor., XIII, 4-7.

(2) Voir, à ce propos, A. ROULLET, *Les Partis politiques*, « Chronique sociale de France », n° de décembre 1933, pp. 837 et ss.

formations de partis depuis l'opposition entre les partisans de l'Ancien Régime et ceux du régime nouveau, jusqu'à nos jours, où la poussière des partis semble vouloir se fixer en deux blocs adverses : le parti de l'ordre national et le parti révolutionnaire. Et ce sont là des cadres abstraits qui, de part et d'autre, englobent des partis parfois très différenciés et d'autres aux frontières indécises.

Les partis politiques veulent se justifier par des principes. Ils professent une idéologie respective dont ils s'inspirent et qui fait valoir des motifs de tradition ou des raisons théoriques. Tels sont les partis qui se combattent au sujet de la forme même du gouvernement : royalisme, bonapartisme, républicanisme, démocratie, dictature. Bien souvent, les partis n'en restent pas à la politique pure : ils s'emparent des problèmes sociaux qui devraient être envisagés du seul point de vue de la justice sociale ; ils les incorporent à leur doctrine partisane et leur imposent des solutions qui servent avant tout leurs desseins politiques.

Un parti politique est au service d'une « opinion politique ». Les partis sont divisés par leurs opinions.

Une opinion est une théorie, une doctrine, qui ne revêt pas les caractères d'une évidence absolue, pas plus dans l'ordre métaphysique que dans l'ordre scientifique. Une opinion suppose, en face d'elle, une autre opinion qui la contredit, chacune faisant valoir ses raisons, lesquelles, ni d'un côté ni de l'autre, ne sont apodictiques. Cependant, une opinion l'emporte sur une autre, quand la première présente, en sa faveur, des arguments plus probants, qui rendent par suite moins probants les arguments de la seconde. On peut toujours discuter spéculativement sur des opinions politiques, par exemple sur la constitution d'un État, ou sur la forme et les modalités qu'il peut

revêtir. Cette discussion porte sur les institutions elles-mêmes, conçues abstraitement en dehors des réalisations immédiates ; elle peut donner lieu à des solutions divergentes qui, d'ailleurs, présentent chacune une plus ou moins grande probabilité. Un parti politique a d'ordinaire, à sa base, une opinion politique qu'il invoque comme principe justicatif ; mais, il vise moins à avoir raison théoriquement qu'à aboutir, en fait, à imposer sa conception de gouvernement. Discuter a priori des meilleures formes de gouvernement ou de constitutions d'état : autocratie, monarchie absolue ou parlementaire, république libérale ou autoritaire, etc., ce n'est pas la même chose que, pour un parti politique, de renverser un autre parti qui actuellement détient le pouvoir et, lorsqu'il ne peut le renverser, de l'amener à une politique plus conforme à ses revendications. A cause de l'extrême contingence des situations, des forces en présence, des mouvements d'opinion, des chances heureuses ou malheureuses de réussite, l'opinion politique qui, déjà dans sa doctrine théorique, n'emporte pas l'évidence ni la certitude absolue, devient, — tout au moins pour ses adversaires, — encore plus sujette à discussion à l'endroit de ses moyens et de ses chances de réalisation. Elle demeure plus que jamais une *opinion* qui n'emporte pas d'emblée l'assentiment spontané.

Or, voici une loi de la psychologie humaine. Quand on croit avoir raison, on veut imposer son opinion et la faire prédominer sur les opinions contraires. Dans les partis politiques, la doctrine vise un résultat concret qui satisfera un but ardemment convoité. Ce but peut être fort légitime et très noble : il doit viser le bien commun de la nation, son développement, sa sécurité, assurer la perfection morale et sociale, l'aisance matérielle de tous les membres de la cité. Un parti politique n'est honorable que s'il tend à imposer, à défendre, à aider un gouverne-

ment qui travaille au règne d'une intègre justice sociale. Un parti qui n'aurait que cette consigne : « A nous, toutes les places et tous les profits » est, par là même, disqualifié, et il n'a pas droit de cité parmi les partis politiques acceptables.

Mais enfin, un parti politique, ai-je dit, veut aboutir concrètement à son but, en triomphant des autres. Il le veut ardemment au nom des intérêts en cause et qui, je le répète, peuvent être fort souhaitables. Or voici : les forces d'action ne sont pas seulement, chez l'homme, les doctrines de la raison, mais encore les énergies volontaires et surtout les impulsions de la passion. Ce que la raison décrète comme probable, la volonté l'exige comme devant être immédiatement réalisé ; et la passion tend à l'imposer coûte que coûte, et, s'il le faut, brutalement. Cette prédominance de la passion dans l'action humaine est déjà l'histoire des consciences individuelles ; mais elle éclate particulièrement dans les dissensions politiques : elle se présente là dans son cadre d'élection. Le politicien est un doctrinaire, sans doute, mais c'est avant tout un partisan, un lutteur. Si cette ardeur combative n'exprimait que son enthousiasme à défendre sa cause, il n'y aurait là qu'une attitude louable et un heureux emploi de la force vertueuse au service d'une conviction. Mais, si la passion domine la conscience au point de lui faire subir ses partis pris et ses impulsions, c'est la voie ouverte à tous les dérèglements contre la justice et la charité.

Évoquons, à titre d'exemple, sans y appuyer, une période électorale et l'âpreté de la lutte qui s'y déploie, parfois au grand dam de la probité et de l'honnêteté : promesses hypocrites, duperie et mensonge, dénigrement et injure contre les personnes, vénalité, concussions, y compris — plus rarement sans doute — les arguments frappants. En dehors de ces crises convulsives, la presse

politique, lorsque la passion y est lâchée sans frein, n
paraît pas avoir grand scrupule de fausser les opinion
des adversaires, de travestir leur doctrine comme leur
actes, de passer sous silence ce qui leur est favorable, d
grossir tendancieusement tout ce qu'ils disent et tout c
qu'ils font, de les invectiver, de les injurier, de les ridicu-
liser. Certes, n'exagérons pas et admettons d'honorable
exceptions. Il reste que les mœurs politiques n'ont pa
coutume de briller par la probité, la loyauté, le respect,
l'estime, la justice et la charité à l'égard des autres quan
ceux-ci appartiennent à des camps adverses. Nous voic
donc, psychologiquement parlant, en face d'un cas trè
humain : celui du passionné. La passion politique, comm
toute passion, est aveuglante, déformante, obsédée pa
son but qu'elle veut atteindre sans attention ni rectifica-
tion morale à l'égard des moyens employés.

Il faut ajouter, pour expliquer ce cas psychologique,
qu'un tel manque de sensibilité morale relève aussi de la
psychologie des foules. Lorsque les hommes agissent pa
masse et qu'un seul mouvement les soulève et les entraîne,
ils en arrivent, par cette excitation collective, à de
actions que chaque individu, pris isolément, s'il en avai
la responsabilité propre, n'accomplirait pas. Les retenue
morales se relâchent, du fait que les responsabilités s
partagent. Pour chacun des partisans, le scrupule mora
est moins vif, puisque c'est la collectivité qui s'affiche e
qui agit ; l'anonymat semble excuser ce dont on n'a pa
soi-même à rendre compte et à justifier. Puisqu'on ne fai
que suivre les consignes de son parti, on se persuade qu
l'on peut faire comme tout le monde, amnistier, du moin
fermer les yeux, sur l'emploi de procédés déloyaux, alor
qu'on les réprouverait soi-même dans sa conduite person-
nelle.

Dans ces conjonctures, que va pouvoir dire la charité ?

*
* *

En face des partis politiques, de leur légitimité, de la part qu'on y prend, des intentions morales qui doivent les animer, de la droiture à garder au sein de leurs dissensions, de la rectification des procédés à y employer, encore une fois, que vient nous enseigner et nous prescrire la charité ?

*
* *

Tout d'abord, le catholique fervent, qui vit de sa charité pour Dieu et qui, selon l'exigence de celle-ci, tend avec zèle à accomplir son devoir de charité fraternelle, fera passer, dans son appréciation de conscience, les intérêts religieux avant les intérêts politiques. Il se place sur le plan de Dieu aimant tous les hommes, de Jésus-Christ les rachetant tous et les appelant tous au salut. Son activité spécifique de charité sera donc orientée vers un apostolat religieux universel. L'Église continue, parmi les hommes, la charité du Christ. C'est l'Église qui organise par sa hiérarchie la forme et les moyens de l'action de la charité. Telle est sa mission officielle et providentielle. Les prêtres, sous la direction des évêques et sous la suprême autorité du Pape, sont les ministres attitrés de cette bienfaisance spirituelle. Mais, toute âme catholique doit éprouver le désir d'y prendre part. De fait, aujourd'hui les laïcs y sont officiellement conviés par l'Église.

On sait l'insistance que met le Souverain Pontife régnant à dresser le programme de cet apostolat religieux des laïcs, et qu'il nomme *L'Action catholique*, d'en fixer l'objectif et d'en formuler l'organisation méthodique. Ce

n'est pas le lieu de l'étudier pour elle-même et en détail (1).

Mais voici un point très net à marquer et qui convient à notre sujet. L'Action catholique ne doit pas s'inféoder à un parti politique. « Incontestablement, il est d'une extrême importance que l'Action catholique ne soit pas mêlée aux querelles politiques et ne s'enferme pas dans les frontières étroites d'un parti (2). » Et ailleurs : « Nous avons toujours dit que la politique, la lutte politique, la politique de parti, cette politique-là, l'Action catholique ne peut la faire, précisément parce qu'elle est catholique (3). »

Qui ne voit les justes motifs de cette séparation à mettre entre l'Action catholique et les partis politiques? Ceux-ci sont nécessairement marqués d'un particularisme et d'un relativisme qui ne peuvent se substituer à la loi d'universelle charité qui s'adresse à toute âme en vue de sa destinée éternelle. Un parti politique vise à établir une forme de gouvernement, de préférence à une autre forme de gouvernement. Il travaille à renverser un gouvernement établi ou à le soutenir ; il en critique les lois ou il engage l'opinion à s'y conformer. Il s'efforce, par la presse et les organisations électorales, de mettre en vedette et d'assurer le triomphe des personnalités politiques qui seront les chefs de file, les élus responsables de l'action gouvernementale. Mais, le triomphe de telle ou telle forme de gouvernement, l'avènement de tel ou tel chef politique n'a pas, de soi, le même but que celui de

(1) Voir, sur ce sujet, A. Roullet, *L'Action catholique et la politique*, dans *La Vie Intellectuelle*, 25 septembre 1934, pp. 554-563.

(2) Lettre *Peculiari quod* à Mgr Shwireckas, archevêque de Kaunas, du 24 juin 1928.

(3) Discours aux membres de la Fédération italienne, du 8 sept. 1924

christianiser les âmes. Les systèmes politiques sont réalités contingentes et éphémères. Les circonstances d'une époque, les besoins actuels d'un pays, les événements internationaux ou nationaux, les crises économiques ou les mouvements d'opinion amènent, successivement, la chute ou le redressement d'un gouvernement, la modification de sa constitution, le remplacement des personnalités politiques qui, hier, en assumaient la charge.

Au surplus, inféoder l'Église et l'apostolat universel des âmes à un parti politique déterminé, le voudrait-on, serait impossible a priori dans bien des cas. En France et ailleurs qu'en France, les catholiques sont partagés entre différents partis politiques et qui, parfois, s'opposent irréductiblement. Réussirait-on à instituer un parti politique unifié dans le sens catholique qu'il faudrait encore ne pas y subordonner les intérêts religieux aux intérêts politiques, ne pas se servir de l'Église comme moyen d'action politique. D'ailleurs, dans l'hypothèse même d'une parfaite rectitude sous ce rapport, les partis ennemis de ce parti catholique ne manqueraient pas, dans leur hostilité, d'identifier le catholicisme lui-même avec le parti qui en arbore le drapeau, et ainsi de présenter la religion, l'Église, son chef et ses membres comme oublieux de leur rôle, qui est de christianiser les âmes, non seulement les âmes fidèles, mais les âmes présentement hostiles, que son apostolat ne désespère jamais de ramener à l'amour de Dieu et à leur destinée en Lui.

A cause de sa fin propre : le salut des âmes ; à cause de l'ampleur de cette fin qui vise toute âme rachetée par l'amour de Jésus-Christ, l'Église, au nom de la charité surnaturelle dont elle a mission de faire aboutir le but apostolique, domine la relativité et la contingence des partis politiques.

Toutefois, ce serait une erreur de penser qu'elle s'en-

ferme dans la seule considération du bien surnaturel des âmes et que, par là même, elle n'a rien à dire, rien à enseigner sur le cas des partis politiques.

Elle laisse à tout citoyen d'une nation le choix du parti politique qui convient à ses convictions et qu'il croit devoir embrasser pour agir sur les affaires publiques, pour y participer et y jouer un rôle actif. Cependant, l'apostolat de la charité est l'apostolat d'une doctrine, de la doctrine de l'Église catholique. Et cette doctrine, par son affirmation même, devient inspiratrice et règle des doctrines humaines qui la contrediraient ou qui amoindriraient son rayonnement. Vouloir le bien divin des âmes, c'est aussi vouloir leur bien humain. Et le bien humain, c'est le bien individuel et le bien social. Il y a une bonne gérance de la chose publique, un bon gouvernement de la société. La charité, qui aspire à christianiser les âmes, doit donc aspirer à christianiser non seulement les mœurs individuelles mais encore les mœurs sociales et les mœurs politiques.

C'est pourquoi, si les catholiques ont le droit d'opter, selon leur préférence, pour un parti politique, cette liberté d'option ne peut valoir qu'à l'endroit des partis qui ne sont pas en opposition avec le but de la charité, qui est de donner Dieu aux âmes et les âmes à Dieu.

Tout parti politique qui inscrirait, dans son programme, la lutte contre Dieu, contre l'Église, contre les libertés religieuses doit être exclu du choix des catholiques. Il en est de même des partis qui professeraient des théories sociales subversives des bases rationnelles de la vie en société, tels que les partis anarchistes, communistes, socialistes, lesquels sont, de fait, en France, irréligieux. Je sais que les questions sociales présentent une énorme complexité et qu'il est parfois difficile d'y démêler ce que l'Église, lorsqu'elle n'a pas encore parlé, y approuverait

ou y désapprouverait. L'Église est discrète sur le régime temporel des peuples et elle n'intervient le plus souvent, à ce propos, que lorsque la politique va nettement à l'encontre de son enseignement doctrinal ou de la liberté de sa mission.

La charité, amour surnaturel des autres et dont l'Église donne le mot d'ordre, a donc une influence sur le choix à faire entre les partis politiques, tout au moins sur la limitation de ce choix. Mais, elle a aussi son rôle sur la mentalité morale et sur la conscience religieuse de ceux qui se sont agrégés à un parti. La charité doit leur donner le souci du bien surnaturel du prochain, mais aussi de leur propre perfection chrétienne. Et parce qu'elle exige qu'ils soient bons chrétiens, unis à Dieu et servant sa loi, elle exige par là même qu'ils soient bons citoyens, bons patriotes, dévoués au bien public. Ce serait un non-sens d'être zélés pour le bien surnaturel des âmes et de ne l'être point pour le bien social dont ces mêmes âmes et toutes les âmes doivent bénéficier.

La première attitude morale des vrais politiques est de faire passer l'intérêt du pays avant celui de leur parti. C'est là une vertu civique : elle peut exister chez des hommes qui, sans s'inspirer de vues religieuses, aiment cependant leur patrie plus que leur parti et, à cause de ce noble désintéressement et de ce sentiment de leur devoir, peuvent devenir les maîtres de l'heure et sauver un peuple.

A plus forte raison, le chrétien qui entre dans un parti politique et y travaille activement, devra-t-il, instruit qu'il est des exigences de la charité chrétienne, ne rien faire qui porte préjudice aux intérêts surnaturels des âmes ; et, à cause de cela même, instruit qu'il est aussi des exigences du bien public, ne rien faire qui porte préjudice aux avantages sociaux que tous les citoyens doi-

vent attendre d'un pays bien gouverné. La charité vient renchérir sur la vertu de justice sociale qui, toujours, doit rectifier l'honnêteté de conscience du véritable politique.

Ainsi donc, la charité doit intervenir dans les partis politiques pour limiter le choix qu'on en peut faire et marquer tous les partis de la relativité qui leur convient.

*
* *

La charité vient aussi renchérir sur les lois d'honnêteté morale qui doivent présider à la lutte politique et en modérer les ardeurs combatives.

Les divers partis politiques sont en compétition pour un même but : prendre les rênes du gouvernement. Comme il n'y a qu'une seule place à prendre, il y a nécessairement discorde entre les partis. Et cette discorde, nous l'avons vu, doit, par sa nature même, prendre une allure passionnée. Faut-il pour cela désespérer d'y introduire une modération raisonnable, que réclament, avant même la charité, la simple honnêteté, la justice et l'amour du bien public? Pour certaines gens, la lutte politique est conçue comme une bataille échevelée où l'on peut, pour éviter les coups, faire disparaître le plus vite possible son adversaire par tous les moyens. Dans la lutte politique, pense-t-on, il n'y a pas à prendre des façons chevaleresques ; il n'y a qu'à attaquer, à mordre, à exterminer, à pulvériser. Et dès lors, pour en revenir au point de vue moral, il serait, non seulement excusable, mais licite, de mentir, d'accuser sans preuves, de tronquer les intentions et les doctrines, de vilipender, de médire et de calomnier.

La charité surnaturelle ne saurait admettre cette totale abdication de la morale dans les luttes politiques. Elle

est l'amitié pour Dieu prolongée dans les âmes de nos frères. Selon la déclaration très nette de Jésus-Christ, elle doit persister à l'égard de nos ennemis dont il nous faut, puisque Dieu les aime comme il nous aime, poursuivre avec lui la bienfaisance surnaturelle et tout le bien humain, individuel et social qui s'y rattache.

La charité s'exerçant à l'endroit des adversaires politiques, exige que nous les traitions avec justice, comme elle exige qu'ils nous traitent eux aussi avec justice. Les procédés d'attaque comme les procédés de défense ne peuvent être abandonnés aux impulsions de la passion, mais doivent être sanctionnés par la raison morale.

Tout d'abord, il est permis à un parti politique d'exposer loyalement et hardiment ses doctrines, par le journal, le tract, les affiches, la propagande des réunions électorales. Dans la lutte des partis, il s'agit, pour chacun d'eux, de rallier le sentiment public à son opinion et à ses actes. Les idées mènent les peuples. Il est donc loisible d'exposer de toutes manières ses idées, de les confronter avec celles des autres, d'affirmer et de critiquer, de discuter et de raisonner. Dans l'entrechoc des opinions, celle qui s'imposera sera celle qui paraîtra mieux servir les intérêts bien ordonnés des citoyens. Et ici, puisqu'il y a lutte d'idées et de doctrines, il n'y a pas lieu de prendre de gants pour dénoncer ce qu'il y aurait de fallacieux ou de contraire au bien social et à la gestion des affaires du pays, dans les doctrines d'un parti adversaire, dans les actes politiques des personnalités qui le représentent, ou qui, à tous les degrés, participent ou tentent de participer au gouvernement d'un pays. Si les intentions sont droites, la charité n'a qu'à approuver cette confrontation vigoureuse des systèmes politiques, de leurs actes et de leurs résultats éventuels. Qu'on ne conçoive pas la charité comme imposant une sorte de libéralisme émollient

à l'égard des opinions adverses dont on n'oserait pas démasquer la fausseté, stigmatiser les procédés déloyaux, dépister les manœuvres et dénoncer les ambitions inavouables. Puisqu'il y a lutte et lutte d'idées, il est licite d'y apporter l'arme d'un esprit bien trempé, clairvoyant et incisif dans l'attaque, prompt à la riposte, habile à tenir tête, à parer les coups et à susciter toutes les chances de victoire.

* * *

Mais quel est le sentiment intérieur, animateur de la lutte politique, et que la charité peut accepter ?

Certes, la charité ne saurait accepter la haine, mais seulement l'émulation, ou, si l'on veut, une loyale rivalité.

La haine de l'adversaire est directement contraire à la charité. La haine est la volonté concertée et méchante qui vise à la destruction complète du concurrent et qui s'acharne à sa perte totale, sans aucune attention à ses droits humains non plus qu'à son aptitude au bien divin. Cette volonté haineuse d'extermination est la négation même non seulement de tout amour, de toute justice, de toute honnêteté, mais plus encore de la charité. Entre vous, politicien, et cet adversaire, que vous vouez à l'anéantissement et à tous les malheurs, il y a, dressée et sanglante, la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il y a l'amour infini qui espère en l'âme de celui que vous voulez tuer et qui, par sa grâce, ne cesse de l'appeler à l'amour éternel.

Il n'y a qu'une seule chose que la charité puisse haïr, c'est le péché, le mépris de Dieu, de Jésus-Christ et de la destinée en Dieu. Et encore, la charité ne déteste le péché dans le cœur des hommes que par amour, c'est-à-

dire avec l'amour tendu vers leur conversion, vers leur retour dans le sein de l'amour infini.

La charité répudie donc la haine comme sentiment inspirateur des luttes politiques ; mais elle permet, pour animer cette lutte et en limiter le champ, l'émulation, la loyale et probe rivalité. Quand on lutte, on se trouve en face d'un rival, — et ici la rivalité est circonscrite dans les seuls intérêts politiques — ; la charité doit donc dominer cette lutte assez pour la modérer sagement et pour l'arrêter au besoin quand sont en jeu des intérêts plus hauts : les intérêts du bien social auquel ont droit tous les citoyens, les intérêts du salut public, les intérêts suprêmes de la vie chrétienne et surnaturelle de tous et de ses possibilités pour tous.

Mais, hélas ! cette probe et loyale rivalité est exposée, par la passion immodérée des batailles politiques, à perdre sa droiture. L'émulation devient alors l'envie vindicative, qui, elle, s'oppose à la charité.

L'envie n'est pas la haine, encore qu'elle puisse y glisser facilement, au moins par accès passagers. La haine abomine et veut détruire. L'envie jalouse l'adversaire et veut l'amoindrir dans l'opinion des autres, le déconsidérer de façon à le rendre moins puissant, moins résistant. Saint Thomas ne fait pas de la haine la source habituelle des fautes contre la charité. Avec son optimisme à l'endroit de la nature humaine, il croit impossible que la haine agréée, prolongée, applaudie puisse s'emparer à fond du cœur humain : la haine est ordinairement un sursaut de passion folle et passagère. C'est l'envie qui est vraiment le péché capital, la source habituelle et souvent persistante d'où découlent les fautes contre la charité (1).

L'envieux s'attriste du succès, réel ou possible, des

(1) *Somme Théologique*, IIª IIªᵉ, q. XXIV, a. 5.

autres ; car cette élévation, cette faveur actuelle devant l'opinion le rabaisse par contraste. Les partis politiques, quand ils sont aux prises, au lieu de se tenir à une loyale émulation — laquelle, je l'ai dit, n'empêche pas l'ardeur combattive ni le « cran » — entretiennent facilement, chez leurs partisans, des sentiments aveuglement jaloux qui les mènent à des procédés de lutte contraires à la justice et *a fortiori* contraires à la charité : il faut abaisser et amoindrir, à tout prix, l'influence d'un adversaire, l'influence de sa doctrine politique ou celle de sa personnalité. Alors tous les moyens paraissent bons.

Je vais très rapidement décrire les fautes contre la justice et la charité qui peuvent être le plus couramment inspirées, dans les luttes politiques, par les sentiments envieux et vindicatifs. La liste en serait trop longue, si je la donnais complète. Au surplus, s'y attarder serait entrer dans une casuistique interminable et hors de propos.



Le mensonge est interdit en politique comme partout ailleurs. Il y a mensonge proprement dit, quand la vérité est faussée, dans les paroles, les écrits ou les actes à l'endroit de ceux qui ont droit de connaître la vérité. Il y a des vérités qu'il faut taire, il y a une prudence de la vérité. Mais dire faux, quand on est tenu de dire la vérité à ceux qui ont droit de la connaître, c'est manquer à la justice et à la charité. Qui ne sait les procédés de ce qu'on appelle la surenchère politique ! N'arrive-t-il pas que, dans l'espoir d'attirer l'applaudissement et le suffrage du public, qui pourtant a droit de savoir, les journaux et les proclamations politiques lui font des promesses menteuses, des déclarations hypocrites ? Berner l'o-

pinion publique, c'est la tromper sur les doctrines, les événements et les personnes.

Quel que soit l'art déployé dans la façon astucieuse de duper, le mensonge demeure, et il demeure répréhensible.

A côté du mensonge des paroles, il y a le mensonge des procédés et des actes. Il s'appelle, en morale, la fraude. Il s'agit, en politique, des truquages électoraux, des concussions vénales, du marchandage des consciences, des impunités accordées pour couvrir un parti, des délits étouffés, des protections intéressées, des profits de lucre, des malversations de tout genre qui peuvent s'abriter sous le manteau de la politique. On rencontre de ces abus de justice dans l'histoire des hommes, dans l'histoire ancienne et dans l'histoire moderne...

Le mensonge, non seulement en politique, mais en toutes circonstances, quand il est fait dans l'intention de ruiner la réputation et l'influence d'une doctrine ou d'un individu, devient une des fautes les plus graves contre la justice et la charité. Il s'appelle, en théologie morale, la calomnie. Celle-ci est l'imputation publique faite à quelqu'un d'une doctrine qu'il n'a jamais professée, de paroles qu'il n'a jamais prononcées, de faits délictueux qu'il n'a jamais commis. Que ce mensonge diffamatoire procède par des affirmations catégoriques ou par des insinuations perfides, peu importe : s'il y a imputation mensongère d'un délit inexistant, il y a calomnie. Contraire de tout point à la justice et à la charité, la calomnie est une bassesse, la preuve d'une extraordinaire vulgarité d'âme. Après l'homicide, on ne peut aller plus loin dans l'intention de nuire. La justice civile condamne sévèrement les calomniateurs et à juste titre. Consciente du tort qu'elle fait à autrui, la calomnie ne saurait avoir d'excuse ; aucun motif valable ne peut la justifier : c'est un mal en soi,

dont on ne peut user pour quoi que ce soit, car il n'a pas le droit d'exister.

Tout homme diffamé par la calomnie a le droit — par justice et charité pour lui-même — d'obliger le calomniateur à rétractation. Cette rétractation, il peut la réclamer à la justice civile, qui a coutume de punir avec rigueur le diffamateur, en exigeant que la rétractation soit aussi étendue, dans le public, que l'a été la diffamation. La justice civile, au surplus, condamne le diffamateur à une punition afflictive, qui affirme, aux yeux de tous, la réprobation d'un tel délit et qui inculque au coupable la résolution de ne plus recommencer.

Voici une autre forme de dénigrement d'autrui qui, loin d'être à base de mensonge, est à base de vérité, et qui, pourtant, parce qu'il y a en elle une intention de diffamation, demeure contraire à la justice et à la charité. Ici, les choses sont plus nuancées et il convient d'être attentifs à l'exacte mesure de mes affirmations.

Il s'agit de la médisance. La médisance est la divulgation d'une faute, devant un public qui n'a pas le droit de la connaître, avec l'intention de diffamer, de faire déprécier et mésestimer celui qui a commis cette faute. La médisance a facilement cours dans les luttes politiques à l'égard des personnalités qui sont en vedette dans les partis.

Pesons bien les mots de la définition de la médisance.

Elle est la divulgation de fautes secrètes, inconnues du public auquel on va en annoncer la nouvelle. Par conséquent, s'il s'agit de fautes déjà connues de tous, il n'y a plus diffamation : la réputation sur l'affaire ou l'individu en question est depuis longtemps compromise. Apprendre cette faute, connue du grand nombre, à quelqu'un qui ne la connaît pas encore, mais qui ne pourra manquer de la connaître bientôt, n'apparaît pas comme une

extrême délicatesse de la charité, mais ne lui est pas formellement contraire non plus qu'à la justice.

La médisance est la divulgation de fautes secrètes devant un public qui n'a pas droit de connaître. Mais, me dira-t-on, quand il s'agit d'un personnage politique, l'opinion publique a droit d'être entièrement informée sur son compte ; elle doit savoir à qui elle a affaire avant de lui donner sa confiance pour la charge qu'il va assumer dans la gestion du bien public. Le bien commun n'exige-t-il pas cette mise à nu de toutes les faiblesses d'un homme qui aspire à une fonction éminente et lourde de responsabilités ?

Ce que le bien commun exige, pour un homme public, c'est qu'il soit à la hauteur de sa tâche. Par conséquent, les partis qui combattent sa candidature ont le droit de faire état, dans leur opposition, des fautes professionnelles politiques, administratives, diplomatiques, fautes déjà connues ou encore secrètes, passées ou présentes, qui motivent leurs appréhensions au sujet de ce personnage et de sa compétence politique.

Quant aux défaillances qui sont strictement de la vie privée et qui, comme telles, sont sans rapport avec les fonctions civiles, elles ne doivent pas être étalées à plaisir par celui qui a pu en saisir le secret. Certes, elles sont en soi blâmables, comme elles peuvent l'être chez le médisant, qui soigneusement cache les siennes, alors qu'il jette celles des autres en pâture à la malignité publique. Assurément la moralité privée ne gêne pas la valeur politique, mais elle ne s'identifie pas avec elle. On peut être un saint dans sa vie privée et n'être qu'un médiocre administrateur. Ce qui est requis à celui-ci, c'est la prudence gouvernementale, la rectitude de la volonté vis-à-vis du bien public et de toutes les exigences de la justice et de la paix sociale. Je conclus donc, sur ce point, que la

médisance proscrite par la charité, dans la lutte politique, est celle qui révélerait indûment, et dans l'intention de nuire, des fautes secrètes de vie privée qui n'ont pas de rapport avec les qualités requises dans les fonctions civiles et administratives.

Il faudrait encore signaler d'autres fautes possibles dans l'exercice de la lutte politique, et qui, auparavant, sont des offenses à la dignité humaine : paroles injurieuses, blessantes, et qui sont avilissantes aussi bien pour celui auxquelles elles s'adressent que pour celui qui les profère ; propos ironiques, mordants et sarcastiques à jet continu ; et puis encore, voies de fait, coups et blessures, en dehors naturellement du cas de légitime défense. Je n'insiste pas.

*
* *

A cette moralité imposée par la charité aux luttes politiques, on peut faire trois objections :

Première objection. — Le catholique qui se donne à l'action et à la lutte politiques peut avoir la conscience allègre et délivrée de scrupule, du moment qu'il n'en fait pas plus que ses adversaires et qu'il les imite dans leurs procédés polémiques.

Je réponds : la faute d'autrui ne justifie pas la nôtre. Il n'y aurait plus de morale, si les péchés des autres nous exemptaient d'être responsables et coupables des nôtres. Dans l'humanité, il y a plus de pécheurs que de vertueux. Il existe des voleurs, des assassins, des noceurs, des viveurs, des calomniateurs, des menteurs, des médisants, etc... Ce fait malheureux va-t-il nous permettre de nous livrer, la conscience rassurée, à tous ces dérèglements? Loin de là, il est la triste leçon qui nous inculque de nous en préserver.

Deuxième objection. — On dira : Avec votre morale de la charité, vous nous désarmez. Quand on se bat, quand on attaque et se défend, il importe de ne pas ménager les coups, de frapper énergiquement et violemment, si l'on ne veut pas être vaincu. La moindre retenue, la moindre hésitation fait passer la chance du côté de l'adversaire.

Réponse : la charité ne défend pas de frapper fort et rudement, mais avec les armes loyales du raisonnement, de la persuasion, de la critique acérée et mordante, par l'étalage de toutes les défaillances ou incapacités politiques des adversaires. La charité défend seulement, dans une bataille d'idées, d'employer les armes perfides et empoisonnées du mensonge, de la calomnie, des injures. Ce n'est pas à coups de bâton qu'il faut se battre, mais avec une épée haute et claire. La charité, non seulement permet, mais commande les vigoureuses ripostes de la dénégation, de la rétractation imposée des assertions mensongères, de la condamnation de la diffamation et de l'injure. Si l'on insiste encore en disant : mais, au moment décisif, il faut, pour l'emporter, dans cette lutte corps à corps, ramasser tout ce que l'on trouve sous la main ; l'épée étant brisée, il faut prendre des pierres, de la boue !... La charité répond : mieux vaut être battu que devenir un injuste agresseur ; mieux vaut être victime que se déshonorer.

Troisième objection. — Il reste que la pratique de la charité est extrêmement difficile dans les dissensions politiques. Celles-ci suscitent une atmosphère de bataille, d'opposition ardente, de chaleur orageuse où la passion a toute chance de laisser éclater sa foudre et de l'emporter sur la modération de la raison. Que la charité se taise donc, qu'elle reste chez elle et que, tout au moins pendant l'heure du combat, elle nous laisse poursuivre la réussite par tous les moyens.

Je concède le fait : la charité est terriblement difficil à pratiquer dans les luttes politiques. Déjà, en dehors d ces luttes, la charité fraternelle est une vertu difficile exercer d'homme à homme, entre ceux qui s'entendent l mieux, entre les meilleurs amis, entre ceux qui prêchen la charité aux autres, entre les vertueux, entre les saint eux-mêmes. Mais, en toutes choses, quand la difficulté s dresse, c'est l'heure des grandes âmes. Quand il s'agit d vertu, la difficulté en devient le stimulant, elle en consa cre le mérite ; les défaillances elles-mêmes en excitent l redressement et la vaillance plus affirmée. Entre tou idéal et sa réalisation, il y a toujours des failles ; mais l'i déal doit survivre à ses échecs et se redresser toujour avec l'intransigeance de son impératif.

En 1848, le P. Lacordaire avait fondé avec Ozanam e d'autres amis, un journal : *L'Ère Nouvelle.* La révolutio avait respecté la religion, et *L'Ère Nouvelle* se présentai comme un journal chrétien. Ce journal, acclamé par le uns, fut blâmé par les autres qui critiquaient sa modéra tion. Lacordaire, dans un éditorial, marqua de la sort ses intentions et celles de ses amis :

Que voulions-nous en fondant *L'Ère Nouvelle*? Nous aspirions l'honneur difficile de fonder un journal chrétien, c'est-à-dire u journal où la charité fût inséparable de la vérité. Car tel est l caractère du christianisme, que la vérité n'est que la moitié de so essence, et qu'on peut se trouver aussi loin de lui par la haine qu par l'erreur. Nous nous disions que la foi divine, quel que soi l'instrument qu'elle emploie, une chaire, un livre, un confessionna un journal, devait y porter l'esprit de Dieu, qui est un esprit d lumière et d'amour, de force et d'onction, de justice et de miséri corde, d'exactitude et de pardon. Nous nous demandions pourqu l'injure, même méritée, serait permise au chrétien sur une feuill de papier carrée, alors qu'elle ne lui est pas permise sous une autr forme et en tout autre lieu. Nous nous réjouissions de donner u meilleur exemple, de sortir enfin du journalisme païen, lequel con siste à rendre colère pour colère, insulte pour insulte, mépris pou

mépris, à rire de ceux qui rient de nous, à détester ceux qui nous détestent, à tuer ceux qui nous tuent. Nous pensions que les chrétiens doivent renoncer à l'arme du journal, ou que le journal doit devenir chrétien.

Avions-nous tort? On nous le prophétisait. On nous assurait que nous serions ennuyeux à périr et que le prêtre lui-même, en descendant de l'autel, avait besoin d'un journal qui n'eut rien d'évangélique. Nous espérâmes mieux de nos frères, et nous avons du moins la consolation de ne pas nous être trompés. Mais, l'expérience faite, nous ne pouvons nous dissimuler que la tâche est difficile, et que rien n'est plus âpre que d'unir, dans une feuille quotidienne, la charité à la vérité. Le calme tourne à la froideur, le ménagement des personnes semble rejaillir sur les principes; l'impartialité est soupçonnée d'indifférence; on finit par avoir contre soi cette multitude de passions qui est cachée dans les cœurs les plus honnêtes et qui compose, à l'insu des gens de bien, ce terrible esprit, que le monde appelle l'esprit de parti, et que l'Évangile appelle l'esprit du monde.

Il se peut que nous ayons été faibles; mais nous aimons mieux manquer à la force qu'à la conscience, aller trop loin dans le pardon que dans la vindicte... Malheur à la parole qui blesse une âme que Dieu touche! Malheur à qui ferme quand Dieu ouvre, à qui maudit quand Dieu bénit!...

Nous continuerons donc comme nous avons commencé (1).

Voilà, selon Lacordaire, la probité politique et sa terrible difficulté; mais voilà la charité!

*
* *

En terminant, je voudrais dire ce qui facilitera, chez ceux qui se donnent à la politique et à ses luttes, une action qui s'inspire des obligations de la charité.

Il en est de la charité comme de toute loi morale.

Pour observer avec attrait et promptitude une loi morale, il faut qu'elle n'apparaisse pas seulement comme

(1) Cf. Lacordaire, *Œuvres posthumes*, t. III, pp. 424 et ss.

un ordre prescrit du dehors, comme une consigne imposée à la conscience par intrusion violente. Il faut qu'elle soit aimée, qu'elle devienne en nous vertu.

Si vous êtes païen, ou encore si vous êtes catholique de nom, mais avec une habituelle mentalité païenne, que vous importera l'amour infini de Dieu pour les hommes et son insatiable faim de les conquérir à sa béatitude? Si vous ne voyez dans le Christ qu'un philanthrope et non le Sauveur des âmes et qui les appelle toutes au royaume du Père céleste, que comprendrez-vous au précepte de la charité fraternelle, au sentiment religieux qu'elle doit éveiller, au zèle d'apostolat qu'elle doit animer. Tout au plus, respecterez-vous là une forme mystique et paradoxale d'un vague sentiment humanitaire, lequel ne comptera guère, pour vous, comme stimulant et comme frein, en face des rivalités qui s'attaqueront à vos intérêts humains, à des intérêts qui vous paraîtront plus chers que l'intérêt de Dieu, du Christ, de la sainte Église et des âmes.

Mais, si vous êtes catholique de foi vive, la charité ne vous apparaîtra pas comme une loi extrinsèque à vous, venant d'un autre monde et sans signification réelle ; elle deviendra une loi intérieure à votre conscience, une loi dont vous aimerez la lumière, une énergie qui captera toutes vos forces vives. Étant en vous une vertu à l'état d'amour, elle vous travaillera, vous animera et transformera votre vouloir. Alors, elle aura des chances de s'imposer aux mœurs de votre activité politique.

Vous êtes catholique et vous vous occupez de politique? C'est votre droit ; la charité ne vous l'interdit pas, au contraire, elle vous le prescrit comme une forme d'activité sociale nécessaire. Le bien public réclame ce dévouement : il est trop clair que la bonne gestion de la cité terrestre concourt positivement à faciliter la destinée

surnaturelle des âmes. Si vous faites une cité qui assure à la religion toute la liberté de christianiser les peuples, votre charité a toute raison d'approuver votre politique.

Mais, en y applaudissant, la charité éclaire votre politique.

Elle l'éclaire en limitant son rôle et son importance. Si vous êtes catholique et en haleine de charité pour le bien divin des hommes, vous serez obligés de dire : religion d'abord, politique ensuite. Intervertir les termes vous paraîtra un non-sens. Certes, vous utiliserez votre activité politique à préserver et à défendre les intérêts religieux, l'Église et ses œuvres d'apostolat ; et vous le devrez ; mais vous ne réclamerez pas d'enfermer en votre parti toute l'action apostolique de l'Église et de la mécaniser pour le triomphe de votre parti. Elle le déborde, vous devez le savoir. Elle le déborde par son but, qui est le salut du monde : et ce but plane au-dessus de vos rivalités partisanes. Il n'y a qu'un seul parti que la charité — c'est-à-dire l'Église — puisse authentiquer comme sien, c'est le parti de Dieu.

Mais ce parti de Dieu, il faudra l'inscrire non seulement sur votre fanion, mais d'abord dans votre cœur. Il s'y inscrira de lui-même, comme un mot d'ordre décisif et intangible, si vous possédez vraiment la vertu de charité, si la charité même du Christ émeut et fait tressaillir votre conscience. Soyez chrétien jusque dans les moelles, christianisez vos intentions et vos actes, unissez-vous à des chrétiens qui vous ressemblent dans cette même charité du Christ. Et alors, de vous-mêmes, par cette masse et cette force de volonté chrétienne, par vertu, par amour et non par consigne, vous christianiserez votre action politique, vous imposerez une police morale aux agissements de votre parti. Et puis, vous dépasserez les limites de ce parti. Il ne vous dominera pas, vous n'en serez pas

prisonnier. Au-delà de ses triomphes ou de ses revers, vous conserverez, en votre cœur, une immense pitié à l'endroit de toutes les âmes que l'amour infini cherche et pour lesquelles Jésus-Christ a versé son sang ; à l'endroit de toutes, dis-je, à l'endroit de celles que vous combattez. Vous accepterez la guerre, puisqu'il le faut, et votre devoir sera de la mener durement et loyalement ; mais, vous l'accepterez surtout en vue d'aboutir à un résultat de paix. Dans la lutte des partis et à travers elle, la charité de votre âme catholique ne se démentira pas : elle se résignera à la discorde momentanée, mais elle aspirera toujours à guérir les hommes, et tous les hommes, de leur appétit de discorde.

Le Ciel sera la cité permanente de la charité fraternelle où tout sera apaisé des heurts et des conflits de la cité terrestre passagère. Au temps du passage, la charité voudrait être l'ébauche anticipée de la concorde éternelle des âmes unies en Dieu. Au-delà des dissensions, à travers elles, la charité ne doit pas cesser d'écouter et de faire sienne la sublime prière de Jésus-Christ : « Père, qu'ils soient un, comme vous et moi nous sommes un (1). »

H.-D. Noble, O. P.

(1) Joan., XVII, 22.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Pour l'unité du monde chrétien

L'octave de prières pour l'unité du monde chrétien a été célébrée, comme de coutume, à Montmartre, du 18 janvier (fête de la Chaire de Saint-Pierre à Rome) au 25 janvier (fête de la conversion de saint Paul). On avait demandé, cette année, au R. P. Congar, O. P., dont les lecteurs de *La Vie Intellectuelle* ont grandement apprécié les Cahiers sur le Protestantisme, d'exposer les principes de « l'œcuménisme » catholique. Ses conférences portèrent plus particulièrement sur les points suivants : Pourquoi et comment les chrétiens sont divisés? Ce qu'est l'unité de l'Église. Ce qu'est la catholicité de l'Église. Stockholm ou Rome? La théorie « œcuménique » de l'Unité. La théorie « orthodoxe » de l'Unité. La conception « Haute-Église » d'une « via media » et l'idée d'une « Catholicité non-romaine ». Que sont, au regard de l'Unique Église, les chrétiens dissidents et les chrétientés dissidentes? Attitude et méthode dans l'œuvre de la réunion.

Sans prétendre rendre compte, en quelques pages, de ces huit conférences, nous voudrions réunir quelques souvenirs qui, pour être forcément incomplets, peut-être même infidèles, auront cependant le mérite de faire entrevoir la richesse de la doctrine qui fut, pendant ces huit jours, enseignée.

∴

Il existe des chrétiens qui ne font pas partie de l'É-

glise catholique et, affirmation plus grave encore, il semble que l'héritage du Christ soit lui-même divisé. Il est grand temps de se demander si l'on a tout mis en œuvre pour faire cesser cet état de choses monstrueux. Car il serait vain de cacher davantage que chaque jour approfondit le fossé qui divise l'Église. Par le seul fait que la rupture dure, elle s'aggrave, elle se consomme. A l'origine, les divergences portaient sur des points précis du dogme. Un catholique et un protestant de l'époque de Calvin savaient nettement ce qui les séparaient. Les mots avaient le même sens pour eux. Une conversation pouvait encore avoir lieu. Mais celle-ci a été interrompue trop longtemps, et maintenant elle ne peut même plus être reprise. Les mots ne veulent plus dire la même chose. Quand une brouille de famille persiste, l'ampleur qu'elle prend devient sans proportion avec le motif qui l'a déclenchée. La durée est devenue le motif principal de notre division.

Or, la vie de l'Église, à l'image de celle de Dieu, ne peut être qu'une. Il ne peut y avoir qu'un Corps dont le Christ est la tête. Les saints du ciel, les âmes du purgatoire, les âmes de la terre en marche vers le ciel ne forment qu'un même Corps : le Corps mystique du Christ. L'Église triomphante, l'Église souffrante et l'Église militante sont *la même* Église.

L'unité de cette vie cachée de l'Église n'est pas contestée par les protestants, mais ils nient la nécessité de sa manifestation visible. C'est dans le simple fait que nous sommes des hommes et que Dieu nous a toujours traités en hommes que réside la raison profonde de la visibilité de l'Église. Dieu ne s'est jamais adressé à nous comme à des anges ou comme à des esprits, mais comme à des hommes. Quand Dieu a voulu se faire connaître de l'humanité, le Saint-Esprit n'est pas descendu dans quelques âmes isolées. Dieu s'est choisi un peuple, et c'est par ce peuple qu'il a parlé. Quand il a voulu racheter l'humanité, il s'est incarné, et c'est avec un langage humain

avec des concepts humains qu'il nous a enseigné. C'est avec l'eau qui coule des rochers qu'il a institué le sacrement du baptême. C'est avec le pain que nous mangeons qu'il a institué le sacrement de l'Eucharistie. Le blé de ce pain est récolté par nous, semé par nous dans une terre labourée par nous. Et de même l'Église qu'il nous a laissée est une société humaine, avec sa hiérarchie, ses rites et ses dogmes. Nous pouvons la voir, l'entendre, la toucher. L'Église visible est le symbole, le sacrement de l'Église invisible.

Pour la même raison qu'elle est une, l'Église est catholique. Comme l'Épouse du Christ, elle reçoit la plénitude de ses richesses, la totalité de son héritage. Rien de ce qui est humain ne lui est étranger. Tout doit, par son entremise, être sanctifié, magnifié, incorporé au Christ et devenir gloire pour Dieu. L'Église doit recouvrir toute chair humaine vivante et palpitante. Partout où l'homme gîte, l'Église doit être présente.

Cette immense faculté d'adaptation se manifeste dans la vie, les coutumes, les traditions des Églises des différents pays. L'Église catholique de France est distincte de l'Église catholique d'Allemagne, de même que ma main droite est distincte de ma main gauche, bien qu'elles fassent partie du même corps. Et pourtant l'Église n'est pas nationale. Un mot traduit très exactement cet emprunt permanent au milieu. C'est le mot *indigène*. *L'Église est indigène.* Les dernières consécrations d'évêques nègres en sont une des plus sensibles et émouvantes manifestations.

L'Église, qui s'adapte aux conditions ethnographiques, s'adapte aussi aux conditions historiques. La société, à l'époque des premiers chrétiens, était beaucoup plus simple que la nôtre, l'Église était donc plus simple. La vie, avec le prodigieux développement de la machine, s'est extrêmement compliquée, les hommes sont devenus très spécialisés, leurs activités se sont subdivisées, cloisonnées ;

l'Église s'est ramifiée à son tour pour suivre l'homme dans chacune de ses activités, et la J.O.C. est une nouvelle et éclatante manifestation du pouvoir d'adaptation de l'Église et de son caracrère « indigène ».

Mais que sont alors au regard de l'Unique Église les chrétiens dissidents et les chrétientés dissidentes ?

Il était particulièrement émouvant d'aborder cette question en ce 24 janvier 1936, dixième anniversaire de la mort du Cardinal Mercier. Le geste du Cardinal Mercier léguant en mourant son anneau pastoral à son ami Lord Halifax retentissait encore comme un déchirant appel à toute la chrétienté. Si les conversations de Malines ont déçu, c'est parce qu'on avait trop attendu d'elles. Elles ont eu néanmoins une importance plus grande qu'on ne l'a dit ensuite. Elles ont jeté un germe dont on récoltera un jour les fruits.

L'Église n'a cessé d'affirmer que tous les hommes pouvaient être sauvés, quelles que soient leurs croyances, si leur âme était droite. Mals quels sont, en vérité, les rapports de ces « hérétiques de bonne foi » avec l'Église ? On a dit souvent qu'ils faisaient partie de l'âme de l'Église. Cette expression n'est ni très exacte ni très ancienne. Reprenant la tradition de certains théologiens, il est plus juste de les considérer comme des catholiques *partiels* : Ils sont catholiques sur les points où ils sont restés dans la Vérité, car « le Christ ne saurait avoir de fécondité en dehors de son Épouse ».

Un petit baptisé protestant ne diffère en rien d'un petit baptisé catholique, puisqu'il n'y a qu'une seule Église et un seul baptême. C'est un petit catholique, il le restera pendant ses plus jeunes années, tant qu'il n'aura pas été endoctriné, et sa conversion au catholicisme ne serait en rien une rupture, mais, bien au contraire, l'épanouissement des grâces infinies qu'il avait reçues au baptême.

Quant aux chrétientés dissidentes, le problème est

tout autre. Il ne se situe plus sur le plan moral mais sur le plan doctrinal, et l'on peut se demander quelle est la cause profonde de leur existence. Évidemment chaque sécession a toujours eu un motif immédiat, mais ces motifs auraient-ils été suffisants si une cause plus profonde n'avait existé? et ne doit-on pas la trouver dans la façon même dont Dieu a voulu sauver le monde? Dans le Christ il y a le Roi, mais il y a aussi en premier lieu le prêtre et la victime. Le Christ est Roi, mais « ses prérogatives royales sont comme tenues en échec, mises entre parenthèses par son sacerdoce ». C'est parce que Dieu a voulu nous sauver par miséricorde que le filet de salut qu'il a jeté sur le monde déborde l'Église où triomphe la royauté du Christ.

Ce n'est pas nous qui accomplirons le retour des chrétiens dissidents à l'Unique Église. C'est Dieu. Nous ne serons que ses instruments, mais encore faut-il que nous soyons dociles et fidèles à son commandement.

Les chrétiens dissidents sont nos « frères séparés ». Cette expression si juste doit nous dicter notre comportement. Nous devons les aimer comme des frères. Nous ne devons pas les traiter comme des réprouvés. Nous devons prier pour eux et leur demander de prier pour nous, sans oublier que si c'est une privation pour eux de ne pas être dans l'Église, leur abstention est pour nous aussi une perte très grande. Prenant enfin une meilleure intelligence de notre foi, nous devons aussi apprendre à connaître leurs croyances, et même à les comprendre.

Parallèlement à cette action qui se poursuit sur le plan concret, tout un travail est nécessaire sur le plan théologique. Il importe de remettre en lumière certains points trop laissés dans l'ombre. Contraints à une attitude de défense, nous avons trop exclusivement insisté sur les dogmes attaqués, alors qu'il importe de mettre en lumière également les vérités auxquelles les protestants sont attachés. Ne les laissons pas croire que, pour rentrer dans l'É-

glise, ils devraient abdiquer les valeurs authentiquement chrétiennes auxquelles ils tiennent à bon droit. Ce que nous désirons, ce n'est pas que nos frères séparés abandonnent la partie de l'héritage du Christ qu'ils ont conservée intacte, mais qu'ils aient avec nous la totalité de cet héritage qui ne peut exister que dans l'Église Une et Catholique. » Nous ne voulons pas avoir raison contre eux, nous voulons qu'ils aient raison avec nous ». — Et pour achever ses conférences, le R. P. Congar relut l'appel que saint Augustin adressa jadis aux Donatistes pour les supplier de revenir afin que tous ensemble possèdent la plénitude de la Vérité.



Le volume dans lequel le R. P. Congar compte reprendre ces conférences sera enrichi de notes, de citations, de références. Il sera plus complet que les conférences elles-mêmes. Et pourtant quelque chose manquera : le P. Congar.

Pour tous ceux qui ont eu le privilège de pouvoir l'entendre, la personne du P. Congar restera indissolublement liée à tout ce qu'il a dit.

Bien qu'il ait toujours parlé en théologien, comme il l'a dit lui-même à diverses reprises, pour qui « oui est oui » et « non, non », sa personne tout entière éclairait ce qu'il disait et sa pensée avait des prolongements comme seul le contact direct peut en engendrer.

Peut-être est-ce parce qu'il fut si caché, si contenu, que ce message fut si grand. L'extrême simplicité avec laquelle parla le P. Congar, les deux mains presque constamment posées sur le rebord de la chaire, trahissait mieux que n'importe quel geste, n'importe quel éclat de voix, l'élan irrésistible de sa conviction.

D. de M.

Les Juifs, et nous Chrétiens

Faut-il encore tant de courage, à l'heure actuelle, pour prendre ouvertement, en France, la défense des Juifs ? Et d'abord, nous revient-il d'assumer cette cause délicate, complexe, toujours dangereuse, en raison de son impopularité ?

M. Oscar de Férenzy n'a pas agité tant de questions. Directeur d'un journal catholique de Strasbourg, ville qui abrite — Paris excepté, bien entendu — la colonie israélite de beaucoup la plus nombreuse du pays, et qui était destinée, par sa situation géographique, à s'intéresser plus qu'aucune autre à la persécution... « aryenne », l'actualité devait l'entraîner dans ce redoutable maquis.

Il en est revenu. Il en a même rapporté ce livre généreux, qui rend le son le plus authentiquement chrétien et n'est rien de moins que le procès de l'antisémitisme (1).

Les Juifs et l'hégémonie mondiale, les Juifs et l'anticléricalisme, les Juifs et la Franc-Maçonnerie, les Juifs et l'usure, les Juifs dans la politique, les affaires, la finance, on voit sous quels biais l'auteur de *Les Juifs, et nous Chrétiens* aborde le problème. (Il estime qu'il n'est pas absolument inutile de consacrer un chapitre au crime rituel, ce qui nous remplit de confusion pour l'espèce humaine.)

On ne résume point, en une page, chacune de ces réponses, mais on peut dégager la pensée de fond qui préside à ce débat : il importe de dissocier la cause d'Israël des mauvais Juifs qui la trahissent, et de ne pas envelopper dans une aveugle réprobation ce qui ne mérite que le respect.

Nous réclamons assez hautement, en faveur de l'Église, le droit de ne pas lui laisser imputer les erreurs de ses enfants infidèles, voire les défaillances personnelles de ses ministres, pour faire bénéficier autrui de ces justes revendications.

M. de Férenzy a beau jeu de montrer que la morale d'Israël ne propose rien que nous ne puissions admettre. Je di-

(1) *Les Juifs, et nous Chrétiens*, par Oscar de Férenzy, préface du T. R. P. Devaux, Supérieur Général des Prêtres-Missionnaires de Notre-Dame-de-Sion, Flammarion, édit., 1 vol., 12 fr.

rai que l'idéal sémite est, au fond, le plus proche de nous, car la religion du « Peuple élu » ne représente pas, comme d'autres, une perversion de notre doctrine et de notre culte; elle n'est, en quelque sorte, qu'un christianisme demeuré à l'état d'enfance. La rejeter sans appel reviendrait à saper littéralement nos propres bases.

Pourtant, les faits sont là, et il faut bien expliquer l'ostracisme qui sévit contre les Juifs, dans certaines contrées, à l'état endémique, tantôt souterrain, tantôt violent. (Ce qui est tout juste capable de leur donner un regain de vitalité. A cet égard, qui dira le bienfait dont nos premiers frères dans la foi furent redevables à Néron, et dont les Juifs d'aujourd'hui le seront à M. Adolf Hitler ?)

Les conditions exceptionnelles de cette famille dispersée à travers le monde, et qui réussit à se conserver, n'expliquent peut-être pas tout. Le caractère éminemment plastique de la race, qui permet les adaptations immédiates aux situations les plus diverses, une richesse déconcertante de ressources, qui leur reste lorsque les autres sont épuisés ou pris au dépourvu (on l'a bien vu lors du découragement universel en Allemagne vaincue), voilà des traits qui, tout à la fois, leur procurent un avantage incontestable et sont bien propres à susciter contre eux des jalousies et des haines féroces.

M. Oscar de Férenzy s'est moins attaché à découvrir les causes d'ordre social et psychologique, qui ne justifient pas mais qui rendraient compte de l'antisémitisme, qu'à procéder à la discrimination dont il a été question précédemment.

En cela nous sommes tous d'accord, et nous condamnons l'abominable confusion créée et entretenue criminellement par certains entre le judaïsme et la « juiverie ». A nous surtout, disciples du Christ, cette attitude est deux fois interdite : parce que notre charité est un pays sans frontière et se détruirait tout entière si elle venait à se fermer devant un seul cas, et puis en raison même de notre ascendance. On ne renie point des parents pauvres et malheureux, eussent-ils été les artisans de leur indigence, quand on a eu la chance de parvenir soi-même à l'opulence, — et c'est bien ainsi que nous nous considérons.

Quittons le monde de l'idéal et de l'art. Le fidèle attardé mais véridique de Yahweh — *verus Israelita in quo dolus non est* — le rencontrerons-nous dans la vie ? Qui en douterait ? Celui pour qui l'idée que le IIIe Reich donne encore

asile à de braves gens est devenue insupportable et blasphématoire. Comme si l'avilissement pouvait jamais gagner une nation sans excepter personne! Combien ont échappé? demande-t-on. Je crains qu'à plusieurs M. de Férenzy ne semble quelque peu optimiste. Après tout, ce travers, s'il existe, est préférable à l'autre. Le mal fait plus de bruit que le bien, et il ne faut pas qu'une poignée d'escrocs de marque et de tyrans de grande envergure fasse oublier la foule des humbles dont on ne parle pas, et dont les fortes vertus familiales, par exemple, auraient de quoi nous jeter dans un abîme d'admiration. Enfin, il n'y a pas que le professeur au Collège de France, l'avocat sans scrupule, le politicien, l'homme d'affaires affranchi de la morale. Je songe au monde du ghetto; la misère des corps et des âmes y est indicible, peut-être incurable, mais je mets au défi quiconque l'a approché, s'il lui reste un atome de sens chrétien, d'en emporter autre chose qu'une immense pitié.

De ce point de vue, le travail de M. de Férenzy est une œuvre d'assainissement qu'il faut louer sans réserve.

Il nous sera permis d'ajouter que nous aimerions être aidés, dans cette lutte contre l'antisémitisme, par les Juifs eux-mêmes. Que les intéressés séparent la cause d'Israël du fait des mauvais Juifs. Excommuniés nommément, ils seraient, du même coup, rendus inoffensifs pour leurs coreligionnaires. Notre Église n'agit pas autrement pour les siens.

Et d'abord, on voudrait savoir plus clairement ce que devient le judaïsme, et donc ce à quoi il a encore droit, chez ceux qui ont abdiqué tout idéal religieux. Est-ce une religion ou une race qui appelle à la rescousse?

Il me tombe sous les yeux un compte rendu, par ailleurs sympathique, de l'ouvrage qui nous occupe, paru dans l'organe de la « Ligue internationale contre l'antisémitisme ». Après une réserve ahurissante touchant la « documentation trop exclusivement confessionnelle et souvent antisémite » (?) de *Les Juifs, et nous Chrétiens*, cette feuille, qui s'intitule *Le droit de vivre*, lui reproche de « ne pas concevoir que le Judaïsme soit parfois distinct de la religion... ».

C'est, précisément, hélas! le tort du Judaïsme, et ce n'est pas la moindre source de l'hostilité qu'il suscite et de la froideur qu'il trouve chez ceux qui défendraient volontiers des hommes attaqués à cause de leurs croyances, mais hésitent pour un idéal dont ils distinguent mal l'intérêt. Lors-

que les Sionistes, par exemple, auront provoqué des pogroms de la part des Musulmans de Palestine, ils riqueront d'en renouveler durement l'expérience.

Non point, certes, que nous exigions, avant de prêter notre concours, un certificat attestant que la Loi est observée (elle est, à notre sens, foncièrement impraticable dans les cadres d'une civilisation qui a été conçue en dehors d'elle, et ce n'est pas le caractère le moins tragique de cette religion qui essaie de se survivre), non point que nous acceptions, de gaieté de cœur, des injustices, quelles qu'en soient les victimes, mais nous aurions peine à voler au secours de cette L.I.C.A. dont les efforts sont coalisés avec ceux de nos pires ennemis.

Un grand mouvement s'est déclaré dans l'Église en faveur des Juifs persécutés par le national-socialisme hitlérien. On ne s'en est pas tenu, chez les catholiques, à une explosion d'indignation ou à une campagne de presse qui n'aurait compromis personne : nos chefs religieux et des personnalités éminemment représentatives se sont engagés publiquement.

Nous n'en demandons pas tant aux Consistoires israélites aux heures d'épreuve : persécution combiste en réaction après l'Affaire Dreyfus (ceci eût été du bel et pur héroïsme), guerres religieuses en U.R.S.S. et au Mexique, etc... La charité agit sans rien attendre en retour, mais sa folie n'est pas sottise, et nous hésiterions moins à nous sacrifier si nous étions sûrs que notre effort ne sera pas détourné du vrai but pour être ensuite retourné contre nous.

On voudra bien excuser ce *Post-Scriptum* au livre généreux de M. Oscar de Férenzy qui a été accueilli avec tant d'empressement dans les milieux juifs de France et de l'étranger. Nous sommes déjà touchés de constater qu'on ne dédaigne pas, au contraire, notre collaboration. Ceux qui accueilleraient moins facilement ces observations ne feraient que les renforcer et se rangeraient d'eux-mêmes parmi les fauteurs de l'antisémitisme.

Au moment où j'écris ces lignes — 24 janvier — l'Église catholique est en prière pour nos frères d'Israël. Il m'a semblé qu'un pareil témoignage d'affection autorisait tant de franchise et de liberté.

M.-H. Lelong, O. P.

Saint Thomas More et Erasme [1]

La récente canonisation de saint Thomas More a ramené l'attention sur les premiers humanistes chrétiens, et des biographies viennent d'être consacrées à leurs deux plus éminents représentants, l'anglais More et le cosmopolite Erasme. M. Sargent, qui connaît bien la société britannique des débuts du XVIe siècle, y fait revivre la figure si émouvante, sympathique, humaine et spirituelle du chancelier d'Henri VIII. Il a particulièrement insisté sur le rôle de More comme champion de l'Église universelle, contre l'hérésie d'abord, en tant que polémiste, contre le schisme ensuite, en tant que martyr de l'unité, d'une unité fondée « sur un insondable sentiment de compagnonnage... un compagnonnage qui allait jusqu'à Dieu ». More est pour ainsi dire au croisement de deux Angleterres et même de deux mondes. Il incarne le monde moderne dans la mesure où l'humanisme reste chrétien, spiritualiste, universaliste; — si More et Erasme avaient été suivis, sans doute le monde moderne eût-il pris un autre cours. Il incarne aussi la *merry England* traditionnelle, cette joyeuse Angleterre où « les gens s'habillaient de couleurs claires, dansaient, chantaient « hey nonney, nonney », et d'un tel cœur que nous serions tout simplement ridicules si nous tentions d'en faire autant ». Cette Angleterre qui était joyeuse parce qu'elle tirait son sentiment de sécurité de sa confiance en un spirituel transcendant.

Dans son *Érasme*, Th. Quoniam a montré les luttes de l'humanisme militant, ses vastes espoirs en une rénovation de l'Europe, sa grande déception devant la trahison des clercs et des rois. Sans insister plus que D. Sargent sur la pensée

(1) Daniel Sargent, *Thomas More,* traduction de Maurice Rouneau Coll. « Les Iles », Desclée de Brouwer, 1935, in-8°. — Th. Quoniam, *Erasme*. Coll. « Temps et Visages », Desclée de Brouwer, 1935, in-8.

sociale de l'auteur du *Prince chrétien*, si voisine de celle de l'auteur de l'*Utopie*, il a décrit surtout, en se servant de l'admirable édition des lettres d'Érasme par Allen et des travaux de Renaudet, les tristesses de l'inquiet Érasme dans la grande tourmente, ses rapports nuancés et pourtant nets avec la papauté et avec Luther qu'il avait longtemps espéré réconcilier. Son exemple est mélancoliquement représentatif de l'impuissance de l'intelligence devant certains événements. Mais il témoigne aussi, comme le fait ressortir Th. Quoniam, de « ce qui ne saurait périr ». Érasme de Rotterdam a laissé malgré tout « un message de délivrance ». Il a su « maintenir intacte la liberté de sa personne et de sa pensée ». Respectueux d'une autorité légitime, il n'a pas capitulé devant les puissances de ce monde. Il a donné une leçon d'habileté sans bassesse, de fermeté sans raideur, de tolérance sans abdication. « Il sut marcher droit sur un chemin aux lacets nombreux et se revêtir plus étroitement devant chaque péril de la liberté du Christ. »

Émile Dermenghem.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *Girouettes politiques.*

Que d'évolutions, à gauche comme à droite, depuis trois mois !

R.-G. RENARD. *Capitalisme et propriété.*

« Comment se produit la déviation capitaliste ? Puis comment pourrait-on maintenir ou plutôt rétablir dans la norme de l'ordre rationnel — la subordination des choses à l'homme, de la richesse à l'Intelligence, de la matière à l'esprit — la terrible invention de la société anonyme ? » Telles sont les deux questions de très pressante actualité auxquelles a répondu, de la façon la plus claire et la plus vivante, le théoricien bien connu de l'*Institution*.

V.-L. TAPIÉ. *L'élection présidentielle du 18 décembre 1935 en Tchécoslovaquie.*

La démission de M. Marsaryk et son remplacement par M. Benes sont l'événement le plus considérable qui se soit passé en Tchécoslovaquie depuis la fondation de l'état. Un spécialiste en analyse ici la portée.

A.-D. TOLÉDANO. *Chronique de politique étrangère.*

L'Allemagne et les accords de Locarno.

F. PERROUX. *Sur l'équilibre français.*
Prof. à la Faculté de Droit de l'Université de Lyon.

Écrites de Rome au cours de l'automne dernier, ces lignes sur l'équilibre français prennent une valeur plus saisissante.

A travers les revues.

Le développement idéologique du Parti communiste.

Billet de Civis

Girouettes politiques

Un vent de folie, qui n'est pas seulement, comme dan Victor Hugo, celui de la montagne, souffle en tornade sur le programmes et les idéologies des partis. Ils semblent vouloi fournir d'arguments le discrédit qui, présentement, le frappe.

Observateurs sans passion, nous sommes uniquement dési reux de compter au jour le jour les chances du bien pour le appuyer, et de dénombrer, pour les contrarier, les risque offerts par le mal.

Nous avouons être témoins d'étranges évolutions.

Le fait n'est pas nouveau, et il a été beaucoup écrit sur le variations des partis. On sait la faiblesse des idées en pré sence des intérêts et des passions. On sait aussi l'ingéniosit dépensée à justifier des virevoltes déconcertantes, en les con ciliant avec l'affirmation de la fidélité aux principes.

Ici même, un récent observateur de nos mœurs politique exposait les changements opérés dans l'attitude des partis. L guerre italo-éthiopienne a culbuté de nombreuses position et transféré d'un côté à l'autre beaucoup d'opinions. Le chif fon de papier lui-même est en train de devenir une monnai loyale au regard de beaucoup de ceux qui l'ont justemen censuré.

Nous ne sommes point ennemis, nous l'avons dit, d'un rap prochement avec l'Allemagne, mais à la condition qu'il n soit pas tourné en pointe armée contre un autre peuple. Or les avocats du rapprochement ont changé de camp. On n'a

perçoit plus dans l'Allemagne qu'Hitler adversaire de la Russie soviétique. Cela suffit à renverser les sympathies et les haines dont jouent à leur gré de mystérieuses influences.

On ne comprendrait rien, en effet, à ces revirements, et d'une façon générale aux faits qui se déroulent sous nos yeux, si l'on ne songeait aux meneurs voilés de la sarabande. D'un côté les grands intérêts industriels et financiers soudés en consortium, de l'autre Moscou ou la franc-maçonnerie et ses filiales. Cette dernière, après avoir tenu la presse d'information parisienne et une grande partie de la presse de province, se voit ravir cet atout considérable par les premiers. Nous savons bien cependant d'où viennent les nouvelles poussées d'anticléricalisme de certains groupements. Mais lorsque nous lisons, dans un très grand organe parisien, qu'il faut se garder d'arrêter le Japon en Chine, nous ne saurions oublier que les propriétaires de ce journal veulent une part dans l'exploitation économique de la Mandchourie. N'oublions jamais que la plupart des journaux sont renseignés et pourvus du pain quotidien de la publicité par l'Havas et ses commanditaires du consortium. Pour qui sait voir, il se produit en ce moment de singuliers échanges et de curieuses mutations dans le personnel de la presse. On s'explique ainsi des campagnes d'opinion qui semblent avoir peu de rapport avec le bien commun. Nous n'affirmons rien ici que nous ne puissions appuyer de noms et de références. Le thème est d'ailleurs devenu banal.

Notre tour d'horizon des nouvelles orientations prises par la girouette politique nous amène à relever quelques textes cueillis dans L'Humanité, *ou dans le discours que M. Maurice Thorez a fait entendre au grand congrès communiste, tout récemment réuni à Lyon. M. Thorez a joué, dans la circonstance, un rôle de premier plan, et sa voix a été constamment couverte par les applaudissements. Secrétaire général du parti, il peut être tenu pour l'interprète exact de sa doctrine* actuelle. *Il n'est pas indifférent de connaître la nouvelle position des communistes français, tant sur la famille que sur la fidélité à la France.*

Dans le journal L'Humanité, *M. Vaillant-Couturier poursuit et commente, depuis de longues semaines, une enquête sur la famille. Il ne cache pas ses inquiétudes au sujet de la dénatalité, qui menace de dépeupler les rangs du parti, et de livrer le pays à des nations riches d'enfants, où le communisme est fort malmené. Il laisse même percer une préoccu-*

pation moins égoïste et une sollicitude, de fraîche date, po l'intérêt général.

« La population, a dit de son côté M. Thorez, diminue lieu d'augmenter. Si ce phénomène inquiétant persistait, serait une catastrophe pour le pays. Nous serions, dans qu ques décades, un peuple affaibli, diminué, en voie d'extin tion. C'est une question très angoissante... Nous ne voulo pas laisser diminuer et affaiblir le peuple de France. »

Et l'orateur développe les éléments d'une politique de lo ment, de salaire, de protection de l'enfance, de sport con dans un esprit social.

Le numéro de L'Humanité *qui publie le compte rendu ce congrès porte, en caractère d'affiche, sur une de ses page « Pour une France libre, forte et heureuse, telle que la vo lent les communistes. »*

C'est aussi le moment choisi par M. Romain-Rolland (1 fidèle cependant au parti communiste, pour se ranger av les « patriotes intelligents qui ont l'amour de la France », s'élever contre ses amis défenseurs du pacifisme intégral et la non-résistance à l'agression. Lui qui proposait hier Gand comme un exemple à imiter, confesse aujourd'hui l'insucc de son ami et l'erreur de sa méthode.

Les cerveaux sont mis à une rude épreuve par ce chass croisé d'idées et de sentiments que les partis se renvoien comme une balle et se partagent après les avoir opposés. O n'a même pas l'impression qu'ils s'en aperçoivent. Il e résulte néanmoins une confusion et un malaise, qui semblen annoncer un renouvellement des programmes et un reclass ment des partis. Nous les observons avec intérêt parce qu nous croyons y voir le retour aux vérités de bon sens qui son la pierre d'angle des sociétés, et que l'accord de tous le citoyens sur ces vérités paraît moins impossible.

Ne nous lassons pas d'affirmer que jamais il ne fut plu urgent pour les catholiques de mettre en pleine clarté le principes et de prêcher la nécessité de s'y tenir. Ce n'est pa le moment de perdre le Nord.

CIVIS.

(1) *Vendredi,* 24 janvier 1936.

Capitalisme et propriété

SOMMAIRE

Propriété et affectation. Analogie de l'affectation domaniale et de l'apport en société. Nature du titre d'actionnaire.

I

Formation de la société (on a principalement en vue la société anonyme).

1° Le contrat de souscription : adhésion.

Adhésion contractuelle et adhésion institutionnelle.

Les degrés du glissement de la société dans le capitalisme.

a) Communion des fondateurs et des souscripteurs ou associés dans une fin spécifiée.

b) La société n'est plus pour les souscripteurs ou associés qu'un lieu de placement.

c) Elle devient pour les fondateurs eux-mêmes une pure spéculation (loi du 22 nov. 1913).

d) Les sociétés de placement de capitaux.

2° Le mandat (?) des administrateurs et commissaires aux comptes.

a) Mandat et représentation.

b) La séparation des pouvoirs dans la société instituée (pouvoir de gouvernement et pouvoir de contrôle).

II

Quelques réformes à envisager dans le régime légal des sociétés anonymes :

1° En vue de renforcer le pouvoir gouvernemental des administrateurs.

2° En vue de renforcer :

a) Les droits propres des associés.

b) Le pouvoir de contrôle des associés.

c) La médiation de la justice corporative.

Conclusion : Le rétablissement de la suprématie de l'entreprise (principe spirituel) sur la société des capitaux (principe matériel).

Il suffit de se souvenir de la conception thomiste de la propriété pour justifier le contraste que laisse entendre ce titre entre la propriété et le capitalisme.

La *propriété* est l'un des modes — et le principal — d'adaptation des biens extérieurs à leur fin qui est de servir l'homme : c'est pour cela qu'elle est de *droit naturel.*

Le *capitalisme* tend à constituer sur le monde le règne de la richesse, très spécialement sous la forme de l'argent ; il aboutit à l'asservissement de l'homme et par conséquent de l'esprit à la matière : le *retournement des valeurs.*

C'est l'impardonnable faute de l'ancienne économie politique — il s'en faut de beaucoup qu'elle ait perdu tout crédit — de s'être présentée et construite comme une science de la richesse indépendante de la science de l'homme et de la société, dont elle est et doit demeurer essentiellement tributaire. L'économie politique est une science, non autonome, mais subalterne : subalterne à la sociologie, et subalterne au droit.

La propriété est ordonnée à la fois à l'utilité du propriétaire et à l'utilité sociale. La façon normale, pour la propriété, de s'acquitter des charges qui la grèvent, c'est de procurer du travail, et donc d'investir la richesse dans une entreprise dont le rendement soit utile à la collectivité, en même temps qu'elle fournit un gagne-pain honorable au personnel qu'elle emploie. Et c'est cela le *patronat*, au vrai sens.

Cette doctrine, à l'encontre de la doctrine absolutiste du droit romain et du droit civil, est de plus en plus en honneur, même parmi nombre d'industriels, qui en comprennent le réalisme : il y a quelques années, à la suite d'une conférence publique faite sur ce sujet à l'Université de Nancy, deux industriels lorrains ont présenté à l'*Association pour le Progrès social* d'intéressantes suggestions sur l'assurance contre le chômage par suite de crise économique, lesquelles ils appuyaient expressément sur le Docteur Angélique... et son interprète ; ils prétendaient que les superbénéfices réalisés en période d'activité économique devaient être versés à des réserves en vue de financer, durant les mauvais jours, des travaux d'intérêt social (habitations à bon marché, colonies scolaires, hôpitaux, etc...) et d'y fournir du travail au personnel congédié des usines : ces superbénéfices, disaient-ils, ne nous appartiennent que sous le rapport de l'administration et de la « dispensation », nous en sommes « comptables » — je ne dis pas envers Dieu, car je ne sais s'ils y croient — mais vis-à-vis de quiconque a droit à la vie, et n'a pour vivre que son labeur.

Mais la propriété n'est pas le seul mode juridique d'adaptation des biens extérieurs à leur destination humaine ; il en est deux autres : *l'engagement* et *l'affectation.*

a) *Engagement* : les biens sont un instrument de crédit ; ils gagent les dettes : d'une part, tout créancier a un gage général sur l'ensemble du patrimoine de son débiteur ; ensuite, certains créanciers bénéficient d'un gage spécial sur tel ou tel bien, lequel gage leur constitue un privilège et leur permet de suivre le bien qui en est frappé en quelques mains qu'il passe : on a reconnu l'hypothèque. En pareil cas, la propriété demeure entre les mains

du débiteur ; mais il s'en détache un titre, une valeur, qu enrichit d'autant le patrimoine du créancier.

b) *Affectation* : l'affectation diffère de l'engagement pa deux traits : d'abord le détachement s'opère au profit non d'une personne, mais d'une idée, d'une finalité, d'un œuvre ; les biens affectés sont la dotation d'un but pour suivi, ils entrent dans l'économie des voies et moyens don une idée doit être assortie pour devenir une *institution* D'autre part, à la différence de l'engagement, l'affecta tion, tant qu'elle dure, absorbe toute l'utilité de la chose la propriété demeure, mais elle est en léthargie ; ce n'es plus qu'une propriété virtuelle..., en puissance ; elle s réveillera lorsque l'affectation aura cessé.

Le type de l'affectation, c'est la *domanialité publique* les routes sont affectées à la circulation, les ports au ser vice de la navigation, les fortifications au service de l défense nationale... Cette affectation tient en arrêt l propriété ; les biens qu'elle frappe ne sont pas disponible (et la propriété est précisément le pouvoir de disposer) Mais lorsque l'affectation aura cessé, lorsque le déclasse ment aura été prononcé, la propriété se réveillera, et l propriétaire, ce n'est pas le Ministère des Travaux public ou de la Marine ou de la Guerre (ils n'étaient qu'affecta taires), c'est l'État, représenté, comme propriétaire, pa l'administration des domaines qui est un service d Ministère des Finances : l'administration des domaine les vend, et ils rentrent dans le droit commun. Tel es notre droit positif.

Or, n'en est-il pas de même dans le cas de l'*entrepris constituée en société anonyme* ? L'entreprise — cet être d raison qu'est l'entreprise, cet être qui n'*a* qu'une idée qui n'*est* même qu'une idée commercialement exploité et juridiquement organisée — est l'affectataire d'un masse mobile de choses et de biens qui appartiennent au

actionnaires ; mais la propriété des actionnaires disparaît, comme un train sous un tunnel, pendant toute la durée de l'entreprise. L'entreprise vient-elle à disparaître? l'affectation cesse ; la propriété sort du tunnel où elle s'est peu à peu transportée des apports initiaux sur les objets qui s'y sont subrogés et sur les réserves ; les actionnaires se partagent l'actif. Jusque-là, le droit des actionnaires n'est rien autre chose qu'un *état* dans la *structure institutionnelle de l'entreprise* ; c'est un titre statutaire qui remplace leur droit de propriété tant qu'il est... sous le tunnel.

La *société anonyme* est une *petite république*, parfois même une grande, dont les *actionnaires* sont les *citoyens*, de même que le corps administratif est une petite république dans la grande, dont les fonctionnaires sont les citoyens. Seulement, l'administration incorpore les fonctionnaires en tant qu'ils lui apportent la collaboration de leur activité, tandis que la société anonyme incorpore ses associés en tant qu'ils lui apportent la collaboration de leurs deniers : d'une part, des activités, c'est-à-dire un apport personnel et continu ; d'autre part, des deniers, c'est-à-dire un apport matériel, constitué une fois pour toutes. D'où cette différence : le titre d'actionnaire est transmissible aux héritiers, aliénable, souvent négociable ; le titre de fonctionnaire est indisponible.

Or, de même qu'aux républiques il arrive de tourner à l'oligarchie ou à la dictature dans le respect pharisaïque des formes parlementaires, ainsi il arrive aux sociétés anonymes de tourner à la dictature de la banque et à l'oligarchie des féodaux de la finance, dans le respect pharisaïque des formes statutaires ; l'immixtion de la finance — souvent de la finance internationale — est la plaie des assemblées d'actionnaires comme des assemblées parlementaires.

Mais, même sans faire état de cette intervention latérale et généralement morbide, il suffit d'ouvrir les yeux pour se rendre compte qu'il y a dans la structure contractuelle et donc égalitaire de la société anonyme un défaut de sincérité. La société se développe sur deux plans parallèles : le plan des apparences juridiques et contractuelles, et le plan des réalités — et la réalité est que la société anonyme est une structure autoritaire. C'est contre ce juridisme « plaqué » que nous réagissons sur ce terrain comme sur tout autre lorsque nous proposons la « théorie de l'institution » ; nous sommes à la recherche d'un juridisme solidement intégré dans la réalité sociale.

Comment donc se produit la déviation capitaliste? Puis comment pourrait-on maintenir ou plutôt rétablir dans la norme de l'ordre rationnel — la subordination des choses à l'homme, de la richesse à l'intelligence, de la matière à l'esprit — la terrible invention de la société anonyme?

I

On sait comment se forme une société anonyme : Un homme d'initiative ou un groupe a conçu l'idée de l'entreprise ; pour la réaliser, il décide de faire appel au crédit public ; mais, avant tout, il dresse la maquette du monument à construire ; il établit les statuts qui fixent l'objet de la société et les règles essentielles de son gouvernement ; il pose sur le papier sa « constitution ». Cela fait, il met à la disposition du public un placement « intéressant » ; les statuts sont publiés ; connaissance prise, les amateurs se présentent aux guichets, souscrivent une action... ou cent, ou davantage. La souscription close, et les actions étant libérées jusqu'à concurrence du quantum

exigé par la loi, la première assemblée générale se tient ; elle constate la régularité de toute cette procédure préliminaire, déclare la société constituée, élit enfin les administrateurs et les commissaires aux comptes.

Dans cette série d'opérations, l'analyse classique découvre *deux contrats* : un contrat d'adhésion (la souscription) et un mandat (l'élection des administrateurs et des commissaires). Que faut-il en penser?

1° L'**adhésion**. — Il y a adhésion et adhésion. L'on peut adhérer à des stipulations immuablement fixées, et ces stipulations demeureront, telles quelles, la loi des parties, indéfiniment, quoi qu'il arrive par la suite, c'est ce que j'appellerai l'*adhésion contractuelle*. Le cas-type est celui de la police d'assurances. Les adhésions déterminent une clientèle ; chaque compagnie d'assurances a sa clientèle ; la clientèle : un *milieu* amorphe, mais qui n'est pas sans représenter la cohésion d'un intérêt commun ; et cette cohésion se manifeste avec éclat en cas de scandale ; alors, la clientèle se constitue en syndicat de défense ; elle s'incorpore en *institution*. Jusque-là, il y a institution en puissance, mais pas encore en acte ; il n'y a encore qu'un milieu.

Au contraire, lorsqu'un candidat sollicite et obtient sa nomination à un emploi public, ce à quoi il adhère, ce n'est pas le règlement du service et le barème des traitements tels qu'ils sont actuellement écrits ; il adhère au service lui-même, à l'idée du service, en somme, à une finalité dont les stipulations réglementaires ne sont que le vêtement ; il est, par là même, incorporé dans le service ; il en devient un organe, et l'organe suit le sort de l'organisme dans sa croissance ; en style pascalien, il est embarqué. Cette adhésion, cet embarquement, est un acte de confiance ; il ne pourra être distrait du service ;

mais dans la ligne du service, on pourra lui demander tout ce qu'exige le bien de celui-ci ; le Conseil d'État a rejeté le recours formé par les instituteurs contre une décision ministérielle leur imposant la surveillance des cantines scolaires ; il l'aurait accueilli — c'est le commissaire du gouvernement qui l'a déclaré — si le ministre avait prétendu leur faire faire la cuisine. Voilà l'*institution* et l'*adhésion institutionnelle*.

Il en est de même des concessions de service public : les compagnies investies du monopole de l'éclairage municipal ont été mises, par le Conseil d'État, dans l'alternative de se démettre ou de fournir de l'électricité au lieu du gaz qu'elles avaient promis ; les compagnies de chemins de fer et de tramways ont été contraintes, par la même juridiction, à se soumettre à un règlement d'administration publique leur imposant, pour le bien du service, des charges non prévues par leurs conventions ; naguère, des concessionnaires qui s'étaient engagés à fournir quotidiennement à la ville telle quantité d'eau ont échoué dans leur résistance à une délibération municipale exigeant une quantité supplémentaire en conséquence de l'accroissement de la population. Que si l'équilibre financier du marché vient à se trouver faussé, il devra être rétabli par voie d'indemnité ou par voie de relèvement des tarifs d'exploitation ; mais le concessionnaire doit obtempérer aux charges nouvelles, dans la ligne du service, comme un fonctionnaire. Réciproquement, si cet équilibre est dérangé par suite de circonstances imprévisibles — hausse extraordinaire des matières premières, dévaluation monétaire — l'administration est tenue de consentir à un rajustement du marché. Entre concédant et concessionnaire, le contrat détermine un *consortium* en vue de l'exécution, par les procédés commerciaux, et au bénéfice de la souplesse qui leur est propre, d'une tâche administrative qui

est et demeure un service public. Voilà encore l'*adhésion institutionnelle.*

Auquel de ces deux modes d'adhésion appartient la souscription d'action? Ici, les juristes de la stricte observance contractualiste sont très embarrassés. Qui dit contrat, dit fixité ; on n'y peut rien changer que moyennant l'accord unanime des parties : essayez donc de faire l'unanimité entre les actionnaires de la Compagnie Internationale des Wagons-lits !... et pourtant la société est faite pour vivre, et vivre, c'est se développer, s'adapter, changer..., mais changer en demeurant soi-même. Alors ?...

La foi contractuelle donne des ailes à la pensée juridique ; elle transporterait la chaîne des Vosges au milieu de l'Océan... C'est très simple, dit-on : en souscrivant, on adhère aux statuts ; or, les statuts donnent à l'assemblée générale les pouvoirs les plus étendus ; tout ce qu'elle décide à la majorité est donc d'avance ratifié par la minorité opposante et par les absents ; il y a, par conséquent, toujours unanimité. Vous reconnaissez le mythe de la Volonté Générale de Rousseau : pour lui, le scrutin a pour objet de faire apparaître la Volonté Générale ; une fois que le dépouillement du scrutin l'a révélée, la minorité doit reconnaître son erreur ; elle doit même proclamer que si son avis l'avait emporté, c'est alors qu'elle aurait été opprimée... Ceci est une aimable poésie ; mais il y a une constatation à retenir du rapprochement, savoir que la société anonyme est bien une sorte d'État, constitutionnellement organisé, dont le conseil d'administration forme le gouvernement, dont l'assemblée générale est le Parlement, et dont les souscripteurs d'actions sont les citoyens... ; nous sommes loin du contrat privé de droit commun.

La souscription d'actions est donc une adhésion, non à des stipulations immuables comme le contrat d'assuran-

ces, mais à l'entreprise elle-même, entendue d'un être qui croît, ou éventuellement décroît, suivant sa loi organique, dans la ligne de sa fondation : c'est du « dynamique », non du « statique »; ces deux épithètes rendent assez bien compte de la différence entre institution et contrat.

Or, cette adhésion, de caractère institutionnel, peut s'entendre de quatre manières qui forment cascade : la cascade dans le capitalisme.

a) *Premier stade* : c'est la communion du fondateur et des souscripteurs dans la finalité d'une production spécifiée ou de tout autre service spécifié : la fabrication des produits pharmaceutiques, la construction des automobiles ou l'aménagement d'une entreprise de taxis. Fondateurs et souscripteurs visent le rendement, le bénéfice, le dividende..., mais à travers la finalité concrète de l'entreprise; cette finalité pourra évoluer, mais sans sortir de la ligne.

Je reconnais qu'entre l'évolution du but social et le changement de but social, la distinction est assez indécise; elle n'est pas moins certaine; dans le premier cas, il y a continuité, et, dans le deuxième, la continuité est rompue; je vous signale que, de cette distinction, on trouve une interprétation juridique dans la jurisprudence pharmaceutique : elle permet au pharmacien de joindre à l'officine un commerce accessoire, non un commerce distinct : le pharmacien peut vendre des thermomètres médicaux et même des produits photographiques : c'est l'élargissement, l'évolution de son négoce; il ne pourrait pas tenir dans son officine un commerce de maroquinerie ou un salon de perruquier : ce serait une dénaturation, un changement; ainsi une société anonyme, qui, au restaurant, joindrait l'hôtel, ou de l'hôtel se réduirait au res-

taurant, ne s'écarterait pas de la ligne de l' « affaire »... L'évolution du but social doit être permise à l'assemblée générale, donc à la majorité ; mais, s'agit-il d'un changement, en raison, il faudrait exiger l'assentiment unanime des associés : autant dire, former une autre société, puisque, en sortant de la ligne, on sort des engagements pris.

Ce genre de société anonyme ne se rencontre que dans les entreprises de faible portée. Du reste, à ce premier stade, la société anonyme ne soulève pas d'objections. Ou plutôt, la seule objection est que le glissement aux stades ultérieurs, qui est très sensible au point de vue psychologique et moral, est, juridiquement, à peu près insaisissable.

b) Le *deuxième stade* marque une séparation bien plus tranchée entre le fondateur et les souscripteurs. A vrai dire, il n'y a plus entre eux de communion ; un industriel de mes amis décrit la situation en trois lignes qui traduisent d'une façon presque émouvante la réaction indignée de son sens patronal au choc de l'esprit capitaliste : « Si, généralement, le fondateur *aime son idée* et l'affaire qui l'incarne, les souscripteurs, eux, n'adhèrent à cette idée que par le désir du gain. » C'est l'alliance du patronat et du capitalisme : la tête demeure patronale, le corps est devenu capitaliste. Le souscripteur, l'adhérent se désintéresse bien de la marche de l' « affaire » ; il la surveille simplement pour tirer son épingle du jeu avant qu'elle ne s'écroule, pour négocier son titre avant que le cours ne tombe ; et cette surveillance il l'exerce, bien entendu, par la cote de la bourse et par les yeux de son banquier, dont les conseils ont pour lui la même autorité que les diagnostics de son médecin, et plus que les avertissements de son directeur de conscience : les banquiers sont les directeurs de conscience de la société capitaliste.

A vrai dire, les actionnaires de cette sorte ne sont plus que des bailleurs de fonds, c'est-à-dire des étrangers à l'affaire ; celle-ci n'est pour eux qu'un placement. Actionnaires, ils ne demeurent que sur le plan d'un juridisme superficiel ; au fond, ils ne sont que des obligataires. Mais, s'ils ne sont que des obligataires, des étrangers, ils n'ont donc plus rien à faire dans la direction de l'entreprise ; et vous verrez, tout à l'heure, le même industriel... et ami s'armer d'un fouet vengeur pour les chasser du temple...

c) *Au troisième stade*, le capitalisme s'est installé à la tête ; la communion est rétablie entre les deux partis ; les fondateurs et les adhérents sont de nouveau à l'alignement, mais sur la ligne d'en bas ; ils ne cherchent de part et d'autre que le rendement. Les fondateurs ont choisi l'électricité parce que l'électricité leur paraissait, quant à présent, matière à rendement ; mais ils ne s'intéressent pas plus à l'électricité qu'à la sardine bretonne ou à la choucroute alsacienne ou aux truffes du Périgord ; ils sont d'ailleurs également incompétents : un bon directeur fortement appointé et intéressé aux bénéfices, suppléera à leur incompétence de même qu'à leur indifférence. Ils n' « aiment » pas leur idée. Ils n'ont qu'une compétence (et ils s'en flattent très haut) et qu'un amour (et ils n'ont pas besoin de le déclarer pour qu'on s'en aperçoive) : ils ont la compétence des affaires, et ils aiment l'argent.

Cette fois, nous sommes en plein dans l'empire de Mammon. Nul n'ignore que l'on retrouve à peu près les mêmes noms dans les conseils d'administration de la plupart des grandes affaires : « Ils ne sont qu'une poignée, dit l'encyclique *Quadragesimo Anno*, entre les mains desquels s'opère, non seulement la concentration

des richesses, mais l'accumulation d'une énorme puissance, d'une puissance despotique, sur des biens dont ils ne sont même pas, ordinairement, les propriétaires, mais seulement les dépositaires et les gérants et qu'ils gouvernent à leur gré, qui dispensent le crédit suivant leur bon plaisir et distribuent, en quelque sorte, le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, de telle sorte qu'on ne peut plus respirer sans leur consentement... »

C'est dans cette atmosphère qu'a été votée la plus capitaliste de nos lois nationales (22 novembre 1913). Elle décide que, moyennant une majorité renforcée, l'assemblée générale des actionnaires peut modifier les statuts de fond en comble, sauf sur deux points : le changement de la nationalité et l'augmentation des engagements pécuniaires des associés ; pas de limite à la liberté de transformer l'objet social ; aucune garantie pour la minorité opposante ; mais qu'importe ? dans l'alchimie capitaliste, l'électricité se transmue à volonté en choucroute et en sardines puisque tout se transmue en argent.

d) On a trouvé mieux — c'est le *quatrième stade* — et c'est plus franc, il existe aujourd'hui des sociétés anonymes qui n'ont pas d'autre but que la spéculation. Leur unique but, inscrit dans leurs statuts, est de pourvoir au placement des capitaux apportés par les associés, lesquels elles font valser d'entreprise à entreprise, à l'effet d'en tirer le plus gros rendement... Cette fois, nous sommes bien au fond de la cascade.

2° Voilà le contrat d'adhésion qui est au point de départ de la société anonyme — le contrat de souscription. Il y en a un autre, qui, celui-ci, se renouvelle d'assemblée générale en assemblée générale : le **mandat** des administrateurs et des commissaires aux comptes.

Ce que c'est, *en fait*, que ce mandat?... A l'assemblée constitutive, qui voulez-vous qu'on « mandate », si ce n'est les fondateurs ou ceux que les fondateurs désignent? Aux assemblées annuelles,... la foule des petits actionnaires ne se dérange pas pour s'y rendre; les frais de voyage et de séjour absorberaient leurs dividendes, et au-delà; et pourquoi faire, je vous le demande? En fait, quand le voyage ne leur est pas payé — l'un des attraits des actions de chemins de fer est le voyage en première classe offert par la compagnie aux porteurs de quarante devises, mais c'est un procédé qui n'appartient qu'à elles de garnir la salle de la rue de Grenelle, — les actionnaires envoient un pouvoir en blanc, par l'intermédiaire de leur banquier — toujours les banquiers! — et les administrateurs les distribuent : de telle sorte que l'assemblée générale qui nomme administrateurs et commissaires, contrôle et approuve leur gestion, ne se compose que des administrateurs et commissaires qui se mandatent entre eux et se donnent à eux-mêmes quittance de leurs comptes. Le seul risque est que la discorde s'élève entre les administrateurs; mais elle ne survient jamais qu'en cas de mauvaises affaires, et quand les affaires ne vont plus, les financiers ont d'avance opéré leur retraite : en 1925, lord Daziel et son groupe s'emparent de la direction de la Compagnie des Wagons-Lits : dividendes énormes; hausse en bourse; en 1929, le groupe se retire; pour sauver la situation, la nouvelle direction est obligée de ramener les dividendes de 75 francs à 20 francs et de porter les amortissements de 17 millions à 60 millions... A titre d'exemple.

Est-il donc vrai qu'*en droit*, les administrateurs sont les mandataires des associés? Cela ne serait vrai que sous l'angle contractuel, et c'est un angle sous lequel l'on voit cette sorte de monde à l'envers. Les administrateurs ne

sont pas les mandataires des associés, ils sont les *représentants* de l'affaire ; ils sont les *gouvernants* de l'entreprise. Voulez-vous réfléchir sur ces deux mots ?

a) Le *mandat* donne le pas au mandant sur le mandataire ; il le nomme et le révoque à son gré ; il lui donne ses instructions, et le mandataire est tenu de les suivre de point en point : le mandat est impératif. La *représentation*, c'est la position du tuteur en face du pupille ; c'est surtout la position du député à la Chambre : le député n'est pas le mandataire de ses électeurs, pas davantage de sa circonscription ; il est le représentant de cette « affaire » qu'est l'intérêt général du pays ; c'est pourquoi toutes les constitutions politiques interdisent le mandat impératif ; le programme électoral est une déclaration, ce n'est pas une promesse, et si le mot promesse y figure, c'est un abus de langage ; le député, dans l'exercice de sa charge, n'a d'ordre à recevoir de personne, ses électeurs ne peuvent pas le révoquer... En 1871, lorsque l'Assemblée Nationale eut ratifié le traité de Francfort, les élus des deux départements annexés envoyèrent leur démission ; après en avoir donné lecture, le président fit observer à ses collègues qu'ils avaient été désignés par leurs circonscriptions pour représenter la France qui demeure ; il les invita à rentrer dans la salle des séances, et ceux-ci continuèrent à siéger jusqu'à la dissolution de l'Assemblée ; à une époque ultérieure, la Chambre a tenu pour non avenues les démissions remises en blanc par des députés socialistes à leur parti pour les sortir en cas d'infraction à la discipline : le Président refusa d'en donner lecture lorsqu'il les trouva dans son courrier : voilà la vérité juridique...

b) Eh ! donc, la société anonyme est constituée à la manière d'un État. Or la structure de tout État repose sur la différenciation entre *gouvernants et gouvernés* ; et c'est à cela que se ramène la séparation des pouvoirs.

Toute constitution repose sur l'équilibre de deux pouvoirs : un pouvoir de gouvernement et un pouvoir d'assentiment et par conséquent de contrôle. Diriger, c'est le rôle du gouvernement ; contrôler, c'est le rôle des Assemblées : Gouvernement de la nation ou gouvernement de l'entreprise, contrôle des Assemblées parlementaires ou des assemblées d'actionnaires : le contrôle, c'est l'épreuve de la confiance ; le lien des actionnaires et des administrateurs n'est pas autre chose : dans l'entreprise comme dans l'État, « le pouvoir vient d'en haut, la confiance vient d'en bas ». Ce n'est pas cela qui est écrit dans la loi de 1867, mais c'est comme cela que les choses se passent, parce qu'elles ne peuvent pas se passer autrement. Il serait temps d'ajuster le juridique au réel ; il serait temps que le plan superficiel de la structure juridique se rapprochât du plan profond de la structure sociale...

II

Or si la société anonyme est un petit État, sa réforme soulève les mêmes problèmes que la réforme de l'État ; et il me semble qu'il y en a deux qui sont fondamentaux, et dont le second se subdivise lui-même en deux autres :

Le *renforcement de l'autorité* dans le sens de la stabilisation. Il n'est pas admissible qu'un gouvernement puisse être renversé pour la simple raison qu'il a cessé de plaire.

Le *renforcement de la garantie* des gouvernés, dans un double sens, car les gouvernés ont deux titres au regard des gouvernants, justement parce que l'État, pas plus qu'aucune autre institution, ne les intègre totalement. Ils sont dedans, en tant que membres ; ils sont dehors en tant que personnes. Ils sont des membres de l'État, des

citoyens, et, à ce titre, ils ont un droit de contrôle et d'assentiment. Ils sont aussi des personnes susceptibles d'entrer avec l'État dans les rapports habituels du commerce juridique : ils lui ont prêté de l'argent ; ils ont passé contrat avec ses représentants ; ils sont ses créanciers au titre d'une pension de retraite, au titre d'une responsabilité encourue ; ils invoquent contre lui leur droit de propriété... C'est sur ces deux chefs qu'ils doivent être garantis.

Tel est le fond du programme de réforme de l'État... Je l'emprunte à mon ami l'industriel, qui le présente comme programme de réforme de la législation des sociétés anonymes.

« Du fonctionnement actuel des sociétés anonymes, dit-il, il se dégage deux choses : les administrateurs sont trop puissants puisqu'ils ont toute commodité pour gérer la société selon leur intérêt particulier et non selon l'intérêt social ; ils ne le sont pas assez puisqu'ils peuvent être « débarqués » sans juste motif par n'importe quel groupe qui se serait emparé de la majorité. Le problème est donc : d'une part de donner de la stabilité aux administrateurs ; d'autre part de protéger les intérêts des actionnaires ; à ce dernier effet, deux groupes de réformes s'imposent : assurer la sauvegarde des droits propres des actionnaires ; leur donner le droit de contrôle qui leur revient du fait de leur mise dans la société.

« 1° Il convient de *renforcer l'autorité à la tête.* Toute institution comporte une autorité qui se doit au service du bien commun. Si l'autorité vient à être détachée de la recherche du bien commun, l'institution est en voie de dépérir. Pour obvier à ce péril, il faut retirer à l'assemblée des actionnaires le pouvoir de révocation *ad nutum* : on évitera par là que des groupes financiers ou autres qui se

seraient emparés de la majorité puissent peser sur la gestion des administrateurs, sous menace de les expulser.

« Dans la conception contractuelle, la révocation *ad nutum* s'explique parce que les administrateurs ne sont que les mandataires des actionnaires ; il n'en va pas de même dans la conception institutionnelle, suivant laquelle leur autorité se fonde sur le service du bien commun.

« 2° Il convient de *sauvegarder les droits propres et d'organiser le contrôle des actionnaires.*

« a) *Les droits propres des actionnaires.* Sous ce premier chef, trois principes à consolider législativement et à sanctionner judiciairement : le droit pour tout actionnaire à s'opposer au changement d'objet de la société ; le droit pour tout actionnaire de s'opposer à la prolongation de la durée de la société au-delà de la durée fixée par les statuts ; le droit pour tout actionnaire d'exiger la poursuite de l'intérêt social.

« b) *Le droit de contrôle des actionnaires.* Contrôle, non direction. En toute affaire la direction revient à ceux qui ont la possibilité (temps, compétence) de servir le bien commun. Celui qui n'apporte que de l'argent a simplement le droit de surveiller l'emploi qui en est fait.

« Si, à l'origine, la direction de la société anonyme par les actionnaires pouvait s'expliquer, c'est parce que le plus souvent la société n'était composée que de quelques gros actionnaires ; aujourd'hui, avec le nombre considérable des petits actionnaires, pareille direction est irrationnelle, et du reste illusoire.

« Il y va d'abord d'une question de compétence : on ne voit pas bien l'aptitude du cabaretier du coin qui a une action Citroën à diriger cette société, ni celle d'un brasseur à diriger une filature ; sans doute, il a une expérience générale des affaires ; cela ne suffit pas.

« Et puis, pour la plupart, les actionnaires n'ont ni le temps, ni même le désir de participer à la direction des sociétés dont ils font partie. Le petit employé qui habite Lyon et qui possède une Banque de France qui lui rapporte environ 400 francs par an, ne va pas venir à Paris pour assister à l'assemblée générale : les 400 francs ne couvriraient pas même ses frais de voyage. Le petit bourgeois dont le portefeuille plus important est réparti sur cinquante sociétés ne va pas assister à toutes les assemblées générales ; il a d'autres occupations... Il apparaît donc que le pouvoir de direction ne peut être donné à l'actionnaire, du seul fait qu'il est actionnaire.

« Et *à fortiori* il ne revient pas au capital comme le veut la loi de 1867. D'après ce système, le droit de vote est attaché à l'action ; c'est l'action qui vote, c'est-à-dire que c'est l'argent qui commande ; et c'est un renversement des valeurs.

« Et si le principe de la prééminence du capital sur l'homme est condamnable au point de vue moral, il n'est pas moins désastreux pour la vraie prospérité des entreprises : l'expérience prouve que lorsque les puissances d'argent s'emparent d'une affaire, celle-ci est bien près de son déclin ou sa prospérité est fort éphémère ; c'est pour leur malheur que beaucoup de très bonnes entreprises ont accepté le concours d'Oustric : le jour où Oustric est entré dans l'affaire Peugeot, celle-ci a commencé à baisser ; après la faillite d'Oustric, lorsque Peugeot fut libéré de ce dernier, l'affaire opéra un redressement splendide.

« Les financiers, d'ailleurs, ne visent pas la vraie prospérité des affaires, mais les coups de bourse. D'autre part, s'ils savent jongler avec les chiffres, il leur manque les vraies compétences commerciales et techniques. Aucune affaire ne doit sa prospérité à l'argent. Ce n'est pas l'ar-

gent qui construit une affaire, mais l'intelligence et la volonté de l'homme qui la dirige. Ford a toujours refusé le concours des banques et garde une sainte haine pour la finance : dans les moments les plus critiques de sa carrière industrielle, il a toujours voulu ne devoir son rétablissement qu'à une meilleure adaptation de la fabrication aux besoins de sa clientèle et à une meilleure organisation ; en ce siècle du primat de l'argent, Ford a su affirmer le primat de l'intelligence : Ford n'est pas à proprement parler un capitaliste, mais le premier travailleur des usines Ford.

« Le pouvoir de direction doit donc être enlevé aux actionnaires ; ils n'ont ni la compétence, ni le temps nécessaires, ni le désir de cette dignité qu'en fait ils abdiquent au profit des hommes de la finance. Par contre, il faut leur donner la possibilité d'exercer le contrôle. Ils sont en droit de savoir ce que l'on fait de leur argent.

« Il ne nous semble pas toutefois qu'il faille accorder le droit de vote indistinctement à tous les actionnaires.

« Pour pouvoir contrôler, en effet, il faut d'abord en avoir le goût ; et puis il faut un minimum de compétence. Or, tous les actionnaires n'en sont pas là. Il y a, parmi eux, des spéculateurs qui n'attendent point leur profit de la prospérité réelle de l'affaire, mais des fluctuations boursières ; il y a aussi la foule des actionnaires qui ont un intérêt trop minime dans la société pour pouvoir y consacrer le temps nécessaire au contrôle ; et il y a enfin le manque total de compétence d'un grand nombre : on se demande comment on peut contrôler une affaire sans même savoir lire un bilan.

« Le problème est donc de ne donner le droit de vote qu'aux actionnaires qui peuvent utilement exercer cette fonction de contrôle ; mais on ne peut pour cela se baser que sur des signes extérieurs. Peut-être serait-il expédient

de ne l'accorder qu'aux actions nominatives, sous condition de présence effective du titulaire à l'assemblée (réserve faite des empêchements jugés légitimes).

« Enfin, pour aider les actionnaires à exercer leur contrôle, la loi de 1867 a prévu des commissaires aux comptes, chargés de les documenter. Or, si en droit les commissaires aux comptes sont choisis par les actionnaires, en fait ils le sont par les administrateurs : les commissaires sont donc dans l'entière dépendance de ceux-ci. Il semble que la solution la meilleure serait de faire désigner les commissaires par le Tribunal de Commerce », disons par la juridiction corporative, mais la juridiction consulaire est déjà un mode de juridiction corporative.

c) Que si l'on observe que c'est à la même juridiction que vraisemblablement il reviendrait aussi de pourvoir à la protection des « droits propres » des associés, en statuant sur leurs recours contre les délibérations portant changement d'objet ou prolongation illégitime de la durée de la société, ainsi que de recevoir leurs actions tendant à exiger la poursuite de l'intérêt social, qu'elle serait nécessairement juge des griefs propres à justifier la révocation des administrateurs, et, en dernier ressort, de la validité des excuses présentées à l'assemblée des actionnaires, il apparaît clairement que la connexité de la réforme structurale des entreprises et de la structure juridique de la profession se manifeste au niveau de la société anonyme aussi bien qu'à celui de l'entreprise patronale : la *justice corporative* en est le pivot ; ainsi notre régime administratif et notre droit administratif, qui est le lieu d'émergence du droit corporatif en notre pays, se sont fixés dans la pratique jurisprudentielle du Conseil d'État.

En somme, sous couleur de restriction des pouvoirs des actionnaires, il s'agit de leur propre défense contres le

puissances financières dont ils sont le jouet. Moins de pouvoirs : au lieu de la direction... nominale, le contrôle, mais un contrôle rendu effectif; au lieu du suffrage universel, également nominal, non des associés, mais des actions, un suffrage restreint aux actions nominatives et aux actionnaires dont la présence est l'indice du souci qu'ils prennent de l'affaire, soit une reprise du facteur humain sur l'anonymat derrière lequel s'exerce la toute-puissance de l'argent... Moins de pouvoirs, mais des pouvoirs plus réels, entre meilleures mains, plus sûrement ordonnés au bien de l'entreprise et de ses collaborateurs de toutes les catégories, en même temps qu'au bien général : voilà la philosophie très simple et très saine de mon ami et conseil. Et voici les dernières lignes de son mémoire :

« A la fin de cette étude, il est très important de noter que si la société anonyme est une institution, elle est englobée dans une institution plus vaste qui est l'entreprise. Elle ne forme pas un tout indépendant et autonome, mais une partie dans l'institution supérieure qu'est l'entreprise. La société anonyme n'est pas maîtresse d'elle-même; elle est subordonnée au bien commun de l'entreprise. Les actionnaires doivent bien se rendre compte qu'en tant qu'actionnaires ils collaborent moins au bien commun que les techniciens et les ouvriers de l'entreprise qui y consacrent, eux, leur activité et leur intelligence. Le tout, c'est l'entreprise, et non la société des capitalistes : elle n'est qu'une partie, et non la première, dans ce tout. »

J'ose vous prier de méditer cette très grave conclusion ; et je divise votre méditation en trois points :

L'entreprise et la société anonyme ne se confondent pas. L'entreprise est un principe spirituel : une idée orga-

nisée. La société anonyme est un aménagement financier, donc matériel, conçu en vue de la réalisation de l'entreprise. Elles sont analogiquement dans les rapports du corps et de l'esprit : la société incarne l'entreprise, l'entreprise est le souffle qui l'anime.

Par un renversement des valeurs, la conception capitaliste et contractuelle met l'entreprise au service et à la merci de la société anonyme ; dans ce système, l'entreprise n'a pour but que la prospérité de la société.

Par un juste rétablissement des valeurs, la conception institutionnelle, qui est la conception rationnelle, remet la société au service de l'entreprise : la société a pour but de soutenir l'entreprise.

Ce rétablissement s'impose. Comment le faire? Et très spécialement que peut et doit faire l'État en vue de ce rétablissement? Nous en parlerons prochainement.

RAYMOND-GEORGES RENARD.

NOTES ET RÉFLEXIONS

L'élection présidentielle du 18 décembre 1935 en Tchécoslovaquie

La fin de l'année 1935 a vu, en Tchécoslovaquie, l'événement le plus considérable depuis la fondation de l'État : un changement à la présidence de la République. M. Masaryk, qui exerçait la magistrature suprême depuis 1918, qui avait été réélu à une forte majorité et sans concurrent pour une période de sept ans en mai 1934, a donné sa démission, pour raisons de santé. Depuis de longs mois, le président était souffrant. Un mal l'avait frappé, plus grave que les bronchites passagères qui l'affligeaient souvent et dont on s'inquiétait, à cause de son grand âge. Sans doute, il avait surmonté un danger immédiat, mais les photographies qu'on donnait de lui dans les journaux ne cachaient point qu'il demeurait infirme, avec le bras droit paralysé. Il ne quittait plus sa résidence de Lany, près de Kladno, et quand on passait sur les ponts de Prague, on regardait avec tristesse le château des Hradcany, où ne flottait plus le pavillon présidentiel. L'intelligence du malade n'était point diminuée, mais les facultés de travail devenaient moins souples. Quand il s'en aperçut lui-même, il décida d'abandonner ses fonctions. Il l'avait dit : « Quand les forces me trahiront, je remettrai aussitôt la charge à de plus jeunes. » Il avait été un chef, il n'aurait jamais accepté de n'être plus qu'un figurant, même une figure. Peut-être aurait-il aimé mourir en fonctions, mais puisque, au lieu de la mort qu'il n'avait jamais redoutée, était venue l'infirmité incurable, Masaryk se résignait. Il « abdiquait ». Le mot a été prononcé : juste, au fond. Ceux qui l'aimaient le vénéraient comme un père,

des Tchèques républicains ne craignaient pas de dire « comme un roi ». C'est plus que le terme d'une magistrature, c'est la fin d'un règne. Masaryk avait quatre-vingt-cinq ans et neuf mois : il était demeuré à la présidence de la République pendant plus de dix-sept ans.

Il est trop tôt pour porter un jugement sur cette période de l'histoire des pays tchèques et slovaques, ou pour démêler la part exacte de M. Masaryk dans des événements aussi complexes que la mise en application de la Constitution de 1920, les réformes agraires, les lois sociales, la politique vis-à-vis des Slovaques, des minorités allemande, hongroise et polonaise, la question religieuse, le rôle de la Tchécoslovaquie dans la politique européenne. Le président recommandait en toutes choses la mesure et la justice. Il répétait que des institutions démocratiques, mais surtout un esprit démocratique, garantiraient au nouvel État la conduite la plus sage et la plus juste. Il était populaire, moins qu'on ne le disait à l'étranger, beaucoup plus que ne le croyaient des Tchèques frondeurs. Il avait des admirateurs maladroits, dont l'intransigeance nuisait à la cause qu'ils prétendaient défendre. Mais ceux qui ont approché le Président, même avec des préjugés, en tout cas avec une philosophie générale très éloignée de la sienne, attesteront l'impérissable souvenir qu'ils gardent de sa courtoisie, de sa compréhension, de sa tolérance, en un mot du rayonnement de son âme vraiment chrétienne, bien qu'aucune Église ne le comptât parmi ses fidèles.

Élevé dans le catholicisme, marié selon le rite protestant à une Américaine, d'origine française, très influencé par le protestantisme anglo-saxon mais aussi par les souvenirs de la Réforme tchèque et du mouvement hussite, il était en dehors de toute confession. Sans pouvoir en donner une preuve formelle, je ne crois pas qu'il fît partie de la franc-maçonnerie, comme on l'assure chez nous dans certains milieux qui n'en savent rien, mais trouvent l'affirmation confortable. Cet adversaire de Voltaire et de l'esprit voltairien n'a jamais combattu l'Église catholique en tant que

telle, même au plus fort de ses luttes contre l'influence du clergé dans l'ancienne Autriche.

On peut l'appeler anticlérical, mais on commettrait la pire erreur en le rapprochant de certains anticléricaux français ou bien en voulant voir en lui le type et le chef des anticléricaux tchèques, dont beaucoup figuraient hier parmi ses adversaires de la dernière minute. Il a toujours affirmé sa croyance dans la personne historique de Jésus, sa ferveur pour les Évangiles, son scepticisme à l'égard de certains travaux d'exégèse contemporaine et de leur portée pratique. Toute croyance religieuse sincère avait son respect. On ne saurait oublier que la guerre au catholicisme était imminente en Tchécoslovaquie au moment où il a pris le pouvoir, qu'il n'avait qu'un signe à faire, un encouragement à donner, pour livrer passage à toutes les violences, à tous les sacrilèges, et qu'après dix-sept ans de son gouvernement, la Tchécoslovaquie, de l'aveu même de Pie XI, occupe une bonne place parmi les pays catholiques de l'univers. Ces deux faits relèvent déjà de l'histoire et ils ne devront jamais être absents d'un jugement porté sur l'œuvre du Président libérateur.

La succession présidentielle a donné lieu, en Tchécoslovaquie, à une courte, mais âpre lutte intérieure, à un classement des partis, sinon à un regroupement, peut-être prélude d'un ordre nouveau. Ce qui s'est passé est, en tout cas, riche d'enseignement sur la situation véritable de la République.

Du personnel politique tchécoslovaque, l'Occident retient surtout deux noms : Masaryk, Benes. Le premier quittant sa charge, on attendait que le second le remplaçât. C'est ce qui s'est passé. Quoi de plus simple? Mais alors pourquoi tant de difficultés que prévoyaient ceux qui connaissent la Tchécoslovaquie? Celles-ci tiennent aux conditions dans lesquelles a grandi et vit le jeune État.

L'erreur est de croire que M. Masaryk et M. Benes seuls ont créé ou inventé la Tchécoslovaquie. L'indépendance des pays tchèques et des pays slovaques avait été préparée de

longue date, par les luttes nationales et politiques du XIXe siècle. A la veille de la guerre de 1914, l'ancien royaume de Bohême avait beaucoup plus de forces qu'on ne le croit : il était bien autre chose qu'un souvenir historique. S'il lui manquait la liberté politique totale, s'il dépendait de Vienne et de la Cisleithanie, son administration était presque tout entière entre les mains des Tchèques : il avait sa diète, son Université, ses tribunaux, ses écoles, ses journaux, sa représentation politique divisée en plusieurs partis.

Les Slovaques, qui relevaient de la Transleithanie, de la couronne hongroise de Saint-Étienne, étaient parvenus à une évolution politique moins avancée. En 1848, Tchèques et Slovaques avaient cru l'heure venue de conquérir ensemble leur indépendance, au nom du droit des peuples et du principe des nationalités. Bientôt, de ce romantique enthousiasme, ils passèrent à des conceptions plus réalistes. Les Tchèques comprirent la nécessité de réclamer l'indépendance du royaume de Bohême à l'intérieur des frontières historiques, où vivait depuis le XIIe siècle une population allemande. La perspective d'être incorporés à un royaume slave effrayait naturellement les Allemands de Bohême, et leur opposition empêcha, jusqu'à la veille de la guerre, la réalisation du projet. De 1848 à 1914, toute collaboration avait cessé entre Tchèques et Slovaques. Ces derniers cherchaient à obtenir du gouvernement hongrois, à défaut de l'indépendance totale, la reconnaissance de leurs droits et de leur langue. Dans les deux pays, de fortes sympathies pour la Russie se faisaient jour. Mais la Russie était puissance autocratique et orthodoxe. Aussi les Tchèques catholiques ou démocrates, les Slovaques catholiques, gardaient-ils, cependant, beaucoup de méfiance envers elle. Le professeur Masaryk, par exemple, assurément slavophile, mais plus encore admirateur fervent de la démocratie occidentale, le clergé catholique des pays tchèques, le clergé catholique slovaque, très puissant sur le peuple des campagnes, n'avaient rien à attendre de la Russie tsariste. Ainsi s'explique la patience avec laquelle on supportait ici le régime autrichien et là le

régime hongrois, s'efforçant seulement d'obtenir de très appréciables améliorations.

La guerre survint, guerre du monde slave et occidental contre le monde germanique. Ni la Bohême ni la Slovaquie n'hésitèrent : elles voulurent la défaite du parti germanique, la libération du pays par la victoire du camp opposé. Mais tandis que M. Masaryk et M. Benes, d'accord avec les gouvernements de l'Entente, créaient une légion de volontaires tchécoslovaques et préparaient la libération de leur peuple, d'autres patriotes, demeurés dans le pays même, après avoir épuisé l'espoir d'être délivrés par l'avance de l'armée russe, puis d'arracher à l'empereur Charles la reconnaissance d'une Bohême libre, organisaient la révolution qui triompha à Prague le 28 octobre. Ainsi l'indépendance tchécoslovaque fut-elle acquise par une double action révolutionnaire : celle de Masaryk et de Benes hors des frontières, celle de Kramar-Rasin-Svehla à l'intérieur.

On ne doit donc pas s'étonner si, pendant de longues années, Masaryk, devenu président de la République tchécoslovaque, considéra comme son successeur désigné M. Svehla, l'un des artisans de la révolution intérieure. M. Svehla était le chef d'un des partis politiques les plus puissants de la République : le parti agrarien ou républicain. A plusieurs reprises, il fut président du Conseil des ministres. Son autorité personnelle, l'intégrité de sa vie, la sûreté de son jugement, son expérience le désignaient à occuper un jour la magistrature suprême. Il mourut en décembre 1933. Je me souviens de ses obsèques. M. Masaryk y assistait, supportant, avec une étonnante vigueur, le col de la pelisse ouvert, l'une des plus basses températures d'un hiver très rigoureux, et le spectacle était inoubliable, du chef d'État octogénaire qui conduisait le deuil de son Grand Dauphin. La mort de Svehla prêtait de singulières chances à une candidature éventuelle de M. Benes.

Il fallait compter avec les partis politiques. Dans l'impossibilité de dégager au Parlement une majorité homogène, le ministère en fonctions représentait la coalition des partis

bourgeois (nationaux-démocratiques, agrariens, agrariens allemands, populistes ou catholiques tchécoslovaques) et de partis socialistes (socialistes-nationaux, comme Édouard Benes, ou social-démocrates). Deux ministres allemands en faisaient partie, mais les principaux partis slovaques, les catholiques de Mgr Hlinka et les nationalistes-autonomistes, se trouvaient dans l'opposition. Au cours de l'hiver 1934-1935, qui précéda les élections, l'opposition se trouva renforcée par les nationaux-démocrates, mécontents de la politique financière du gouvernement et des rapprochements avec les Soviets. Ils formèrent un nouveau groupe avec deux partis de droite, très opposés au Château (entendons : à M. Masaryk et à M. Benes). Ce fut l'Union nationale qui, lors des élections de 1935, mena contre M. Benes une campagne violente.

En même temps, de grands changements se produisaient chez les Allemands de Bohême : M. Konrad Henlein, orateur de talent, commença à dénonçer la faillite des anciens partis allemands de Tchécoslovaquie. Tout en protestant de son respect pour l'état tchécoslovaque, il proposait une philosophie totalitaire, très proche de l'idéologie hitlérienne, et créait un nouveau parti : « Sudetendeutsche Partei ».

Le principal résultat des élections de 1935 fut son succès, au détriment des anciens groupes allemands. Chez les Tchèques, l'Union nationale n'ébranla point sérieusement les anciennes positions politiques, et le parti agrarien recueillit le plus grand nombre de voix. En face de cette opposition allemande d'un caractère nouveau, inquiétant, assurément redoutable, la solidarité slave était plus que jamais nécessaire. Si les catholiques et nationalistes slovaques, qui avaient fait liste commune, n'entrèrent pas dans le cabinet de concentration aussitôt reformé, leur opposition changea de caractère. Leur participation au gouvernement sembla possible, au moins dans un avenir peu éloigné.

Au sortir des luttes électorales, un grand événement offrit à de nombreux habitants de la République l'occasion d'oublier, pendant quelques jours, leurs querelles nationales ou

politiques : le Congrès catholique. Prague, où, depuis 1918, tant d'importantes cérémonies s'étaient déroulées, n'en avait peut-être pas encore vu de si grandiose ni de si touchante. L'afflux des pèlerins, dont beaucoup n'étaient jamais venus dans la capitale et que cette fête exceptionnelle appelait des plus lointains cantons de la montagne, la présence du cardinal Verdier, légat du Pape, et de nombreux évêques étrangers, l'ordre parfait et la pompe des cérémonies liturgiques messe en plein air au stade de Strahov, bénédiction du Saint-Sacrement sur la place Wenceslas, composèrent un spectacle étonnant. Le gouvernement participa à ces fêtes. Le cardinal-légat fut entouré des plus grands honneurs. Il rendit visite à Lany au président Masaryk. Pour qui se rappelait la haine dont l'Église était poursuivie en Bohême au lendemain de la Révolution, lorsque la statue de la Vierge était renversée sur la place du Tyn, et que la grande patriote tchèque Zdenka Braunerova, fille d'un chef politique de 1848, bravant la foule, venait déposer sur les débris une gerbe de roses rouges, quelle émotion de voir une croix géante dressée au-dessus de l'autel, place Wenceslas, avec cette inscription *Christus regnat!* Dans les circonstances douloureuses qu'on traversait : inquiétudes de la situation internationale, souffrances du chômage et de la crise, le Congrès laissa l'impression d'une grande et rafraîchissante réconciliation, d'un acte de sublime charité. Le souvenir n'en était pas éteint quand, à l'automne, le Président Masaryk, jugeant son état avec une impitoyable lucidité, prit la résolution de démissionner.

Il souhaitait que M. Benes fût élu à sa place. La situation politique semblait donner des apaisements à tous les partis pour la première fois depuis 1918, il y avait à la présidence du Conseil un Slovaque, membre du parti agrarien M. Hodza. Le président du Sénat était un socialiste, M. Soukup, le président de la Chambre un agrarien, M. Malypetr. Cependant, bien que les chefs du parti fussent ralliés à la candidature Benes, des ambitions s'éveillèrent dans les rangs des agrariens. Certains crurent voir dans le succès probable

du ministre des Affaires Étrangères une victoire de la gauche et ils cherchèrent à opposer à la candidature socialiste une candidature bourgeoise.

Découragés par l'illustre historien Pekar, l'un des chefs spirituels de la Bohême et qui avait souvent combattu, d'un point de vue conservateur et national, les idées de M. Masaryk, les agrariens trouvèrent un candidat dans le professeur Nemec. On put craindre une dispersion des voix, une division générale où le tragique l'aurait disputé au grotesque. L'étranger aurait ajouté foi aux insinuations malveillantes qui présentaient la Tchécoslovaquie comme un État sans assises et sans discipline, artificiellement maintenu par le prestige de M. Masaryk et destiné à l'émiettement, dès que son chef disparaîtrait.

En ces conjonctures, les partis catholiques, tchèque et slovaque, imposèrent l'arbitrage. Ils promirent leurs voix à M. Benes, que les communistes assuraient, d'autre part, de leurs suffrages. Dès lors, la candidature Nemec fut retirée et M. Benes élu président par une imposante majorité de 340 voix sur 446, dépassant les majorités de M. Masaryk en 1920, 1927 et 1934. Il y avait eu 76 bulletins blancs, qu'on attribue généralement au parti de M. Henlein. C'est la preuve que le nouveau parti allemand (qui dispose de 44 sièges à la Chambre et de 23 au Sénat) n'est point encore disposé à se rapprocher du gouvernement actuel. Sans s'arrêter à des conclusions pessimistes, on ne dissimulera pas que le problème allemand, après quelques années meilleures, ne soit aujourd'hui le plus grave de la vie politique en Tchécoslovaquie.

Au contraire, la question slovaque est plus rassurante. Les événements donnent raison à ceux qui, n'étant pas aveuglés par des préjugés anticléricaux, ont toujours refusé d'appeler séparatisme l'autonomisme slovaque et n'ont cessé de regretter certaines intransigeances ou certaines méfiances des Tchèques à l'égard des Slovaques. Sans doute les Slovaques sont-ils très sensibles à la présence de leur compatriote, M. Hodza, à la tête du gouvernement, aux apaisements fournis par la

politique récente, à leurs intérêts religieux. Mais par-dessu tout, ils ont donné une preuve de haute sagesse et de patrio tisme, dont le bénéfice ne leur sera pas contesté. Voilà pourrait-on dire, le principal enseignement qui se dégage d l'élection présidentielle, si l'on songe à la question des natio nalités en Tchécoslovaquie. On ne saurait négliger, sous l prétexte qu'elles sont moins nombreuses, la nationalit magyare ou la nationalité polonaise. Au sujet de cette der nière, un fait sans doute digne de remarque est l'attitud beaucoup plus conciliante qu'a prise, ces dernières semaines M. le député Wolff, représentant de la minorité polonaise d Tesin et défenseur ardent de ses droits, mais allié politiqu des catholiques slovaques.

Pour ce qui concerne les partis tchécoslovaques, la sagess commandera d'oublier les divisions de l'avant-dernière heur au profit du résultat final. Puisque les agrariens et le part de l'artisanat ont fini par lui donner leurs voix, M. Bene doit son élection à tous les partis, sauf une petite minorité Ses liens avec son parti d'origine s'en trouvent dénoués : i est désormais le mandataire de la nation, le président d tous.

Mais en dehors de lui, quelque chose d'importan demeure : le rapprochement entre les partis socialistes et le partis catholiques. En quelques semaines, le ton des journau de gauche s'est singulièrement modifié quand ils parlent de catholiques. Ils se plaisent à reconnaître à leurs ancien adversaires une maturité politique, une compréhension d la question sociale qu'ils ne trouvent pas au même degr chez les agrariens. Si bien que la division habituelle entr partis bourgeois (droite, agrariens, populistes) et parti socialistes s'atténue. Le parti catholique, les partis catholi-ques, devrait-on dire, en songeant aux Tchèques et aux Slo-vaques, tendent à devenir des partis du centre et prennen une position d'arbitres, singulièrement avantageuse. Or le agrariens, s'ils cherchent à diminuer l'influence des populis-tes, ne le font pas, ne le font plus, pour le moment du moins, en prenant une attitude hostile au catholicisme. Au

contraire, ils auraient tendance à attirer vers eux une clientèle catholique de droite, sensible aux risques de complaisances envers les partis socialistes.

De quelque façon que l'on envisage la situation politique, les catholiques se trouvent dans une position favorable au pays de Jean Hus. La Tchécoslovaquie de 1936 a prouvé sa force et sa résistance à l'heure où, dans toute l'Europe, on faisait courir sur son compte des propos pessimistes. Dans cette force, dans cette résistance, l'idée catholique a eu un rôle évident. Elle n'est donc plus l'hôte suspect qu'elle était au XIXe siècle dans la Bohême en voie de libération. Rome le sait, qui accorde avec éclat le chapeau de cardinal à l'archevêque de Prague, qui se prépare à placer sur les autels de la chrétienté une nouvelle sainte tchèque : la bienheureuse Agnès Premyslide, de la première maison royale de Bohême. Le gouvernement de Prague apprécie ces gestes, car il mesure à sa valeur la puissance de l'Église, capable en même temps d'exalter le passé, de consolider le présent, de préparer l'avenir. Il faut constater ces résultats, mais d'autant plus se méfier d'imprudences qui nous feraient méconnaître les courants contraires, les traditions opposées, enfin cette situation complexe de la Tchécoslovaquie à l'intérieur et à l'extérieur. Faute d'en tenir compte, on s'exposerait à des surprises.

VICTOR-L. TAPIÉ.

L'Allemagne et les accords de Locarno

Le Reich semble chercher actuellement à la France et à l'Angleterre une « querelle d'Allemand ». Oyez plutôt de quoi il s'agit.

Des entretiens auraient eu lieu, à la fin de l'année 1935 et au début de la présente année, entre états-majors français et britanniques, au sujet des moyens propres à garantir la sécurité collective en Méditerranée — on ne sait quelles complications la guerre en Afrique peut amener. Mais ces conversations auraient également porté sur « la frontière de Locarno », c'est-à-dire sur la frontière du Rhin. Et c'est là ce qui a si fort scandalisé nos voisins. Eux qui ne se gênent guère pour dénoncer unilatéralement les traités, ils accusent Londres et Paris de se détacher des autres signataires des accords de Locarno, à savoir l'Italie, la Belgique et le Reich, pour étudier à eux deux des préparatifs d'ordre technique portant sur l'application des fameux accords.

N'étant pas dans le secret des états-majors, nous ne pourrions ni affirmer ni démentir la véracité des assertions allemandes, si nous n'avions pas eu connaissance d'une démarche faite à Berlin par les ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne, lesquels ont affirmé aux dirigeants allemands, de la part de leurs gouvernements respectifs, que les entretiens militaires incriminés n'avaient porté que sur l'assistance mutuelle en Méditerranée.

A supposer même que les informations venues d'outre-Rhin soient correctes, et qu'il y ait eu effectivement des entretiens franco-britanniques en relation avec les accords de Locarno, nous ne voyons même pas les raisons d'ordre

politique ou juridique s'opposant à de telles conversations.

*
* *

Que disent les accords en question, généralement si mal interprétés par toute une partie de l'opinion française? Ils affirment d'abord la volonté de la France, de la Belgique et de l'Allemagne de maintenir intacte la frontière séparant les deux premiers pays du troisième, et de renoncer à toute modification de cette frontière par des moyens de force. En d'autres termes, le Reich a accepté volontairement à Locarno les limites occidentales qui lui avaient été imposées par le traité de Versailles. On ne lui demandait donc aucun sacrifice nouveau, au contraire, car on lui apportait une garantie.

Les accords prévoient en effet que l'Angleterre et l'Italie sont garantes de l'inviolabilité de la frontière du Rhin. Si donc l'Allemagne viole cette frontière, les deux pays en question se rangent aux côtés de la France et de la Belgique pour la défense du droit. *Mais si l'atteinte au traité vient de la France, c'est le parti de l'Allemagne qu'ils doivent suivre.* La réciprocité est donc absolue, et par cela même l'amour-propre du Reich, qui avait été certes soumis à de sérieuses épreuves depuis la fin de la guerre, se trouvait sauf.

Locarno est un modèle de traité d'assurance mutuelle, extrêmement simple et tout à fait efficace. Il sert les intérêts du Reich aussi bien que les nôtres. Pourquoi donc cette levée de boucliers à propos d'une soi-disant violation de Locarno?

En réalité, l'Allemagne voit toujours d'un fort mauvais œil les affirmations de la bonne entente entre Paris et Londres. Dans son livre *Mein Kampf*, Hitler a assigné à la politique de son pays, comme un des buts essentiels, de séparer ces deux capitales. Or, que voyons-nous? les maladresses de la diplomatie du Reich n'aboutissent qu'à rap-

procher périodiquement, de façon chaque fois plus étroit les deux anciens alliés.

Que s'est-il, en effet, passé récemment? Berlin a fa savoir que le moment ne lui semblait pas opportun po la conclusion d'un Locarno aérien. Il est évident que moment sera beaucoup plus opportun — pour le Reic — lorsqu'il aura constitué une flotte aérienne puissant La réponse allemande a, on le conçoit, fortement déçu cabinet de Saint-James. Ajoutez à cela le réarmeme intensif de ce même Reich et ses revendications coloni les. M. Goebbels provoque une ovation lorsqu'il décla (discours prononcé à Berlin le 17 janvier) : « Notre pr gramme se continuera quand nous le jugerons opportu Nous nous tirerons d'affaire sans beurre, mais non sa avoir par exemple des canons. Un jour viendra où il no faudra exiger que l'univers nous donne des colonies. » E nous savons aussi que des cargaisons considérables c coton sont débarquées sur les côtes de la Baltique, out d'autres produits dont on ne fait assurément pas d beurre, ni même des saucisses.

Qu'à propos de la Méditerranée, les états-majors fran çais et britanniques aient étendu leurs études prélimina res jusqu'au Rhin, les circonstances politiques actuell justifieraient cette élémentaire prudence.

*
* *

Passons à l'aspect juridique de la question. On pe penser que les gouvernements britannique et françai qui n'ont pas pratiqué la doctrine du chiffon de papie savaient ce qu'ils faisaient s'ils ont véritablement fa procéder à ces conversations entre militaires. Mais c n'est pas la première fois que semblable accusation au été encourue non seulement par ces deux gouvernement mais aussi par celui de Rome.

Ainsi les conventions militaires passées entre la Fran

et l'Italie, et qui faisaient passer ce dernier pays de sa position de garant à celle de partie intéressée, constituaient déjà, aux dires de Berlin, une violation du pacte de Locarno. En effet, affirmait-on, aucune modification dans la situation respective des signataires de ce Pacte n'aurait dû être apportée sans l'agrément de tous les autres signataires, et un accord spécial entre deux ou plusieurs de ces signataires, surtout un accord de caractère militaire, porte atteinte à la lettre et à l'esprit dudit pacte.

Mais une autre atteinte grave est également constatée par nos voisins, à savoir la déclaration commune faite le 14 avril 1935 à l'issue de la signature des accords de Stresa. Voici le contenu de cette déclaration :

Les représentants de l'Italie et du Royaume-Uni, puissances signataires du traité de Locarno seulement en qualité de garantes, réaffirment solennellement toutes les obligations qui découlent de ce traité pour ces puissances et déclarent qu'elles entendent, le cas échéant, les accomplir fidèlement. Les deux puissances ayant assumé la même obligation à l'égard de toutes les autres parties du traité de Locarno, *la déclaration commune présente, faite à la conférence de Stresa, à laquelle prend part la France, sera officiellement communiquée au gouvernement allemand.*

Il est impossible de voir en quoi cette déclaration peut porter la moindre atteinte à Locarno, d'autant que le Reich était courtoisement informé de la réaffirmation desdits accords par les deux puissances garantes. Il faut véritablement être de mauvaise foi, et chercher tous les prétextes de dénonciation, pour reprocher à l'Angleterre et à l'Italie la rédaction d'un document qui avait précisément pour objet de prouver au Reich que les accords de Stresa n'étaient nullement dirigés contre lui.

Un article de l'organe officiel du parti national-socialiste, le *Voelkische Beobachter*, article daté du 15 janvier, laisse à ce sujet apparaître le bout de l'oreille germanique. Il s'agit de prouver à tout prix que Londres, Paris

et Rome n'observent pas les clauses de Locarno, alors qu' « une grande puissance souveraine (nous devinons laquelle) entretient avec une conscience scrupuleuse une zone démilitarisée à la frontière de son territoire ». La chose une fois prouvée, on en prendra prétexte pour remilitariser cette zone en rejetant sur autrui l'initiative de la violation de la parole donnée.

Mais venons au fond même de l'accusation : les conversations franco-britanniques relatives à l'assistance mutuelle dans le cadre du Pacte de la Société des Nations.

La guerre italo-éthiopienne a prouvé que l'assistance mutuelle en cas d'agression n'était pas au point. Si le Reich n'avait pas jugé bon de quitter Genève avec éclat, il eût sans aucun doute participé à ces conversations. Or, non seulement il a déserté son poste international, mais il a de surcroît, au mépris des engagements signés, commencé de mener à bien le réarmement du pays. S'il n'y a pas là violation de la lettre des accords de Locarno, il y a action contraire à l'esprit de ces accords. En tout cas, la violation des clauses de la partie VI du traité de Versailles relative au désarmement du Reich n'est pas pour encourager le crédit qu'on peut accorder à la parole allemande. Est-il donc étonnant que Londres et Paris, dûment avertis par les soins d'un de leurs cosignataires de Locarno, prennent leurs précautions contre une nouvelle application du principe du « chiffon de papier », et se préoccupent de préciser les mesures communes à concerter en vue de cas concrets.

Le 28 décembre dernier, le président du Conseil français a déclaré qu'il avait, dix jours auparavant, remis à l'ambassadeur de Grande-Bretagne une note affirmant le devoir de la France de prêter assistance illimitée à tout membre de la Société des Nations qui serait l'objet d'une agression sur terre, sur mer et dans les airs. Cette note n'était donc dirigée contre aucun pays en particulier. Elle affirmait de nouveau la fidélité de la France à la foi jurée, aussi bien dans le cas du pacte wilsonien que dans celui

des accords de Locarno. Qui pourrait prendre ombrage d'une pareille déclaration, sinon un État peu respectueux de cette foi jurée ?

Au surplus, le Reich sait pertinemment que ni la France ni l'Angleterre, précisément parce qu'elles sont des « nations repues », n'ont la moindre idée de porter une atteinte, même légère, à l'intégrité de la frontière du Rhin solennellement garantie à Locarno. Quant à l'Italie, elle a autre chose à faire qu'à s'attaquer à l'Allemagne, avec laquelle elle ne possède aucune frontière commune, *avec laquelle d'ailleurs elle ne veut posséder aucune frontière commune* — et c'est bien pour cela qu'elle tient tant à l'intégrité territoriale de l'Autriche.

Querelle d'Allemands, avons-nous dit, mais querelle d'autant plus dangereuse qu'elle est soulevée par un peuple soumis à de réelles privations, à un peuple qui souffre et à qui ses dirigeants voudront peut-être un jour faire oublier ses souffrances et sa légitime colère en le menant à la pire des aventures.

30 janvier 1936.

André-D. Tolédano.

Sur l'équilibre français

Un pays rationaliste aime à se définir et fournit une bonne matière à définitions. Il donne prise, car il sait, ou du moins s'emploie à savoir ce qu'il est. Il fait de l'autocritique, mais avec une sorte de tranquillité et de certitude limitée et solide propre à exaspérer les peuples qui se croient plus mystiques et plus passionnés.

En politique surtout, on aime à définir en opposant. Que le rationalisme français soit simplifié à l'excès, appauvri, mutilé par beaucoup d'observateurs étrangers, même loyaux et sympathiques, qu'ils lui attribuent beaucoup plus de sécheresse et de froideur qu'il n'en comporte en réalité, qu'ils l'imaginent surtout comme une attitude paralysante qui amortit les rythmes et tarit les sources de la Vie, — il n'y a lieu ni de s'en étonner ni d'en prendre ombrage.

Le danger de cette interprétation sommaire, qui conduit toujours à des injustices et souvent à des imprudences, s'exprime dans les contresens que l'on commet hors de nos frontières sur cette notion d'équilibre par quoi nos voisins se plaisent à définir la France et par quoi elle aussi aime à se définir.

L'équilibre français s'affirmerait dans la configuration du territoire, dans le rapport des populations urbaines et rurales, dans l'homogénéité de la vie économique et sociale, dans la plasticité et le ressort de la population au cours des pires mésaventures historiques. Certains ne craignent pas de le déceler encore dans les rapports entre la capitale et la province, dans la composition professionnelle de la population, dans la formation même des esprits de ce peuple « adulte », qui se vante de sa modération et dont un grand roi semble avoir exprimé la psychologie profonde en disant : « Nous qui voulons toujours raison garder. »

L'équilibre serait à la fois un produit du milieu et une prédilection, un choix des volontés.

Suivant l'éclairage où on les place, le sens qu'on leur prête, ces faits composent un complexe d'incertitudes et de menaces, ou un ensemble de sauvegardes, de garanties et de conditions pour un plein développement.

Équilibre synonyme de statisme

La politique crée ses synonymes au mépris des lois de la logique. Par ses soins, l' « équilibre » français devient « statisme », « immobilité », « sclérose ». Ces images s'enchaînent dans l'esprit de ceux qui ont intérêt à montrer la France comme ils souhaiteraient qu'elle fût, pour assouvir plus tranquillement leurs appétits.

Ils évoquent, en prenant soin de ne pas les mettre au plein jour, des analogies mécaniques ou biologiques. Forces de sens contraires qui s'annulent et tiennent un point en repos! Organisme qui en apparence ne progresse ni ne décline, mais qui ne saurait se maintenir longtemps à niveau et laissera paraître demain les signes du vieillissement!

Ils sont foule les faits qui répondent à l'appel de ces assimilations sommaires. Nous avons entendu des prophéties et des leçons de toute sorte sur notre population stagnante, sur la terreur du risque qui ralentit nos entreprises économiques et sociales, sur le formalisme et la routine de notre politique, qui serait impuissante à engendrer une doctrine inédite ou même simplement à former des partis nouveaux.

Pense-t-on que nous soyons les derniers à méditer sur ces observations? Pour nous, elles posent un problème, elles ne contiennent pas un verdict.

Une nation n'est ni un mécanisme ni un organisme au sens de ce mot en biologie. Elle est — il nous plaît de le tenir de nos censeurs sympathiques ou prévenus — une réalité spirituelle : un groupe d'hommes au service d'une vocation. Organisme si l'on veut, mais que l'âme aurait la capacité de rajeunir.

Nous n'acceptons pas que nos voisins, ennemis ou amis, nous condamnent au nom d'un déterminisme dont ils font,

pour leur propre compte, gorges chaudes. Puisqu'ils énon-cent qu'il n'y a pas de « nécessité historique », que les nations libres modèlent leur destin, qu'ils veuillent bien reconnaître que cette vérité est valable pour nous comme pour eux et que notre jeunesse française est prête à la servir avec une ardeur de foi et une frénésie de volonté compara-bles à celles dont ils nous donnent l'exemple.

Équilibre condition d'une plénitude de vie

Un être individuel ou collectif peut être à la fois parfaite-ment équilibré et très vivant, voire prodigieusement dyna-mique. Bien mieux, il importe de souligner, à l'encontre des romantismes dépassés, qu'il ne peut s'accomplir pleinement que sous la condition de ne pas rompre les lois de l'équilibre vital.

L'équilibre d'un corps résulte de la proportion de ses par-ties et de la régularité de ses fonctions.

Accordera-t-on que sous l'un et l'autre rapport, « l'orga-nisme » français n'est pas plus mal partagé que beaucoup d'autres? Le rapport harmonieux qui existe entre nos popu-lations et nos productions agricoles et industrielles, qui nous donnait des allures quelque peu retardataires dans la course à l'industrialisation, était au fond si peu pathologi-que qu'il est devenu un des objectifs d'un pays puissamment industriel comme l'Allemagne, qui tente d'obtenir fébrilement un état de choses qui a été chez nous lentement formé par une évolution séculaire et protégé à temps par un ministre intelligent (Méline).

Aussi bien, les conditions de la régularité des fonctions économiques et sociales de l'organisme français : l'impor-tance relative du marché intérieur, la constance et la puis-sance de l'auto-financement par l'épargne nationale, la pos-sibilité d'une large autarchie alimentaire, la solidité de la paysannerie et des classes moyennes, la modération dans l'organisation et la rationalisation de l'appareil économique, révèlent au feu brûlant d'expériences actuelles leur signifi-cation durable et décisive.

Nous ne compromettrons pas, mais confirmerons cet équilibre traditionnel du « corps » français. Il contient plus de promesses de durée que de signes de décadence. Que la France soit équilibrée comme un corps d'athlète.

Quant à l'équilibre spirituel d'un peuple, nous savons qu'il tient dans un dosage subtil des saintes folies d'*Anima* avec les calculs rigoureux d'*Animus*, dans une combinaison des anticipations de l'idéal avec la mesure des possibles.

Notre jeunesse est irritée, et non sans raison, en entendant répéter à satiété des lieux communs sur le « pays de Voltaire ». Un mysticisme latent circule dans les âmes françaises, qui est le produit de la générosité de la race et d'une tradition séculaire de spiritualisme catholique. La France peut être, en surface, sceptique. Je ne craindrai pas d'affirmer qu'elle reste profondément *religieuse* dans le sens où ce mot désigne « la soumission anti-utilitaire à des règles qui sont contraires à l'intérêt de l'individu en tant que tel, et servent celui de l'espèce ou du genre humain » (Benedetto Croce). Au surplus, il y a en France une « tradition Péguy » qui n'est pas près de s'éteindre.

La revigorer et lui faire porter tous ses fruits apparaît à un grand nombre de jeunes Français comme le devoir du moment. Ils le sentent : plus encore que par la Raison, leur peuple vaut par la Foi et par l'Amour. Ils ne tolèreront pas que la France « prenne du ventre (1) ».

Ils savent et ne laisseront pas oublier que le sens de l'Infini et la soif de l'Absolu sont, pour les grandes nations comme pour les âmes nobles, la suprême et la plus essentielle condition de l'Équilibre.

Rome, le 7 octobre 1935.

François Perroux,
Professeur à la Faculté de Droit
de l'Université de Lyon.

(1) Le mot est placé par Victor Hugo (*Les Misérables*) dans la bouche d'un révolutionnaire qui aime la France parce qu'elle est un peuple qui « ne prend pas de ventre ».

A TRAVERS LES REVUES

Le développement idéologique du Parti communiste

M. Jacques Duclos, dans les **Cahiers du Bolchevisme** du 15 janvier, trace le développement idéologique du parti communiste, depuis quinze ans, depuis le Congrès de Tours, où l'on condamna la politique de la IIe Internationale, et où l'on prit comme premier mot d'ordre : la lutte des classes.

Ainsi donc notre parti communiste s'est formé dans l'action pour l'unité de la classe ouvrière, car seule une politique révolutionnaire de classe peut unir, tandis que la collaboration des classes divise le prolétariat.

Dès lors toute l'inspiration du communisme devait être dans une fidélité à la pensée de Marx et de Engels.

Dans l'ordre scientifique et philosophique d'abord :

Marx et Engels, défenseurs vigoureux du matérialisme philosophique, s'appuyèrent sur l'œuvre des matérialistes français du XVIIIe siècle, comme l'a souligné Lénine. Marx poussa la philosophie plus avant. Il l'enrichit des acquisitions de la philosophie classique allemande, surtout du système de Hegel, la principale de ces acquisitions étant la dialectique, ou science de l'évolution, science de la relativité des connaissances humaines qui nous donne l'image de la matière en développement perpétuel.

Quelle confirmation n'apporterait pas à cette pensée, selon M. J. Duclos, la science actuelle, et cette pléiade de savants français qui étudient leur science « à la lumière du marxisme ». Est-il besoin de souligner le peu de valeur de cet appel à des hommes qui, pour être des savants de génie,

ne sont, pour autant, que fort peu avertis de philosophie, ce qui importe en premier dans le débat présent? Mais il n'est certainement pas inutile de souligner le lien, toujours affirmé, de l'action communiste avec la pensée matérialiste, en rapportant les paroles de Lénine citées par M. Jacques Duclos :

« Marx, en approfondissant et développant le matérialisme philosophique, l'a poussé jusqu'au bout et l'étendit de la connaissance de la nature à la connaissance de la société humaine. Le matérialisme historique de Marx fut la plus grande conquête de la pensée scientifique. Au chaos et à l'arbitraire, qui régnaient auparavant dans les conceptions de l'histoire et de la politique, succéda une théorie remarquablement achevée et coordonnée qui montre comment, d'une forme d'organisation sociale, se développe, par suite de la croissance des forces productives, une autre forme plus élevée, comment, par exemple, le capitalisme naît de la féodalité. »

Paroles qui ont d'autant plus d'importance, que selon Staline, théorie et pratique sont liées, « la pratique erre dans les ténèbres si elle n'est pas éclairée par la théorie révolutionnaire ». C'est pourquoi le chrétien qui serait prêt à souscrire au but que Jacques Duclos propose, « l'accession des larges masses à la véritable démocratie », ne peut oublier que le parti communiste lie de façon totalement arbitraire un pareil idéal, d'une part à une pensée philosophique qui est la négation de notre foi religieuse, et d'autre part à la lutte des classes qui est à l'opposé de notre charité, car en venant aux principes plus immédiats de l'activité communiste, c'est au nom de la lutte des classes que M. Jacques Duclos s'oppose à l'attitude socialiste :

Notre Parti communiste a toujours combattu les illusions démocratiques, rappelant sans cesse aux prolétaires qu'ils doivent compter sur leur force collective pour se défendre, pour se sauver, les appelant à lutter classe contre classe.

Nous serions les premiers à rappeler ce que trop de catholiques continuent à méconnaître : que la même charité qui oblige des compatriotes à s'aimer d'un amour plus fort que les étrangers, oblige également les travailleurs d'une même classe à s'aimer, à se tenir et à s'aider. Le devoir de l'action syndicale découle de ce commandement. Mais de là à la lutte des classes, il y a un abîme. Or c'est à la lumière de ce prin-

cipe de haine que s'éclairent, selon M. Jacques Duclos, le derniers mots d'ordre lancés par le Parti : « Nous aimon notre Pays », « les riches doivent payer », « la réconciliatio française ». — C'est pourquoi, sans s'opposer à toute actio commune qui viserait des objectifs limités, les catholique seront suffisamment avertis d'une inspiration diamétralement opposée à ce qui est l'essentiel de leur pensée et d leur vie.

L'ÉDUCATION

DOCUMENTS

Rapport sur la prolongation de la scolarité obligatoire envisagée comme remède au chômage

L'Adolescence

Il n'est sans doute pas de période plus importante dan la vie humaine que l'adolescence (1) ; il n'en est peut-êtr pas de plus mal connue. — De l'adolescence on a pu dir justement qu'elle était une seconde naissance. « C'est ic que l'homme naît véritablement à la vie, dit Rousseau et que rien d'humain ne lui est étranger (2). » L'adoles cence est, en effet, une sorte de formation nouvelle d l'individu, une véritable re-création. Un professeur d philosophie qui vit perpétuellement au contact de grand jeunes gens a peut-être plus qu'un autre — par vocatio comme par profession — la possibilité d'étudier cet âg d'or de la vie. Je ne ferai donc ici que rendre à mes élè ves ce qu'eux-mêmes m'ont donné. Le but de cette étud est uniquement l'analyse psychologique de la jeunesse mais pour mieux la comprendre il nous faudra commen cer par rappeler brièvement la crise qui ouvre cett période et qu'on appelle la puberté.

(1) Ces pages sont extraites d'une conférence faite au « Grou lyonnais d'études médicales » du Dr Biot, conférence qui paraît en entier, avec une troisième partie pédagogique, dans le t. III d *Médecine et Éducation*, à la librairie Lavandier, 5, rue Victor-Hug Lyon.

(2) Rousseau, *Émile*, IV.

I

LA PUBERTÉ

L'adolescence n'est pas seulement une seconde naissance, c'est une double naissance, à la vie sexuelle d'une part, à la vie sociale d'autre part. En même temps que l'adolescent subit des modifications organiques et psychiques profondes, il s'adapte peu à peu à la société. Cette transformation est si essentielle que tous les peuples, dans tous les temps, en ont marqué l'importance particulière. Dans l'antiquité classique c'est au moment de la puberté que la jeune fille quittait la vie relativement libre de l'enfance pour celle plus retirée du gynécée, tandis que des cérémonies solennelles marquaient l'admission du jeune homme au nombre des citoyens.

Quels sont donc les caractères essentiels de cette crise si grave?

I. — *Naissance à la vie sexuelle : puberté physique.* Lorsque nous parlons de naissance, le terme évidemment ne doit pas être pris au sens littéral. Il existe chez l'enfant une sorte de sexualité qui annonce et prépare l'instinct sexuel adulte. Et, si l'on distingue sexuel et génital, malgré certaines exagérations souvent signalées, Freud n'a pas eu tort d'attirer l'attention sur la sexualité infantile et sur une phase auto-sexuelle de l'instinct. Mais, ce qui est certain, c'est qu'avec la puberté naît dans l'individu une nouvelle activité : celle des organes de la génération. Par suite, l'individu, au lieu de vivre d'une vie uniquement personnelle, entièrement replié sur lui-même, acquiert une activité toute différente qui va le lier étroitement à la conservation de l'espèce. Or l'on se

tromperait du tout au tout si l'on s'imaginait que c'est seulement une nouvelle fonction ajoutée aux précédentes. En réalité, la fonction sexuelle réagit sur toutes les autres, les transforme, les teinte en quelque sorte différemment. L'organisme tout entier est à la fois modifié et ébranlé. On a justement remarqué que pendant la période pré-pubère la vie ralentissait son effort et semblait se concentrer comme pour un nouvel élan. Ce nouvel élan, c'est la puberté, qu'on peut diviser en deux périodes : l'une relativement courte où la nouvelle fonction sexuelle fait irruption, mais sans être encore capable d'aboutir à la génération, du moins ordinairement et sans danger grave pour l'individu, l'autre plus longue où cette fonction arrive à son aboutissement normal et se stabilise peu à peu. Il existe donc une période de plusieurs années, cinq à six chez les femmes, huit à dix chez les hommes, pour l'accomplissement de la crise pubérale. C'est cette période qui constitue l'adolescence et qui dure physiologiquement tant que l'individu grandit, *adolescit.*

II. — *Naissance à la vie sociale : puberté morale.* L'adolescent naît — ou renaît — non seulement à lui-même, mais encore à la société. L'enfant sans doute avait besoin des autres et par là il avait déjà une vie sociale ; mais sa pensée autistique et son caractère égoïste ne posaient pas encore les autres pour eux-mêmes, comme des êtres indépendants de lui. C'est seulement dans l'adolescence qu'on s'éveille vraiment à la vie de relation, sur un pied d'égalité. En même temps que la crise physiologique, se produit une véritable crise sociale et même morale, car le pubère découvre à la fois le collectif et l'idéal. C'est le problème de son avenir et de sa préparation à une profession qui se pose à lui, mais aussi celui de sa destinée et de l'accomplissement de son destin. En d'autres termes, la puberté physique s'accompagne de ce que Pierre

Janet appelle la *puberté morale.* « Depuis longtemps, écrit Pierre Janet, j'essaye de montrer qu'il ne faut pas tenir compte uniquement de la puberté physique, mais qu'il faut tenir compte aussi de la puberté morale qui se produit un peu plus tard. La perception des sensations nouvelles, leur assimilation à la personnalité, tous les sentiments qu'elles entraînent compliquent singulièrement l'existence morale. Il est un âge, disais-je à ce propos, légèrement variable suivant les pays et les milieux, où tous les grands problèmes de la vie se posent simultanément. Le choix d'une carrière et le souci de gagner son pain, tous les problèmes de l'amour et pour quelques-uns tous les problèmes religieux : voilà des préoccupations qui envahissent l'esprit des jeunes gens et qui absorbent complètement leur faible force de pensée (1). »

Pierre Janet déclare que la puberté morale se produit un peu après la puberté physique. Mais, si nous prenons cette expression dans son sens le plus large, ce n'est pas toujours vrai. L'évolution de l'amour montre que la tendresse et l'altruisme naissent souvent chez l'adolescent avant la sexualité : pour reprendre la formule de saint Augustin, il aime à aimer avant d'aimer quelqu'un de déterminé. Quoi qu'en pensent certains physiologistes, la tendresse et la sympathie sous leur forme la plus vague et la plus indéterminée précèdent l'amour précis d'une personne particulière, comme le rêve précède la réalité. Ainsi que l'a établi Mendousse, il existe d'abord chez l'adolescent une sorte d'émotion vague, aux formes ondoyantes, qui se précisera peu à peu ; mais bien loin que le platonisme soit un appauvrissement de l'amour, dans beaucoup de cas l'adjonction de l'instinct sexuel aura pour effet la limitation d'une sympathie primitive-

(1) Pierre Janet, *Obsessions et Psychasténie*, t. I, p. 268.

ment plus compréhensive. La preuve, c'est que, pendan quelque temps au moins, l'adolescent distinguera — même il ne les oppose — spirituel et charnel. Il voud satisfaire ses inclinations en rêve, en imagination, dan l'idéal, mais il aura horreur de la réalité. Plus tard mên il lui arrivera de dissocier et de séparer nettement s amitiés spirituelles et ses relations amoureuses, de croi que la pureté absolue est nécessaire à l'amour véritabl En un sens l'adolescence est l'âge de l'exaltation du sp rituel et du mépris du charnel. Aussi Platon n'avait- pas tort d'appeler l'adolescence une « ivresse spirituelle

Naissance physiologique, naissance sociale, l'adole cence résulte donc d'une double crise. Ne disons pas qu l'une, quelle qu'elle soit, est la conséquence de l'autr mais bien plutôt que l'une et l'autre sont deux manife tations différentes d'une révolution psycho-physiologiqu autrement profonde et complexe. Peut-être en décrivan du point de vue psychologique et moral cette crise essen tielle dans l'évolution humaine arriverons-nous à dégag sa signification fondamentale.

II

Psychologie de l'adolescence

Ainsi l'adolescence est une crise, c'est-à-dire un période d'inadaptation. L'enfant était adapté, l'adulte sera, normalement l'adolescent ne l'est pas. Aussi l'ado lescence se caractérise-t-elle d'abord par l'incohérence incoordination dans les organes, incoordination dans le mouvements (s'il est vrai de dire avec Stanley Hall qu « jamais la main n'est si près du cerveau que pendan l'enfance », l'adolescent au contraire est souvent un te

rible maladroit), incoordination psychique qui est tout le sujet de cette étude. Parce que le jeune homme et la jeune fille doivent s'adapter à une nouvelle vie organique et à une nouvelle vie sociale, ils vont hésiter, tâtonner, se livrer à mille essais à travers mille maladresses. La période d'essais et de maladresses, c'est-à-dire d'inaptation, c'est l'adolescence ; lorsque les essais ont abouti et que l'adaptation est trouvée, c'est la maturité. Mais tant qu'elle ne s'est pas fixée, l'âme de l'adolescent demeure diverse et chaotique : le pubère de Romain-Rolland a le sentiment « qu'il est composé de plusieurs êtres différents souvent lointains, séparés par des pays, par des mondes, par des siècles (1) ». Analyser cette incohérence, montrer comment elle se manifeste chez le jeune homme et chez la jeune fille, c'est analyser l'âme même de l'adolescent et de l'adolescente.

I. — *Indécision*. Ce qui caractérise avant tout l'adolescence c'est, au sens le plus large du terme, l'indécision. Physiquement d'abord l'adolescent est « indécis » entre la virilité et la féminité : à mesure qu'il approche de la maturité, les caractères propres de son sexe vont s'accuser, mais il commence par avoir je ne sais quel charme un peu trouble comme si l'on ignorait encore dans quel sens va s'affirmer son évolution. On dirait que la vie, après avoir profondément distingué et marqué le petit garçon et la petite fille, veut se retremper une dernière fois dans son unité indivisée avant de se particulariser difinitivement.

Au point de vue intellectuel et moral l'indécision est plus grande encore. Apparemment l'adolescent est très dogmatique. Tout ce qu'il dit il l'affirme d'une façon péremptoire. Mais bientôt il affirme aussi catégorique-

(1) Romain-Rolland, *Jean-Christophe*, L'Adolescence, p. 212.

ment le contraire. Toutes les fois que l'on quitte un adolescent qui vient de se confier à vous, on éprouve je ne sais quelle crainte indéfinissable : on a peur de le perdre à jamais, de retrouver une autre fois un être absolument différent, on sait en tout cas qu'il n'aura plus jamais son âme de ce soir. Sans doute touchons-nous là au caractère le plus profond de l'adolescence : on est un adolescent tant qu'on n'a pas choisi. L'adolescence est semblable à l'immoraliste de Gide auquel choisir apparaissait non tant élire que repousser ce qu'il n'élisait pas. Et le choix ici est particulièrement tragique, puisque c'est celui même de la personnalité. On comprend que l'adolescent hésite et tâtonne avant de se déterminer. A vrai dire, ce sont moins hésitations et tâtonnements qu'essais et tentatives : on a pu dire justement que le trait distinctif de l'adolescence c'était « l'essai en tous genres des forces vitales ». L'adolescent a le sentiment profond que le choix définitif d'une personnalité — choix que Kant renvoyait au monde nouménal et que Platon imaginait dans la prairie d'Er l'Arménien — il va le faire, lui, d'une façon moins absolument libre peut-être, mais effective, dans le temps et sous sa propre responsabilité. Pressentant obscurément que l'on conserve souvent la forme adoptée entre quinze et vingt-cinq ans, il n'est pas étonnant qu'il hésite, recule sa décision et essaie les diverses destinées avant d'en adopter une. Il y a, pour les hommes, dans l'après-midi de leur âge, une seconde période dangereuse ; mais la plupart resteront fidèles jusqu'à leur mort au choix fait dans leur jeunesse. Aussi, avant de se déterminer, l'adolescent s'efforce-t-il de savoir : il veut tout connaître pour se connaître lui-même. Au lieu de parler d'indécision, peut-être vaudrait-il mieux dire que l'adolescence est l'âge de l'expérimentation psychique, et souvent, hélas ! de toutes les expérimentations.

II. — *Prépondérance de la sensibilité.* Pour que l'adolescent puisse ainsi rester indécis, il faut qu'en lui domine la sensibilité. En effet, l'intelligence a des lignes beaucoup plus nettes et tranchées, c'est la faculté du déterminé. La sensibilité est beaucoup plus vague, floue et illimitée : c'est la faculté de l'indéterminé. Ce qui l'emporte chez le jeune homme et la jeune fille, ce sont les émotions et les désirs. La sensibilité de l'adolescent, perpétuellement entretenue par un afflux continu de sensations et d'idées nouvelles, demeure toujours vibrante. Nul âge n'offre une telle fraîcheur de sentiments, une telle aptitude à comprendre et à partager toutes les joies et toutes les peines, une telle faculté d'éprouver en soi tout ce que ressentent les autres : aussi a-t-on pu définir l'adolescence une « sympathie vivante ».

Mais cet âge, qui est celui de l'émotion et du désir, est aussi le plus intellectualiste qui soit : c'est l'âge de la dialectique. Tout le monde a observé que les adolescents étaient naturellement philosophes. Les jeunes filles surtout réussissent admirablement dans la classe de philosophie, et vers seize à dix-huit ans deviennent de terribles métaphysiciennes. Une année où j'enseignais dans un établissement de jeunes filles, je vis toutes mes élèves s'enthousiasmer pour Platon et la théorie des Idées, qu'elles concevaient comme je ne sais quel lieu de rêve, alors qu'elles traitaient les autres philosophes de communs, vulgaires et terre à terre. Sans aller aussi loin, les jeunes gens disent souvent que ce qu'ils préfèrent en philosophie c'est la métaphysique, précisément parce qu'elle permet le déploiement du rêve et de l'imagination. D'autre part, si les jeunes gens et les jeunes filles répugnent parfois aux sciences expérimentales, ils réussissent souvent en mathématiques. L'essentiel pour eux est d'avoir le moins de contact possible avec la réalité. En

tous cas c'est l'époque de la vie où l'on se ferait le plus facilement tuer pour des idées.

Si bien qu'il y a là une antithèse et une contradiction qui ont déjà été notées par Mendousse : « La pensée de l'adolescent se meut dans deux directions qui à première vue apparaissent comme divergentes : une sentimentalité imaginative où se succèdent des représentations aussi inconsistantes que la personnalité consciente qu'elles expriment, une logique raide où chaque idée est posée par le sujet comme un jalon marquant une étape définitive du progrès intellectuel (1). » A vrai dire, l'opposition est peut-être moins grande qu'il ne semble au premier abord. Si l'adolescent est raide dans ses raisonnements, dogmatique et parfois d'une logique exacerbée, la cause en doit être cherchée dans sa maladresse et son manque de relativisme : il n'est pas encore capable de situer les idées les unes par rapport aux autres. Ou, plus exactement, capable déjà de former des systèmes d'idées, il ne peut pas encore construire une synthèse totale. Aussi prend-il chaque idée, ou chaque système, pour un absolu — moins parce qu'il pense vraiment ainsi que parce qu'il sait mal établir des liaisons et des relations. Et sans doute avons-nous là le secret de beaucoup de métamorphoses déconcertantes : en réalité l'adolescent ne revêt pas successivement des personnalités différentes, voire contraires, il se contente d'affirmer énergiquement les uns après les autres certains traits d'une personnalité qu'il ne sait pas encore unifier.

Mais ce n'est point là une explication complète des rapports entre la sensibilité et l'intelligence chez l'adolescent. On n'a le droit d'affirmer que l'adolescence est dominée par l'affectivité qu'à condition d'ajouter immé-

(1) Mendousse, *L'Ame de l'Adolescent*, p. 166.

diatement : *par une affectivité qui s'intellectualise progressivement.* C'est de l'adolescence surtout qu'est vraie la phrase dite un jour par Soury à Barrès : « A la racine de la vie intellectuelle, il y a l'émotivité (1). » Aussi à cet âge est-il très difficile de distinguer idées et sentiments. Il ne suffit pas de dire qu'ils s'influencent réciproquement et sont perpétuellement mêlés, mais plus exactement qu'ils ne sont pas encore distincts, qu'ils restent *indécis* : les sensations de l'adolescent sont indissolublement affectives et intellectuelles, idées et sentiments. Il y a chez lui un continuel mélange de la sentimentalité la plus romanesque et de la dialectique la plus abstraite, mais l'idée est toujours supportée par un fond affectif et le sentiment se prolonge en idée. S'il tient tant à ce qu'il appelle ses idées, c'est qu'elles sont toutes chaudes encore de sa vie la plus intime. Il y a en somme action réciproque de la sexualité sur le cerveau et du cerveau sur la sexualité. C'est ce qui explique que l'affectivité tende chaque jour davantage, pour employer les termes de Paulhan, à se spiritualiser, c'est-à-dire à s'adapter à la vie générale de l'esprit, et à se socialiser, c'est-à-dire à s'adapter à la vie générale de la société. Cette intime alliance de l'idée et du sentiment, qui s'unissent dans la vie imaginative, produit souvent chez le jeune homme et chez la jeune fille des goûts esthétiques, sinon même une attitude d'esthètes : c'est à cet âge surtout qu' « un paysage est un état d'âme ».

Cette prédominance relative de la sensibilité produit, en plus des conséquences générales que nous venons d'indiquer, des résultats propres au jeune homme et à la jeune fille. Jusqu'à la puberté ils ont pu vivre ensemble en bons camarades. Désormais une attirance sourde et

(1) Barrès, *Mes Cahiers*, I, p. 81.

une timidité croissante vont remplacer la familiarité de jadis. Chez la jeune fille vont se développer à la fois une amabilité qui pourra aller jusqu'à la coquetterie et une modestie représentée par la pudeur dans l'ordre moral et la virginité dans l'ordre physique. « La jeune fille, écrit Marro, se fait réservée et pudibonde. Ses manières deviennent plus gracieuses, il surgit en son âme des troubles improvisés, des changements d'humeur, des propensions à la mélancolie et à la solitude ; elle a de fréquents soupirs et des larmes non motivées, et elle sent naître en elle des désirs qu'elle ne comprend pas. Les soins de la toilette et le désir de plaire, déjà naturels en elle, acquièrent une force toute nouvelle et prépondérante sur les autres instincts ; le sentiment religieux prend en elle une intensité qu'il n'avait pas avant (1). » Pendant la prépuberté en effet les jeunes filles sont dans une agitation continuelle et paraissent toujours « sous pression » ; rien de plus difficile que de les fixer et de les faire tenir tranquilles. La porte de la classe n'est pas plutôt ouverte pour la récréation qu'on entend des cris aigus, stridents, aucunement motivés ; elles aiment les jeux violents qui ouvrent une soupape de détente, et sont très sensibles aux privations de récréations. Elles ne contiennent aucune impression, aucune émotion et, si l'on peut dire, explosent et éclatent à perpétuité. Regardez-les sortir de classe : elles se font tourner, s'embrassent et se lâchent brusquement au risque de se jeter à terre. Mais vers la quatorzième année tout cela se calme. Elles deviennent beaucoup plus coquettes, quelquefois grimacières et maniérées, quelquefois hardies sous des apparences affectées de timidité. Au point de vue scolaire la jeune fille est réceptivité, et Mendousse a pu la définir par la « plasticité mentale ».

(1) Marro, *La puberté chez l'homme et la femme*, p. 64.

Le jeune homme, au contraire, continue souvent à être maladroit et emprunté au moment même où la jeune fille devient mondaine et plus assurée ; il prend conscience de je ne sais quelle supériorité masculine alors qu'il se sent inférieur, gêné dans ses relations féminines. Sa timidité, réelle, le paralyse — et généralement d'autant plus qu'il a davantage de valeur (1). Aussi n'est-il pas rare, en France tout au moins, de voir dans les hautes classes des lycées et même dans les Facultés, jeunes gens et jeunes filles ne se parler que pour des questions scolaires et souvent faire bande à part. Si l'on peut s'approcher d'un de ces groupes, on voit que les jeunes gens se demandent à quoi rêvent les jeunes filles et que les jeunes filles se demandent à quoi rêvent les jeunes gens. Mais il semble que pour imaginer en pleine liberté, leur sensibilité a besoin, au moins pendant quelque temps, de s'isoler et de se replier sur elle-même. Et c'est une loi psychologique fondamentale, pour le jeune homme comme pour la jeune fille, que leur sensibilité plus tard s'approfondira et se donnera d'autant mieux qu'elle aura été plus fortement refoulée et plus longtemps contenue.

III. — *Intériorisation.* C'est dire, en d'autres termes, que l'adolescent devient facilement un « *intériorisé* ». L'indécision, telle que nous l'avons analysée, le pousse à la vie intérieure par maladresse. Lorsqu'on ne sait pas agir sur le monde, on vit volontiers en soi-même ; lorsqu'on est malhabile à communiquer avec autrui, on est heureux d'éviter tout contact. Mais c'est surtout la prédominance de l'affectivité qui oblige à se replier sur soi. La vie intime n'est-elle pas avant tout celle du senti-

(1) Le problème de la timidité dans l'adolescence est essentiel. Si nous ne le traitons pas ici comme il le mérite, c'est que nous devons publier prochainement, aux éditions Montaigne, chez Aubier, un ouvrage intitulé *Timidité et Adolescence*.

ment? Cette vie intérieure, qui l'oppresse et l'exalte, l'adolescent croirait la prostituer en la livrant aux adultes. Avec eux il se sent ridicule et intimidé, mais aussi différent, plus mobile et complexe, supérieur en un sens. Les sensations étranges et troubles qui l'agitent il a assez à faire de les analyser sans essayer de les communiquer. D'ailleurs les autres sont pour lui des « barbares » qui ne le comprendraient pas. De là à se croire « incompris » il n'y a qu'un pas facilement franchi. Quand on naît chaque jour à des idées et à des impressions nouvelles, quand on vit d'enthousiasme toujours renaissant, quand on découvre à chaque instant un monde différent, comment communiquer avec ceux qui ont remplacé l'idéal par l'expérience et l'espoir par l'acceptation? Le jeune homme surtout s'imagine que plus tard il modifiera toutes choses dans un sens encore indéterminé; mais s'il expose ses désirs et ses projets, il ne trouve qu'ironie et dédain. Aussi prend-il facilement le parti de se taire.

Ce qui ne va pas quelquefois sans conséquences assez graves. Incohérents, instables, inadaptés à la société, les adolescents éprouvent souvent une grande mélancolie. « Pour être pessimiste de sentiment, il faut être jeune », dit Gœthe. Le type de l' « ennuyé » se rencontre surtout à certaines époques, mais en tout temps on trouve des adolescents romantiques. Werther est peut-être moins un romantique qu'un adolescent. D'où l'affirmation de Ribot : « La nostalgie est une maladie de l'adolescence et de la jeunesse. » Pour gaspiller sa vie à la rêver et à la regretter au lieu de la vivre tout simplement, il faut l'avoir surabondante. Aussi comprend-on que ce soit dans l'adolescence que se manifestent ce découragement et cette fatigue de la vie qui supposent généralement un excès de force vitale, mais qui peuvent conduire jusqu'au suicide. Chez les jeunes gens on trouvera surtout attitudes d'es-

thètes, mépris de la réalité physique et sociale, désir d'évasion ; chez les jeunes filles exaltation imaginative, langueur, désirs romanesques, mépris du matériel et du charnel dont la forme la plus connue est la phobie de l'embonpoint, qui peut produire l'anorexie mentale. Tout cela, accompagné de ces terribles scrupules qui semblent l'apanage de l'adolescence, peut donner ce mélange de grâce et d'irréalité qui s'appelle *Clara d'Ellébeuse*. Si de plus l'époque répond mal aux désirs des jeunes, si les conditions matérielles sont difficiles, si les espoirs et les illusions sont fauchés avant même d'avoir pu éclore, si la réalité tue le rêve avant qu'il ait pu naître, alors je ne sais quelle désespérance risque de s'ajouter à cette nostalgie. Être dégoûté de soi-même aussi bien que des autres, s'être flétri dans des expériences qu'on imaginait merveilleuses et qui n'ont laissé que des regrets, désespérer de l'avenir parce qu'on ne voit pas comment y insérer son effort, vouloir en somme jouir de soi et être incapable de se satisfaire, voilà sans doute en quoi consiste « le mal de la jeunesse ».

En tous cas, chez les jeunes gens comme chez les jeunes filles, quoique à des degrés divers, il y a séparation tranchée, pour ne pas dire opposition, entre l'extérieur et l'intérieur. La maladresse de l'adolescent, son inadaptation au monde a pour contre-partie un certain dogmatisme, et une grande facilité dans le domaine de l'imagination, du rêve et même de la dialectique. C'est le divorce plus ou moins complet de la pensée et de l'action. Peu à peu elles s'unifieront, mais après bien des essais et des maladresses. D'où l'ironie si fréquente dans l'adolescence, car l'ironie, comme l'a bien vu Hégel, résulte du sentiment vif de la disproportion absolue entre l'idéal et le réel. Le « malheur de la conscience », pour reprendre encore une expression hégélienne, est identique à son

dédoublement. Si donc la conscience implique dualité, on peut dire que toute conscience est douloureuse, et même malheureuse. Or, jamais la conscience n'est plus vive que chez l'adolescent. Et, chose curieuse, c'est chez les jeunes filles que le désaccord entre les idées et la pratique est souvent poussé le plus loin. La meilleure dissertation que j'eus jamais au baccalauréat portait sur la maîtrise de soi : elle était l'œuvre d'une jeune fille qui, lorsque je l'interrogeai à l'oral, tremblait comme une feuille et n'arrivait pas à dire deux mots à la suite. Il est vrai que je n'en saurais tirer des conclusions absolument certaines car une telle émotion était peut-être voulue et créée de toutes pièces, révélatrice d'une maîtrise supérieure qui sait utiliser tous les moyens et se servir de toutes les habiletés, tant la jeune fille est apte à jouer un rôle et à profiter de tout. Ou bien disons, pour être plus juste, que chez l'adolescente l'intelligence fonctionne à part, d'une façon parfois brillante, mais presque toujours abstraite sans rapport avec la vie : les jeunes filles puisent leur inspiration dans la tradition ou le sentiment, et les idées ne les guident que lorsqu'elles aiment ou admirent celui qui les propose.

Peut-être en faudrait-il chercher la raison profonde dans le mode de fonctionnement de la conscience. La jeune fille se perd — et se sauve ! — par trop de conscience. Une fois de plus, tant les métaphores tirées de l'évolution créatrice s'imposent dans l'étude de l'adolescence, il nous faudra employer des formules d'allure bergsonienne. Comme braquée sur l'instant présent et l'utilité immédiate, la conscience de l'adolescente répond à l'excitation actuelle par une réaction appropriée. Il faut avoir des jeunes filles comme élèves pour sentir toute sa responsabilité de professeur. Pas un mot n'est perdu, s'il peut être utile au concours ou à l'examen, et il n'est pas jusqu'à

l'intonation du maître qu'on ne retrouve parfois dans les réponses des élèves. Aussi comprend-on que jusqu'à la vingtième année environ les jeunes filles l'emportent généralement dans les études. Mais, le plus souvent, cet avantage ne dure pas. Le jeune homme, plus dissipé, moins attentif, est par là même plus désintéressé, capable de progression plus continue en même temps que d'invention plus personnelle. Il y a autour de sa conscience comme un halo d'insouciance et de désintérêt qui le fait se réserver pour plus tard. La limitation de la conscience à l'intérêt actuel chez la jeune fille, et le développement à part de son intelligence, sans grande action sur la pratique, font que les idées, qu'elle semble absorber avec plus de passion que le jeune homme, ne l'influenceront guère dans sa vie ; tandis que l'adolescent, dont la jeunesse dure plus longtemps, finira par intégrer les idées à sa personnalité, et parfois, dans sa maturité, s'efforcera de faire passer dans la réalité un peu de son rêve de jeune homme.

Quoi qu'il en soit, il est un sentiment qui sauve les adolescents d'eux-mêmes et leur permet de s'extérioriser : c'est l'amitié. Jeunes gens et jeunes filles ne se confieront volontiers qu'à ceux qu'ils estiment capables de les comprendre : leurs pareils. D'où ces causeries indéfinies, ces accompagnements et raccompagnements qui n'en finissent plus, ces âmes qui se confient maladroitement mais sincères dans leur maladresse même. Heureux alors les adolescents qui communient dans un même idéal ! Une grande vie n'a souvent d'autre origine qu'une idée qui a germé et s'est développée dans de multiples conversations nocturnes entre deux amis. On parle d'amitiés d'enfance. Bien à tort ! c'est d'adolescence qu'il faudrait dire. L'enfant n'a que des camarades ; l'adolescent seul a des amis. Par là sans doute s'explique-t-on que tous ceux qui

aiment non la pensée toute faite, mais celle qui se fai
que ceux qui sont à la recherche et comme à l'affût d
toutes les sources créatrices, soient les amants de la jeu
nesse. Si Socrate poursuit les jeunes gens, c'est qu'il sa
bien qu'avec eux surtout il trouvera les joies de l'amiti
philosophique. Entre la philosophie, l'amitié et l'adoles
cence, il y a une véritable harmonie préétablie.

IV. — *Générosité et enthousiasme.* Cette vie trop rich
que l'adolescent replie en lui-même ou confie à ses ami
ne restera cependant pas complètement inemployé
Elle modifie tout son psychisme et produit l'enthou
siasme et la générosité qui achèvent de caractériser ce
âge. Il faut une vie très forte et très puissante pour ose
l'exposer. Tandis que l'adulte et surtout le vieillard, sen
tant la vie en eux diminuer et disparaître, s'y attache
ront de toutes leurs forces et n'en voudront pas distrair
la plus minime part, l'adolescent est d'une générosit
totale. La jeunesse est prodigue, dans tous les sens d
terme, la vieillesse économe. Il faut être jeune, du moin
de cœur et d'esprit, pour donner et surtout pour se don
ner. Aussi jeunes gens et jeunes filles méprisent-ils tou
ce qui est bas et pratique ; ils haïssent l'expérience qu
retarde ou arrête les plus beaux élans ; ils ont horreur de
tous les mobiles égoïstes. Au contraire, il suffit souvent
qu'une cause leur semble désintéressée pour qu'ils s'y
donnent entièrement : tout idéal pour eux est beau du
moment qu'il exige des sacrifices.

C'est pour cette raison que les adolescents sont géné-
ralement courageux. Comme l'a montré Marro, l'époque
pubère est très favorable au développement du courage
En effet, les organes de la génération exercent, par suite
d'une action bio-chimique sur le système nerveux, une
excitation qui en élève le tonus : ils provoquent instinc-
tivement la tendance à la combativité. Vers la quator-

zième année la force musculaire s'accroît brusquement et l'on a calculé que la vigueur dynamométrique du poignet triplait de dix à vingt ans et doublait presque de quatorze à dix-sept. Cette force va essayer de s'exercer en tous sens : d'où les dissipations — physiologiques aussi bien que psychologiques — du pubère. Il est difficile de le fixer, parce que ce bouillonnement tumultueux explose de mille façons, et d'autant plus fortement qu'il a été plus contraint. « Cette vigueur organique nouvelle, jointe aux désirs qui sollicitent le pubère dans tous les sens, explique pourquoi l'enfant sage de la veille devient tout à coup indisciplinable (1) », écrit Mendousse. Notons d'ailleurs que l'enthousiasme de l'adolescent est de nature plus ou moins amoureuse : on a toujours observé la relation intime qu'il y a entre l'éveil de l'amour et le développement du courage. Le jeune homme surtout veut essayer ses forces. Il sait que le meilleur moyen d'en imposer aux jeunes filles — et de leur plaire — est de briller à leurs yeux en se montrant fort et courageux. L'instinct et l'amour-propre sont donc d'accord et produisent des résultats parfois surprenants : on ne saurait croire ce qu'on peut obtenir du plus mou et du plus apathique lorsque la vanité le pousse.

Mais le courage de l'adolescent n'est pas seulement physique, il est aussi moral, et conduit au dépassement de soi. N'ayant pas encore confronté l'idéal qu'ils sont en train de se former avec le réel, les jeunes croient à la possibilité de le réaliser : leur enthousiasme est fruit de l'ignorance. Mais s'il survit à la mort des illusions, s'il sait s'insérer dans la réalité physique et sociale, il pourra conduire plus tard aux grandes œuvres : il est bien vrai que la plus belle vie est un rêve de jeunesse réalisé par l'âge

(1) Mendousse, *L'Ame de l'Adolescent*, p. 175.

mûr. Tandis que l'enfant s'adapte presque toujours facilement, l'adolescent éprouve le désir d'autre chose, le besoin de se dépasser. C'est que l'homme progresse dans la mesure où il est inadapté et pour faire cesser son inadaptation. Aussi l'adolescence est-elle l'âge des mutations brusques, des conversions et des créations : on a pu dire que nulle part l'évolution créatrice, au sens où l'entend Bergson, ne se montrait aussi manifestement à l'œuvre que dans l'adolescence humaine. C'est l'époque des grands désintéressements poussés jusqu'à la folie. Comment regarder à ce que l'on donne lorsqu'on sent en soi une richesse inépuisable? Claudel est sans doute celui qui a su pénétrer le plus profondément, en une formule, l'essence de la jeunesse : « L'adolescence, dit-il, n'est pas faite pour le plaisir. Elle est faite pour l'héroïsme. » D'où la nécessité — *mais aussi le danger* — de présenter un idéal trop élevé aux adolescents : ils s'enflamment facilement, mais, si la distance est trop grande du rêve à la réalité, ils risquent plus tard de tout abandonner et de retomber d'autant plus bas qu'ils se sont élevés plus haut. En tous cas on est toujours sûr de grouper les jeunes en leur proposant un idéal de pureté qui exigera de leur part les plus grands sacrifices. L'adolescent méprise ceux qui lui demandent peu ou pas assez ; il ne suit que ceux qui lui demandent trop.

Au terme de cette analyse psychologique, nous ne voudrions point avoir donné l'impression que l'adolescence est seulement contraste et incohérence. Peut-être a-t-on mis quelque complaisance à exagérer l'instabilité et l'indécision des jeunes. En réalité, contraste, incohérence, instabilité et indécision ont un aspect positif qu'on n'a pas assez mis en lumière. Comme nous l'avons noté, le trait distinctif de l'adolescence, c'est l'essai actif en tout sens des forces vitales. Or ces essais et ces tâtonnements

sont nécessaires pour que l'adolescent prenne peu à peu conscience de sa personnalité. Il ne faut pas dire que des personnalités différentes s'opposent, mais bien plutôt que l'adolescent éprouve successivement les diverses formes d'une personnalité en voie d'unification. « Tandis que le jeune garçon répandait son activité sur le monde extérieur, l'adolescent se replie en quelque sorte sur sa propre personnalité pour en prendre les forces et les essayer en tous sens, comme s'il voulait l'affirmer vis-à-vis des personnes et des choses en même temps que l'élever à un plan supérieur (1). » Par conséquent, toutes les contradictions relevées à cet âge se groupent sous une même finalité dynamique, et, comme le dit encore le P. de la Vaissière : « Il y a une réelle différence entre se contredire et essayer son activité en tous sens (2). » Si l'adolescent se replie sur sa personnalité, c'est pour se rendre capable de la poser au dehors. Aussi l'adolescence apparaît-elle surtout comme une période de préparation ordonnée à une fin.

***

S'il me fallait, en terminant, résumer d'un mot la caractéristique essentielle de l'adolescence, je lui appliquerais volontiers la définition que Plotin donnait de l'âme : « *Puissance de toutes choses.* » Elle n'est encore rien de déterminé, mais elle peut tout devenir, et c'est là ce qui fait à la fois son charme et son danger. Aussi convient-il de la guider et de la diriger du dedans pour la faire aboutir et l'actualiser. Ceux qui se déterminent trop tôt et sont tout de suite équilibrés ne sont guère à envier : manquant d'expériences psychologiques indispensables,

(1) De la Vaissière, *Psychologie pédagogique*, p. 92.
(2) De la Vaissière, *Psychologie pédagogique*, p. 93.

la conscience d'autrui leur demeurera généralement impénétrable. Mais ceux qui ne se déterminent jamais et, comme Nathanaël, restent les bras perpétuellement ouverts de peur, s'ils les refermaient, de n'étreindre qu'une seule chose, ne deviennent jamais des hommes pour avoir voulu demeurer toujours des adolescents. Et l'on pourrait se demander si notre littérature d'après guerre, qui est restée indécise, purement psychologique et introspective, au moins jusque vers 1930, n'a pas eu tous les caractères d'une littérature d'adolescents et de timides. Si l'adolescence n'est pas le choix, au moins doit-elle le préparer — et il faut toujours se souvenir que, si l'adolescent se métamorphose sans cesse, il peut aussi demeurer à tout jamais ce qu'il devient à chaque instant. Il n'y a pas d'âge où la vigilance des éducateurs doive se faire plus attentive ; il n'en est pas où elle soit obligée à plus de discrétion. Et ces observations valent pour la jeunesse de demain comme pour celle d'aujourd'hui, comme pour celle d'hier. C'est que, sous des apparences différentes, les adolescents restent fondamentalement les mêmes. Les circonstances se modifient, mais la nature humaine reste identique à elle-même. Aussi tout ce qui précède n'est-il que le commentaire d'une page écrite il y a plus de vingt-trois siècles par Aristote. La psychologie expérimentale la plus moderne n'a pu que confirmer ces lignes magistrales : « La jeunesse, dit Aristote, a pour caractère distinctif d'être remplie de désirs et elle est capable de faire tout ce qu'elle vient à désirer. Mobiles dans leurs désirs et prompts à se dégoûter, les jeunes gens désirent avec une extrême ardeur et se lassent non moins vite. Leurs volontés sont des plus vives, mais sans force et sans durée, comme la soif et la faim des malades. Ils sont colères, d'une vivacité excessive, et toujours prêts à suivre l'impulsion qui les domine. Disposant peu de

leur cœur qui les domine, leur ambition ne leur permet pas de supporter le mépris, et ils se courroucent d'indignation à la moindre idée d'une injustice qu'on leur fait. Ils préfèrent les honneurs et le triomphe à l'argent ; car ils n'attachent pas le moindre prix à la richesse, parce qu'ils n'ont pas encore fait épreuve du besoin... Ils se livrent aisément à l'espérance, parce que la jeunesse, comme les gens pris de vin, est naturellement bouillante et parce qu'aussi ils n'ont pas encore subi de nombreux échecs. C'est surtout d'espérance qu'ils vivent, parce que l'espoir a l'avenir pour unique objet, de même que la mémoire vit du passé écoulé sans retour... Les jeunes gens sont magnanimes, parce que la vie ne les a pas encore rapetissés et qu'ils ignorent les nécessités du besoin... Cet âge aime plus que tous les autres à se faire des amis, parce qu'il se plaît à la vie commune, et que, ne jugeant rien encore à la mesure de l'intérêt, il n'y rapporte pas non plus ses amitiés. Telle est la jeunesse (1). »

JEAN LACROIX.

(1) Aristote, *Politique*, l. II, ch. XXII.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Un précurseur de l'école unique

Le 13 février 1806, Maine de Biran est nommé sous-préfet de Bergerac. Que l'ancien député du Périgord au Conseil des Cinq-Cents, que le philosophe éminent qui vient d'être couronné deux fois par l'Institut, et pour deux ouvrages qui fondent définitivement la psychologie moderne (1), ait été de surcroît un administrateur excellent, ses biographes l'ont établi, et nous n'avons pas à le rappeler ici (2). Connaissant admirablement l'arrondissement qui l'a vu naître, il ne se borne pas à faire rentrer les impôts et à défendre les contribuables contre les excès du fisc impérial, à faire exécuter des routes et des ponts, à encourager l'agriculture et le commerce, à lutter contre le déboisement; il s'occupe activement des œuvres d'assistance publique et d'hygiène, fait campagne pour la vaccination obligatoire et la diffusion du système métrique, restaure le culte dans les églises désaffectées, fonde et préside une société médicale de quarante membres devant laquelle il lit de remarquables mémoires scientifiques (3); enfin il consacre une grande part de son activité à l'instruction publique, ouvre des écoles primaires publiques tout en favorisant les écoles libres et inaugure, en 1807, à Bergerac même, un collège dont il projette de

(1) Les Mémoires sur l'*Habitude* (1802) et sur la *Décomposition de la pensée* (1804).

(2) Voir la thèse de M. de la Valette-Montbrun, Plon, 1913, et la préface de M. Tisserand au tome V des œuvres complètes.

(3) Le *Mémoire sur les perceptions obscures* (1807), l'*Examen du système du Dr Gall* (1808), et les *Nouvelles observations sur le sommeil, les songes et le somnambulisme* (1809).

faire un établissement modèle où sera donnée une éducation rationnelle, conforme à ses idées philosophiques et aux lois de la psychologie. Il en rédige lui-même les programmes et le règlement, il en choisit le directeur et les professeurs, il lui recrute des élèves, en inspecte les classes et préside les distributions de prix; même après son élection au Corps Législatif et son retour à la politique active à Paris en 1811, jusqu'à ses derniers jours (1824) il ne cessera de s'intéresser à la bonne marche de « son » collège.

C'est sur ce point que nous voudrions insister un peu, afin de montrer combien celui que Victor Cousin appelait « notre premier métaphysicien » s'est révélé aussi un pédagogue avisé et un réformateur perspicace, en avance parfois de plus d'un siècle sur son temps, car il a préconisé quelques-unes des innovations dont nous discutons encore, et quelques autres que nous attendons toujours.

D'abord ce collège est conçu et réalisé sur le type de ce que nous appelons — si mal — l'École unique. Il comporte les deux degrés, primaire et secondaire. L'institution primaire est divisée en deux années et ouverte aux enfants de toutes les classes sociales. Grand admirateur de Pestalozzi, avec lequel il entretint des relations épistolaires, suivies d'une visite personnelle, Biran embauche sur son conseil un de ses disciples, Fr. Barraud, pour diriger l'enseignement élémentaire et y appliquer ses méthodes. Il ne s'agit pas tant de meubler les cervelles enfantines de connaissances variées que de former leur esprit d'observation, de développer leur bon sens, de cultiver le goût de l'effort personnel. Quatre exercices principaux sont prévus : de dénomination des objets (d'après le *Manuel des mères*), de géométrie pratique ou concrète sans emploi de la règle ni du compas, de calcul figuratif et de dessin métrique; à quoi s'ajoutent naturellement la lecture et l'écriture, et, ce qui est plus nouveau, la sténographie. « Deux ans suffisent, affirme Biran avec une assurance qui nous étonne un peu, pour la durée de ce premier enseignement; lorsqu'il est terminé, les élèves sont assez exercés pour apprécier, en un coup d'œil, les distances,

proportions et dimensions des objets, décomposer méthodiquement leurs formes et les retracer exactement par le dessin. Ils ont tous une très belle écriture; enfin l'œil et la main, ces deux premiers sens de l'intelligence, ont acquis chez eux toute la justesse et la précision dont ils sont susceptibles. On peut juger par là combien cette méthode, précieuse pour toutes les classes de la société, l'est plus particulièrement pour l'éducation des classes inférieures, dont le premier besoin consiste à joindre à un exercice juste et régulier des sens une raison pratique, ferme et prompte, applicable aux objets d'une utilité immédiate » (t. V, p. 225-226). Au surplus, ajoute Biran, si cette méthode encourt le reproche d'être trop raide ou trop utilitaire, de ne pas développer assez l'imagination, la mémoire et la réflexion intérieure, « pour les classes inférieures (c'est-à-dire primaires) le reproche même serait peut-être un motif d'adoption »; et pour les autres, « les professeurs de lettres et de philosophie se chargeront d'y remédier et de rétablir l'ordre des facultés ».

Dans un « discours de prix », Biran vantera les résultats étonnants obtenus par l'école pestalozzienne de Bergerac, la première du genre en France, et la défendra éloquemment contre ses détracteurs : « Laissons déclamer les esclaves aveugles de la routine et des préjugés, et, pendant qu'ils nient le mouvement, marchons, avançons vers le but, opposons toujours les faits aux déclamations, l'expérience aux arguments, la bonne foi au charlatanisme... » Ce qui ne l'empêchera pas de noter un peu plus tard et pour lui-même les insuffisances et les lacunes de la méthode nouvelle (t. V, p. 248 et sq.).

Signalons encore qu'à la fin des deux années les cinq élèves désignés comme les meilleurs étaient appelés à passer « sous les yeux des autorités constituées » un examen public au cours duquel ils devaient « résoudre une série de questions tirées au hasard sur les diverses parties de l'instruction primaire ».

Quant à « l'Institution secondaire », elle comprenait cinq classes : on y enseignait les langues anciennes (latin et grec),

la langue et la littérature françaises, la rhétorique, les mathématiques « depuis les éléments jusqu'au calcul différenciel inclusivement », et la logique pendant la dernière année d'études. A quoi s'ajoutaient des cours facultatifs de langue anglaise, « cette langue d'une utilité aussi générale pour les commerçants que pour les littérateurs » (p. 220), et d'arts d'agrément (musique et dessin), cours qui seront gratuits pour les élèves ayant obtenu le prix d'excellence.

Cette introduction de l'anglais et de la musique dans l'enseignement secondaire constitue, croyons-nous, une innovation par rapport aux programmes officiels du temps. On aura remarqué aussi la place importante donnée aux mathématiques; bon mathématicien lui-même, Biran s'intéressait beaucoup à l'amélioration de leur enseignement; il loue tout particulièrement le professeur de son collège de savoir « employer toutes les précautions pour franchir convenablement ce passage du sensible à l'abstrait, si délicat pour la première enfance et dont le commun des maîtres sent si peu les difficultés » (p. 261).

Il loue aussi le professeur de latin d'avoir appliqué la méthode de traduction juxtalinéaire, dite méthode Dumarsais; elle facilite tant l'étude de « cette langue qui trop longtemps après et jusqu'à nos jours a consumé et consume encore dans plusieurs collèges les plus belles et précieuses années d'une jeunesse qui aurait tant d'autres choses à apprendre » (ibid.), — ce qui ne veut pas dire qu'il se rangerait parmi nos modernes adversaires du latin...

Ce que Maine de Biran vise avant tout dans l'enseignement, c'est la solidité et la précision. Ce qu'il proscrit, c'est « une culture prématurée et mal entendue de l'imagination et de cette espèce de mémoire qu'on peut bien appeler mécanique, puisqu'elle réduit toute l'instruction du collège à un véritable mécanisme, si commode pour les maîtres, et si pernicieux aux facultés intellectuelles des disciples » (p. 260). Idées bien conformes à sa doctrine de l'habitude comme à son volontarisme réaliste, et dont on ne saurait dire qu'elles ont vieilli.

*
* *

Le collège de Bergerac était, nous l'avons vu, ouvert à toutes les classes sociales. Pour en faciliter l'accès aux enfants du peuple, Biran décide de faire accorder tous les ans dix bourses de pension, cinq par la société fondatrice, cinq par la commune de Bergerac. Les boursiers seront l'objet de soins particuliers, étant destinés à former de futurs instituteurs. Car ce collège secondaire doit remplir l'office d'école normale. Encore une idée qui est aujourd'hui dans l'air, à laquelle des ministres comme M. de Monzie et des associations professionnelles comme l'Union nationale des membres de l'Enseignement public se sont ralliés, et dont on peut dire que Maine de Biran est un des premiers promoteurs — et réalisateurs (1) :

« ARTICLE 20. — Chaque élève gratuit de l'école secondaire sera pendant la cinquième année de son cours exercé comme répétiteur dans l'institution primaire, et après ce temps il pourra être envoyé par le sous-préfet, en qualité d'instituteur, dans l'une des principales communes de l'arrondissement. »

Enfin — et c'est encore une préoccupation remarquable, et bien conforme aux souhaits de beaucoup de nos contemporains — Biran ne conçoit pas que l'école puisse être séparée de la famille. Le collège est fondé et administré par une association de parents. Le premier capital nécessaire pour son établissement (18.000 francs) est obtenu par une souscription des pères de famille à raison d'actions de

(1) Cependant, si on en juge d'après la lettre qui accompagnait l'envoi de son projet à son vieil ami M. de Gérando, alors directeur au Ministère de l'Intérieur, c'est à celui-ci qu'il faudrait en faire remonter la paternité : « Je vous dois l'idée de faire de l'Institut de Pestalozzi une École Normale, propre à former pour les Communes de bons instituteurs, dont nous manquons ici absolument » (t. VI, p. 169).

Ces lignes étaient écrites avant que parût le décret-loi du 30 octobre 1935 sur la réorganisation des Ecoles normales primaires, décret-loi conforme, au moins dans son esprit, à l'idéal biranien.

300 francs et de demi-actions de 150 francs pour les moins fortunés. Mais les parents ne fournissent pas seulement les premiers fonds ; ils sont consultés pour la rédaction du règlement, ils doivent contrôler la gestion financière et les résultats scolaires. Citons textuellement ces articles du projet biranien :

9° MM. les souscripteurs seront invités à donner leur avis sur les divers détails de l'exécution du projet qui leur est soumis ; ils nommeront dans leur sein tels membres qu'il leur plaira désigner pour former une Commission chargée de la destination et de l'emploi des premiers fonds de l'établissement ;

10° La Commission nommée aura des rapports essentiels et constants avec le Directeur du collège ; elle sera chargée de son installation et fera avec lui, lors de son entrée, un traité en double où seront précisément énoncées les conditions que chacune des parties devra s'obliger de remplir pour le maintien de l'Établissement ;

11° La même Commission étant à portée de juger des progrès annuels et des bénéfices que fera l'Établissement, déterminera l'époque où le remboursement des actions devra commencer ; elle déterminera aussi la partie des bénéfices qu'il conviendra d'employer, s'il y a lieu, à l'agrandissement ou au perfectionnement du collège ;

12° Les réparations ou frais d'entretien du collège seront réglés chaque année et payés par la Commission, à qui le Directeur rendra compte de l'emploi des fonds qui auront été mis à sa disposition pour cet objet ;

13° Chaque père de famille souscripteur aura droit à une remise sur le prix annuel de la pension de son fils ; cette remise sera réglée par la Commission, etc. ;

14° (Règles pour l'attribution des bourses) ;

15° MM. les souscripteurs se réuniront périodiquement en Assemblée générale à la fin de chaque année scolastique pour juger, conjointement avec le Sous-Préfet et le Maire de la ville, des progrès des élèves, de la bonne tenue du pensionnat et de l'observance des règles fondamentales de l'institution, et proposer, s'ils le jugent convenable, des moyens de perfectionner l'établissement.

Que l'on compare cette organisation avec la circulaire ministérielle récente (février 1928), qui a généreusement alloué aux Associations de parents d'élèves *un* représentant

dans les Conseils d'Administration de nos lycées, — Conseils où figurent au moins huit fonctionnaires et dont le rôle n'est guère que consultatif.

Enfin, pour être complet et permettre d'apprécier l'esprit libéral de son auteur, signalons l'article 7, qui règle la question religieuse : « Il y aura un ecclésiastique attaché au collège, qui instruira les enfants catholiques dans leur religion, exercera les fonctions du culte dans une chapelle du collège, sous l'approbation de l'Évêque. Les enfants protestants recevront à part l'instruction religieuse, suivant la volonté des parents. »

*
* *

Tel devait être le collège de Bergerac dans l'esprit de son fondateur, le sous-préfet philosophe. On se demandera quel il fut dans la réalité, et s'il répondit vraiment aux espoirs de Biran?

Nous savons que ses premières années furent florissantes. Nous savons aussi que la discorde ne tarda pas à éclater entre le Secondaire personnifié par le Principal, M. Desgranges, et le Primaire en la personne de Fr. Barraud; celui-ci fonda en 1810, toujours à l'enseigne de Pestalozzi, une école libre qui, après avoir connu un vif succès, déclina rapidement pour devenir un pensionnat bourgeois semblable à beaucoup d'autres. Dans une lettre à M. de Gérando (12 juin 1815) M. de Biran s'en plaint amèrement et paraît attribuer toute la responsabilité de son échec à l'insuffisance du jeune directeur.

Que devint par la suite le collège de Bergerac? Nous n'avons pas de documentation suffisante pour le dire. Peut-être quelque compatriote de Biran pourrait-il nous renseigner plus exactement là-dessus. Quand même sa tentative aurait finalement échoué — et il y a tout lieu de le craindre — nous ne jugerions pas inutile d'avoir rappelé l'originalité et la modernité des idées du philosophe de Bergerac en matière de pédagogie et d'organisation de l'enseignement.

ROBERT TROUDE.

A propos de l'autonomie scolaire

Le Bureau International d'Éducation de Genève a publié récemment, sur le Self-Government à l'École (1), un rapport qui condense, à la suite d'une enquête internationale, les résultats de 518 expériences réalisées dans une vingtaine de pays. Rédigé par M. J. Heller, il est complété par une suggestive étude du Professeur Jean Piaget sur les incidences psychologiques et sociologiques du problème, et par des documents annexés relatant le détail de quelques expériences significatives.

Nous sera-t-il permis de dire que ce rapport, utile à consulter pour les alentours du problème, n'apporte pas de grandes lumières quant au fond? Même en restant dans le domaine de l'enquête, il est certaines questions qu'il eût été expédient de ne point omettre, celle-ci en particulier : dans quelle atmosphère morale et religieuse a été conduite l'expérience? Car c'est bien là que surgissent les doutes les plus sérieux. Asseoir la discipline non sur la contrainte extérieure mais sur une adhésion tout intérieure de la volonté; en chercher le principe psychologique dans le sentiment de l'honneur plutôt que dans la crainte; organiser la vie de la classe et de l'école sur le type d'une société réduite où l'enfant doit prendre de bonne heure ses responsabilités et acquiert le sens communautaire, tout cela est incontestablement excellent : reste à savoir à quelles conditions cela est possible. L'autonomie d'une collectivité n'est pas un bien en soi, mais seulement dans la mesure où les individus qui en prennent la direction sont capables d'agir suivant la raison et la justice. Une collectivité d'enfants est-elle sponta-

(1) *Le Self-Government à l'école,* Bureau International de l'Éducation, 44, rue des Maraîchers, Genève, 1935, 138 pp. 4 fr. suisses.

nément raisonnable et juste? S'élève-t-elle de son propr mouvement à la conception de l'ordre? Ou bien l'usag correct de sa liberté ne suppose-t-il pas l'acquisition anté rieure d'un idéal moral à sources religieuses?

Je dis, très généralement : *à sources religieuses*, acceptant en théorie, l'idée que toute mystique, même fausse du poin de vue chrétien, peut créer un courant suffisamment for pour vaincre l'égoïsme des individus et pour coordonner en vue d'une fin humaine l'activité du groupe : c'est ce qu semble se produire dans la jeunesse soviétique (1). Qu'en est-il dans la pratique habituelle? C'est sur ce point qu'i serait intéressant de collectionner des faits. Dans son ingénieuse étude, M. Piaget s'efforce de montrer comment l'égocentrisme inné chez l'enfant et que toute éducation a pour but de corriger en vue du bien de la communauté, peut aussi bien être brisé par le self-government que par la méthode d'autorité. « Le self-government, dit-il, est un procédé d'éducation sociale tendant comme tous les autres à apprendre aux individus à sortir de leur égocentrisme pour collaborer entre eux et à se soumettre à des règles communes ». Et il montre fort bien comment la *coopération* peut suppléer la *contrainte*, et le *respect unilatéral* de l'enfant pour le maître céder la place à un *respect mutuel* dont les effets moralisateurs ne sont pas moindres. Sans doute. Mais d'abord toute morale n'est pas sociale, et l'enfant a des devoirs envers lui-même et envers Dieu que les seuls échanges avec ses camarades ne suffiront peut-être pas à lui enseigner. En outre, la morale sociale elle-même est-elle une forme vide, une pure inclination sentimentale à servir le bien commun jointe à la connaissance des techniques qui permettront de le servir, ne suppose-t-elle pas nécessairement un certain contenu de notions fondamentales, droit et devoir, bien et mal? M. Piaget

(1) Si l'on en croit du moins M. Klaus Mehnert, *La jeunesse en Russie soviétique*, Grasset, 1933. Voir en particulier le chapitre « Morale et Culture », pp. 199 et sq., où l'auteur explique comment la mystique du Plan quinquennal a sérieusement redressé la morale sexuelle de la jeunesse russe.

croit que ces notions, « telles que celles de la justice, doivent l'essentiel de leur développement à la coopération graduelle entre égaux, et demeurent presque complètement en marge de l'action des adultes sur les enfants ». C'est là ce dont on peut douter, et j'inclinerais pour ma part à croire plus importante et plus nécessaire l'influence personnelle du maître. Je renvoie sur ce point à un ouvrage bien suggestif, *Le Maître idéal*, de Martin Keilhacker (1), où l'auteur, d'après une large enquête auprès de la jeunesse scolaire, montre ce que celle-ci, même dans le cadre d'une pédagogie active, attend de l'expérience et de l'autorité de ses maîtres.

Ce n'est pas que le rapport sur le self-government laisse ignorer les inconvénients d'une démocratisation prématurée de la communauté scolaire : tendance à la brigue chez les plus forts, esprit de dénigrement chez les faibles, scepticisme chez les raisonneurs, sans oublier l'intrigue politique, le bavardage et parfois la perte de temps et d'attention occasionnée pour les élèves par l'administration même du pouvoir scolaire. « D'une manière générale, dit encore M. Piaget, il est nécessaire d'insister, à propos de l'éducation morale et de l'éducation intellectuelle, sur les dangers du self-government lorsqu'il ne se développe pas dans une atmosphère de compréhension psychologique, d'esprit expérimental et de réflexion critique, c'est-à-dire de bon sens. » C'est là une opinion raisonnable ; on peut se demander seulement si c'est assez dire, et si la condition essentielle au bon fonctionnement de l'autonomie scolaire n'est pas la formation préalable de la conscience morale et religieuse des enfants.

P.-Henri Simon.

(1) Martin Keilhacker, *Le Maître Idéal* d'après la conception des élèves, traduit de l'allemand par Ch. Chenoy et Ed. Delfeld. Problèmes d'Education, Desclée, 1935. Outre des renseignements pédagogiques extrêmement précieux, cet ouvrage apporte, sur l'esprit de la jeunesse allemande, un témoignage direct plus d'une fois émouvant.

DOCUMENTS

Rapport sur la prolongation de la scolarité obligatoire envisagée comme remède au chômage

Récemment constitué, le Groupement d'Action Sociale et Civique du Nord se propose d'organiser des conversations, des collaborations techniques et, si possible, une action commune entre des personnalités représentant diverses tendances politiques, divers milieux économiques, sociaux et spirituels.

Procédant, en dehors de toute visée électorale, à l'étude positive des conditions de la vie locale et des problèmes qu'elles posent, les participants cherchent à dégager des points de vue convergents et des solutions communément acceptables. Ils pensent ainsi rendre un service public en donnant un exemple de sang-froid en réagissant contre les mystiques de violence et en préférant l'esprit de communauté civique aux particularismes passionnés.

Conformément à son but et à son esprit, le Groupement d'Action Sociale et Civique du Nord a examiné, au cours des dernières semaines, la question de la prolongation de la scolarité obligatoire, en fonction des principaux intérêts matériels et moraux de la région et dans ses incidences possibles sur le chômage.

Des conclusions très nettes se sont dégagées que ce rapport à pour objet de résumer concrètement.

I. — Les faits et le but à atteindre

Les faits suivants ont d'abord été constatés :

1° La limite de l'obligation scolaire, fixée par les lois de 1882 et 1887 à treize ans, est plus basse en France que dans les autres pays. 26 pays dont 17 en Europe ont ratifié les

conventions internationales conclues depuis 1919 et fixant à quatorze ans l'âge minimum de travail industriel, agricole et commercial : la France n'y figure pas.

2° La faculté étant laissée par la loi de retirer de l'école l'enfant qui a le certificat d'études primaires, cette limite se trouve abaissée en fait, dans beaucoup de cas, à douze ans et même à onze ans pour les inscrits maritimes.

3° L'insuffisante durée de la scolarité obligatoire, accentuée encore par l'inefficacité des sanctions prévues pour faire respecter la loi, entraîne de graves préjudices pour l'enfant et pour l'intérêt général : pour l'enfant, dont la formation intellectuelle et physique est trop hâtive, d'où surmenage et lacunes ; pour l'intérêt général qui serait mieux servi par des individus techniquement et moralement mieux instruits.

4° Il est établi qu'en pleine crise, l'industrie, l'agriculture et même les administrations publiques ne laissent pas d'employer des enfants de moins de quatorze ans et parfois de moins de treize ans.

Cette situation apparaît évidemment paradoxale. En période de prospérité et de production intensive, il serait déjà immoral de retirer des enfants de l'école pour les attacher prématurément à l'usine ou aux champs. En période de chômage, la faute morale se double d'une erreur économique : on laisse prendre à des enfants, dont la place serait normalement à l'école, des postes que pourraient occuper des travailleurs plus âgés, condamnés à une inaction anormale.

Et qu'on n'objecte pas qu'un enfant de treize ans et un homme de trente ne sont pas, au point de vue du travail, interchangeables : retarder d'un an l'accession de l'enfant à la production c'est décaler d'une classe ce qu'on pourrait appeler la *conscription du service économique,* c'est demander à l'enfant de quatorze ans ce qu'on demandait auparavant à celui de treize, etc..., et la diminution ainsi réalisée doit se répartir mathématiquement sur la masse totale des travailleurs.

Or, une classe d'écoliers, pour le département du Nord, représente environ de 25 à 30.000 individus. Ce n'est pas à dire qu'il suffirait de prolonger la scolarité d'une année pour libérer 25 ou 30.000 postes de travail. Il faut tenir compte du fait que tous les enfants n'entrent pas dans la masse économique active à l'âge de treize ans.

Il semble qu'on puisse évaluer au quart ou au cinquième de l'effectif des enfants sortant de l'école ceux qui trouvent actuellement un emploi (1).

Il apparaît donc que des exigences morales et des exigences économiques conspirent à rendre urgente, pour la prolongation de la scolarité à quatorze ans, une mesure dont le principe n'est pas contestable.

Rappelons d'ailleurs qu'un projet de loi a été présenté dès le 23 juillet 1920 par M. Honnorat, et repris, tour à tour, par MM. Léon Bérard, François-Albert et Édouard Herriot, sans que l'entente du Sénat et de la Chambre ait pu jamais être réalisée. Un nouveau texte, déposé par M. de Monzie sur la tribune de la Chambre le 24 janvier 1933, a été voté, mais est en instance devant la Commission sénatoriale de l'enseignement depuis deux ans.

Y a-t-il donc des difficultés de réalisation ou des inconvénients pratiques qui condamnent le projet? C'est ce qu'il nous reste à examiner, dans le cadre de notre région, du point de vue économique et du point de vue pédagogique.

II. — Conditions d'ordre économique

Ces conditions doivent être examinées par rapport à la famille, aux employeurs et aux finances publiques.

A. Les familles

Les familles ouvrières et paysannes ont besoin, en beaucoup de cas, du travail et du salaire de l'enfant. Exigence sans doute anormale, car, dans un ordre économique, sain et humain, le salaire paternel devrait suffire aux besoins vitaux de la famille, mais exigence de fait dont nous ne pouvons faire abstraction dès lors que la prolongation de la scolarité entraînera, dans certains foyers, un manque à gagner peut-être cruel à subir.

(1) Par exemple, dans une commune de 7000 habitants, sur 39 enfants de treize à quatorze ans, 9 sont placés, 13 retournent en classe faute d'emploi, 14 sont oisifs et cherchent du travail, 3 poursuivent leurs études au lycée ou aux écoles techniques.

Il faut d'ailleurs distinguer ici entre la famille rurale et la famille urbaine.

Pour la première, le travail de l'enfant est d'une utilité pressante, mais temporaire. Ce n'est guère que pour la saison des grands travaux que l'enfant trouve à se placer, ou que sa collaboration est nécessaire dans l'entreprise familiale. Il faut au moins envisager un aménagement de vacances, adaptées, suivant les régions, au rythme des travaux saisonniers. On peut prévoir aussi des cours d'hiver de quatre ou six mois, obligatoires jusqu'à quinze ou seize ans, pour les enfants autorisés à quitter l'école à treize ans.

Pour la famille urbaine, le travail de l'enfant peut être constamment utile, mais on se trouve en présence de l'alternative suivante :

Ou bien l'enfant, sortant de l'école à treize ans, n'aurait pas trouvé de travail, et alors la réforme sera utile à la famille en le recueillant et, éventuellement, en prolongeant le service des allocations familiales.

Ou bien l'enfant aurait pu être embauché. Mais, outre la compensation provenant, pour certaines familles au moins, des allocations familiales, la privation provisoirement imposée à la famille sera pour elle la rançon d'un plus grand bien.

En effet, le devoir, l'intérêt moral et en fin de compte l'intérêt matériel de la famille sont d'assurer à l'enfant la meilleure éducation possible et l'instruction la plus apte à le servir dans la vie. L'école ne prend pas l'enfant à la famille pour le lui enlever, elle le prend pour l'*accomplir*. La prolongation de la scolarité doit être tenue pour une mesure de politique familiale.

B. Les employeurs

Patrons de l'industrie ou agriculteurs ne voient pas de graves objections à la prolongation de la scolarité. Même dans l'industrie textile, ou dans les petites industries, ou encore dans certains services publics, comme les Postes et Télégraphes, qui emploient un assez grand nombre d'enfants, l'offre de main-d'œuvre est toujours supérieure à la demande.

Pour les campagnes, cependant, il y a lieu de tenir compte des réserves énoncées dans le paragraphe consacré aux familles rurales. Sous cette réserve, les milieux agricoles

voient dans une meilleure instruction donnée au jeune paysan une condition favorable à l'organisation paysanne et au progrès de l'agriculture.

Certains demandent même que l'on étende les cours complémentaires après l'école (cours d'agriculture pour les garçons, cours ménagers pour les filles) en donnant à cet enseignement un caractère obligatoire.

C. Les finances publiques

Celles de l'État, comme celles des communes, auront, il ne faut pas se le cacher, un sérieux effort à soutenir du fait de la prolongation de la scolarité. Construction de locaux scolaires, création de nouveaux postes, adaptation de l'enseignement, cantines pour les enfants pauvres, etc... Il est inévitable qu'une telle mesure entraîne un accroissement du budget de l'Éducation.

En période de crise, cette conséquence pourrait être de nature à condamner le projet, si des économies plus importantes qu'on ne le soupçonne habituellement ne devaient venir en compensation de cette charge.

On comprendra que nous insistions sur ce point, et que nous cherchions à établir, sinon d'une façon tout à fait précise, du moins en restant dans l'ordre vraisemblable des grandeurs, la balance des charges assumées et des économies réalisées.

Le département du Nord compte en effet un effectif scolaire de 260.000 enfants environ, dont 230.000 (1) ont une fréquentation régulière. Cet effectif étant réparti en 8 classes, on peut compter qu'en moyenne 30.000 enfants atteignent annuellement l'âge limite de treize ans.

Ces 230.000 écoliers sont instruits par un corps de 6000 maîtres et maîtresses environ, soit, en arrondissant les chiffres, un maître pour 40 écoliers (2). A cette proportion,

(1) Proportion que tous les pédagogues avertis des difficultés de l'enseignement, et en particulier des exigences des méthodes nouvelles, s'accordent à trouver insuffisante. Mais c'est une autre histoire.

(2) Ce chiffre global se répartit en réalité de la façon suivante : écoles publiques, 185.000; écoles privées, 45.000. — Nous préférons édifier nos calculs sur le chiffre global, prévoyant le cas extrême

il faudrait créer, pour le département, 750 nouveaux postes pour instruire les 30.000 enfants astreints à une scolarité prolongée de treize à quatorze ans. Avantage social : emploi offert à 750 jeunes intellectuels en chômage. Charge budgétaire annuelle : 750 traitements évalués en moyenne à 12.000 francs (indemnités comprises) ;

$$750 \times 12.000 = 9 \textit{ millions.}$$

Mais il faudrait aussi de nouveaux locaux scolaires. Évaluons à 80.000 francs (1) le coût de chacune des classes à construire. Soit un devis de travaux de 80.000 × 750 = *60 millions de francs.*

Il y a lieu de compter que 60 o/o, au moins, de cette somme seraient distribués en salaires, soit *36 millions de francs*, qui, en estimant à 32 francs le gain journalier moyen, représentent 1.125.000 journées de travail.

Nous pouvons donc considérer qu'en contre-partie, le budget public fera l'économie de 1.125.000 indemnités journalières de chômage, et, en évaluant ces indemnités à une moyenne de 11 francs (compte tenu de la diversité des situations familiales), nous trouvons là une compensation de 12.375.000 francs, qu'il faut évidemment déduire du devis global des travaux.

La charge réellement représentée par les constructions scolaires à entreprendre se réduit donc à 60.000.000 — 12.375.000 = *47 millions 625.000 francs.*

Évaluons à 6 millions l'annuité correspondant à l'amortissement et au service des intérêts de cette somme.

Nous avons, d'autre part, compté pour 9 millions les traitements des nouveaux maîtres. Prévoyons encore un million pour l'entretien des 750 classes, nous arrivons au total suivant :

Amortissement des constructions . . .	6.000.000
Traitements.	9.000.000
Entretien et divers	1.000.000
	16.000.000

(1) Évaluation large. Elle tient compte du fait qu'en prévision où l'enseignement privé ne pouvant s'équiper pour une année scolaire nouvelle, toute la charge en incomberait au budget de l'enseignement public.

On peut donc évaluer à 16 millions de francs, au maximum, le supplément à inscrire au budget annuel de l'Éducation Nationale pour la prolongation de la scolarité de treize à quatorze ans dans le département du Nord (1).

Il suffirait, pour que les dépenses engagées fussent équilibrées par les économies réalisées, que les 30.000 enfants, retenus un an de plus à l'école, libèrent, pour des chômeurs touchant chacun en moyenne 3300 francs d'allocations annuelles, *4850 postes de travail.*

Est-il déraisonnable d'escompter ce chiffre?

Nous ne le pensons pas en dépit des réserves qu'il convient de faire, tant pour les enfants qui poursuivraient dans tous les cas leurs études, que pour certains jeunes chômeurs *non encore allocataires* qui remplaceraient leurs cadets.

Si, malgré tout, une surcharge subsistait pour les finances publiques, outre qu'elle ne saurait être considérable, elle offrirait un emploi particulièrement salutaire et humain au financement prévu pour un plan de grands travaux d'intérêt général non susceptibles d'accroître l'équipement productif de la nation.

Ainsi, quelques corrections de détail qu'on doive apporter à nos chiffres, une conclusion est établie :

Réduisant le chômage dans les professions intellectuelles par la création de nouveaux postes d'enseignement, apportant du travail aux ouvriers du bâtiment par la nécessité de constructions nouvelles, libérant enfin, dans l'industrie et dans le commerce surtout, des places actuellement occupées par des enfants de treize ans, la prolongation de la scolarité n'entraînerait, par ailleurs, aucune charge sérieuse pour l'économie nationale, à condition toutefois de prendre des précautions contre certaines folies somptuaires auxquelles les constructions scolaires pourraient donner lieu si les com-

d'une possible et souhaitable extension de la scolarité de quatorze quinze à ans, il est de bonne administration de voir et de faire plus grand dès la première entreprise.

(2) Nous ne nous cachons pas qu'il y a lieu de prévoir, à la charge de l'industrie, un accroissement des allocations familiales, puisqu'elles seront payées pour les enfants de treize à quatorze ans. Toutefois, cette augmentation sera de moins de 1/13, les allocations étant déjà versées pour les enfants qui continuent leurs études.

munes et les départements intéressés n'y contribuaient pas substantiellement.

Et puis, s'il est sain de n'engager, surtout en temps de crise, que des dépenses rentables, il est sain aussi de ne pas supputer en argent tous les intérêts sociaux.

Il ne faut pas ignorer qu'une meilleure formation intellectuelle et morale des individus crée, pour la société, une rente spirituelle dont elle ne doit pas refuser le bénéfice. Le but de la société, c'est de faciliter, aux personnes humaines qui la composent, leur plein accomplissement physique, intellectuel et moral. Chercher des économies de ce côté, c'est méconnaître le but essentiel de l'ordre social.

Sans compter, d'ailleurs, qu'une meilleure éducation des esprits et des corps prépare, pour l'avenir, des travailleurs plus intelligents et mieux armés; en sorte qu'une dépense scolaire doit se retrouver, en fin de compte, en bénéfices d'ordre technique au profit de la société elle-même.

III. — Conditions d'ordre pédagogique

Tout ce qui a été dit sur les avantages économiques et moraux d'une prolongation de la scolarité obligatoire ne doit pas faire oublier qu'une mesure de cette nature soulève d'importants problèmes de mise au point, et que le principe le plus excellent ne vaut souvent que par les modalités techniques de son application.

Il y a, en effet, une façon paresseuse d'introduire les réformes, qui consiste à en voter le principe sans accepter les conséquences qu'il devrait entraîner dans les institutions : le résultat est en général désastreux.

C'est ainsi que sous le nom d'école unique, on s'est contenté de décider la gratuité de l'enseignement secondaire. Mesure parfaitement défendable, surtout dans un plan de refonte complète de notre Enseignement; mais qui s'avère dangereuse dès lors qu'on veut l'appliquer dans les vieux cadres universitaires, avec des procédés insuffisants de sélection et d'orientation professionnelle, avec des circuits d'études insuffisamment raccordés, avec un corps professoral devenu trop peu nombreux et dans des locaux scolaires trop exigus.

Une faute du même ordre se produirait — et c'est ce que semblent redouter surtout les milieux de l'enseignement primaire — si l'on se contentait de prolonger de treize à quatorze ans la scolarité obligatoire sans prévoir d'une façon assez précise l'emploi de cette année supplémentaire et sans adapter un enseignement convenable. Il y aurait déjà beaucoup à dire sur les conditions imparfaites où les maîtres de l'enseignement primaire sont réduits à organiser, pour les enfants de douze à treize ans, les cours supérieurs de deuxième année. Que fera-t-on du nouveau contingent d'écoliers maintenus à l'école jusqu'à quatorze ans?

Il va de soi que ce rapport ne peut entrer dans le détail d'une refonte pédagogique de l'enseignement primaire, qui regarde les services spécialisés de l'Éducation Nationale et les organismes professionnels de l'enseignement. Il ne faut ici que souligner l'urgence de cette réforme, et indiquer qu'il semblerait logique d'utiliser l'année supplémentaire pour la préparation plus directe de l'enfant à la vie. Au moyen de jeux éducatifs, du travail manuel, et des méthodes d'enseignement expérimental — imprimerie à l'école par exemple — on viserait *à l'intéresser,* à éveiller chez lui le goût et l'initiative créatrice, et l'on achèverait sa formation :

a) Physique : par le sport à l'école, par le scoutisme, etc...

b) Technique : en mettant l'écolier en mesure *d'essayer* diverses techniques et de choisir son métier d'après des facultés et des goûts reconnus.

c) Culturelle : par des lectures développant le sens moral, le sens critique et le sens esthétique ; par une utilisation méthodique du cinéma et de la radio ; par une initiation aux arts (musique, dessin, photographie, etc...).

On objectera peut-être que c'est beaucoup demander pour une seule année d'école, mais nous n'indiquons ici qu'une direction.

D'autre part, la limite de la scolarité à quatorze ans ne nous semble pas encore normale, et la réforme actuellement préconisée ne doit être qu'une phase d'un élargissement plus généreux de la période accordée à l'enfant pour son éducation.

Les progrès de la civilisation mécanique tendent à diminuer la somme du travail nécessaire à la subsistance de la société. Il faudra bien que l'ordre économique finisse par s'y adap-

ter, et que la somme d'inactivité gaspillée actuellement en chômage se répartisse plus humainement en loisir. Loisir ne veut pas dire oisiveté, mais activité intelligente et libre.

Or, il n'y a pas de plus beau, de plus utile loisir pour la personne que celui qu'elle consacre à se préparer à la vie!

IV. — **Garanties et sanctions**

Mais si l'on veut que la prolongation de la scolarité porte ses fruits économiques et moraux, il est de la première importance de prévoir les mesures d'ordre juridique qui garantiront l'exécution de la loi.

Ce n'est un secret pour personne que, dans un trop grand nombre de cas, l'obligation scolaire n'est encore que sur le papier, les sanctions prévues contre les infractions étant insuffisantes ou confiées à des autorités mal placées pour les appliquer.

Nous n'avons pas ici à légiférer, mais à appeler l'attention du législateur sur les principes qui nous semblent devoir conditionner un statut juridique efficace. Il convient d'abord de préciser, d'étendre et d'accentuer les sanctions pénales prévues au Code du Travail pour ceux qui emploieront *d'une facon généralement quelconque* des enfants soumis à l'obligation scolaire.

Il faut ensuite envisager une refonte de la loi de 1882, dans le sens suivant : charger les directeurs d'écoles, *disciplinairement et pénalement responsables*, de transmettre les infractions au Ministère public près du Tribunal de simple police; enlever la répression aux pouvoirs élus pour la transmettre audit Ministère public; prévoir que toute absence injustifiée constituera une contravention entraînant pour le père ou le tuteur responsable une peine de simple police.

Des mesures de cet ordre, simples et efficaces, garantiraient à coup sûr l'obligation scolaire et corrigeraient en quelques années des statistiques paradoxales et un peu humiliantes.

Il faut savoir, en effet, que la France, le premier pays d'Europe à s'être donné une instruction publique, est loin d'avoir aujourd'hui la moindre proportion d'illettrés.

Alors qu'au sommet de l'Enseignement, les voies semblent encombrées par une course aux diplômes, non pas excessive mais mal dirigée, la masse de la nation reste ignorante. Plus de 50 pour cent des Français ne sont pas munis au moins du Certificat d'études ; 15 pour cent environ ne savent pas écrire !

Le temps est venu, dût-il en coûter quelque chose, de donner à chaque individu, dans toutes les professions, tous les métiers et tous les milieux, le plus haut degré d'instruction technique et de culture humaine que son intelligence est naturellement capable de supporter.

Ainsi, la communauté économique sera mieux outillée et mieux servie, la démocratie plus éclairée et plus sage et les personnes mieux armées devant leur destin.

Ce rapport, présenté par MM. Delbiausse, *agrégé de l'Université, membre du Syndicat des Professeurs de Lycée ;* R. Descamps, *industriel, maire de Linselles ;* G. Moithy, *Avocat au barreau de Lille, ancien adjoint au maire de Lille ;* P.-H. Simon, *Agrégé de l'Université, Professeur aux Facultés Catholiques de Lille, a été adopté par l'unanimité des trente personnalités apportant au sein du groupement d'Action Sociale et Civique du Nord la collaboration des divers milieux spirituels, intellectuels et professionnels de la région.*

LES LETTRES ET LES ARTS

W. WEIDLÉ. *Mécanisation de l'inconscient.*

Quelles régions merveilleuses et insoupçonnées les théories de Freud ne devaient-elles pas ouvrir à l'activité de l'artiste et de l'écrivain? Or voici que, bien loin d'avoir ouvert l'inconscient, la psychanalyse l'a bien plutôt fermé. Et la tragique beauté d'œuvres comme celles de Franz Kafka, ce juif allemand de Prague qui mourut en 1924, ne fait que souligner avec plus d'éclat cette vérité : la psychanalyse détruit l'œuvre d'art, car elle méconnaît l'homme même. Il appartenait à l'écrivain qui publia ici même de si pénétrantes réflexions sur *la désagrégation de l'art* de lancer ce nouvel avertissement.

J. MADAULE. *Les hommes de bonne volonté.*

Pas un seul vrai chrétien parmi tous ces « hommes de bonne volonté »... et cette absence totale ne souligne-t-elle pas le vide essentiel d'une œuvre par ailleurs remarquable?

R. FRANCILLON. *Kipling.*

Kipling vient de mourir...

DANIEL-ROPS. *Paul Claudel et la peinture hollandaise.*

P. VILLOTEAU. *De la bataille du « Titus » à la bataille du Trocadéro.*

Ou le danger des restaurations...

H. GOUHIER. *Théâtre.*

Merveilleux alliage.

Mécanisation de l'inconscient

I

Parmi les nombreux supplices que réserve à l'artiste le monde contemporain, le plus cruel, c'est peut-être le supplice par la lumière : celui qui le subit est semblable au prisonnier enfermé dans une cellule où brûle nuit et jour une lampe électrique à l'implacable éclat artificiel. C'est en cherchant à se protéger contre l'aveuglante clarté qu'il fait appel à un monde où un tel supplice est inconnu, qu'il rêve à un art nocturne. Le directeur de l'observatoire de Paris a déclaré un jour qu'il haïssait la poésie, car elle ne fait que mentir et que l'homme de science ne peut souffrir le mensonge poétique. Si la création scientifique proprement dite n'est certainement pas contraire dans son esprit à la création dans le domaine de l'art et de la poésie, le sentiment du monde propre à l'artiste reste inconciliable avec celui que le savant croit pouvoir déduire de la science *toute seule*. La table des logarithmes brille d'une si ravissante clarté que l'astronome penché sur ses calculs fulmine des anathèmes contre l'obscurantisme d'un Gœthe et d'un Shakespeare. Les adorateurs de chiffres sont nombreux dans le monde contemporain, et il est clair que la religion scientiste, si elle est sincère, ne peut voir dans l'art qu'une tromperie bien organisée et dans la poésie qu'une invention charlatanesque. Un nouveau Moïse est descendu du Sinaï, et les commande-

ments qu'il en rapporte sont les quatre règles de l'arithmétique. L'artiste, bien entendu, doit reconnaître lui aussi que deux et deux ne font ni trois ni cinq, mais que peut-il tirer de cette vérité, du moment où elle n'en admet pas d'autre ? Il tente d'y échapper en retournant aux âges révolus de l'humanité, mais le remède n'est pas très sûr, et il ne lui reste qu'à invoquer les ténèbres où il n'y a ni calcul, ni mesure, où ne brûle plus l'ampoule aux mille bougies, où rien ne l'empêche d'éteindre l'univers intelligible et de plonger profondément dans le monde nocturne du rêve, de la démence, du sexe, de l'inconscient.

Cette voie n'est pas nouvelle ; elle a été tracée il y a cent cinquante ans au moins, à l'époque où « notre temps » commençait par une violente réaction contre le rationalisme et l'esprit scientifique du siècle des « lumières ». Les romantiques allemands ont subi l'attirance profonde de ce qu'ils appelaient *le côté nocturne de la nature* ; le jeune Gœthe a appris de Herder la connaissance « tactile » du monde — par le sentiment, par l'intuition opposés à la connaissance diurne et rationnelle ; et encore dans la seconde partie de *Faust* l'hymne de Lyncée à la beauté des choses visibles est chanté, comme une remarque l'indique, dans une « profonde nuit ». On retrouve un peu partout dans la littérature et l'art du XIX[e] siècle ce motif de la fuite dans les profondeurs, dans un domaine inaccessible à la conscience intellectuelle, échappant à la raison qui mesure et qui différencie. Les expériences de ce genre pouvaient être profitables ou non à l'œuvre personnelle de tel artiste, mais la question qui se pose avec le plus d'urgence est celle de savoir si cette voie est encore ouverte aujourd'hui ou si, elle aussi, l'artiste doit la considérer désormais comme interdite. Le fait est que ce monde nocturne lui-même tend à se désagréger sous l'action des forces hostiles à l'art, qui nous le font voir

sous l'aspect d'une nécessité mécanique, d'une causalité déterministe. La psychanalyse est la tentative la plus largement conçue et la plus systématique de mécaniser l'inconscient, de réduire le rêve, l'amour, la vie psychique autre que celle de la raison, la création des mythes, les processus créateurs dans les arts et les lettres au fonctionnement régulier d'un mécanisme intérieur. Sous l'influence de la psychanalyse, ou parallèlement à son évolution, cette manière de voir devient toujours plus fréquente dans les arts et les lettres d'aujourd'hui. L'artiste avale un soporifique et s'enfonce dans les ténèbres, mais dans son rêve même il n'est qu'un *robot* et le monde n'est qu'une machine.

Les théories du docteur Freud, psychiatre de génie, psychologue éminent, philosophe médiocre, lui ont valu des deux côtés de l'Atlantique une renommée plus large encore que celle dont avaient joui jadis la phrénologie de Gall et la physiognomique de Lavater. Un grand nombre d'écrivains et d'artistes, dans tous les pays, ont cru avoir compris que ces théories leur donnaient accès dans un monde merveilleux et inconnu, entr'ouvraient pour la première fois à leur profit les portes de l'Inconscient. En réalité, rien de tel n'arriva et ne pouvait arriver, pour la bonne raison que ce monde caché n'avait jamais été défendu à l'art, et jamais l'artiste n'avait fait autre chose que d'y puiser afin de pouvoir abreuver son œuvre aux sources qui n'y tarissent point. Ce qui réellement eut lieu fut plutôt l'inverse ; la psychanalyse n'a pas ouvert l'inconscient, elle l'a en quelque sorte fermé, et cela en le soumettant — non pas en fait, bien entendu, mais en théorie et en aspiration — au contrôle de la raison, à l'action dissolvante de l'analyse rationnelle. Freud est le dernier grand savant moderne élevé entièrement dans les idées scientifiques du siècle dernier. La source de

son inspiration, la puissance stimulatrice de sa pensée n'est autre que de vouloir étendre le principe déterministe au domaine entier de la vie psychique, et de chercher à cet effet, non dans la physiologie (comme l'avait voulu un matérialisme niais), mais dans l'incertaine et féconde nuit de l'inconscient, l'origine d'une série causale dont les complexes ramifications pourraient expliquer l'ensemble du comportement humain. Par comparaison avec cette idée centrale de la psychanalyse, la question concernant la nature du levier qui déclanche la mécanique mentale ne se pose qu'en second lieu ; ce peut être le désir de puissance, comme chez Adler, ou la puissance du désir, comme chez Freud et ceux de ses disciples qui lui sont restés fidèles. L'important n'est pas ce que représente au juste la *libido* — notons à ce propos que le pan-érotisme d'un Rozanoff ou d'un Lawrence est tout à fait étranger à la pensée de Freud —, c'est uniquement l'action indéfectible d'une cause première impersonnelle et quasi abstraite. La psychanalyse ne poursuit qu'un but : la mécanisation de l'inconscient.

C'est un fait des plus significatifs qu'un certain nombre de peintres et d'écrivains (dont la plupart se sont groupés sous l'enseigne du surréalisme), n'ayant guère compris ce qu'avait réellement découvert ou voulu découvrir la psychanalyse, et s'étant adonnés au culte de l'inconscient tel que l'avait conçu la théorie freudienne, ont abouti en pratique, dans leur œuvre, à cela même à quoi les psychanalistes avaient voulu aboutir en théorie. L'inconscient se mécanise dès que l'on cherche à l'exploiter de propos délibéré en tant que matière brute, dès que l'on refuse de le soumettre à ce travail d'humanisation, de personnalisation, qu'accomplit spontanément, dans les conditions normales, toute conscience humaine et à plus forte raison la conscience de l'artiste. Pour le surréaliste, la création

n'est pas un acte ; le seul effort exigé du peintre ou du poète est de s'abstenir de tout effort, de laisser tomber tout ce qu'il aurait voulu mettre en son propre nom, de son propre gré, dans un tableau ou dans un poème. Il suffit que le poème (qu'à cet effet il est préférable d'écrire en prose) soit la notation attentive d'un processus qui a lieu dans l'inconscient. Celui qui a noté avec le maximum de passivité un rêve, ou, mieux encore, un fragment de cet écoulement continuel d'images et de paroles qu'à l'aide de l'introspection la plus élémentaire il nous est facile de saisir en nous, celui-là a fait tout ce qu'on peut exiger d'un poète. C'est exactement en cela que consiste la méthode de l'*écriture automatique*, proche parente, comme le reconnaît André Breton, le principal théoricien du surréalisme, de la confession involontaire exigée des clients du docteur Freud. Le poème est en nous, préparé d'avance ; il ne s'agit que d'en faciliter l'excrétion. Quand un surréaliste prend la plume ou le pinceau, c'est afin de déclancher un automatisme, d'accomplir une fonction quasi physiologique de l'inconscient. En un mot, comme, dans une autre occasion, avait dit Barrès, « il fait des vers comme on fait de l'albumine ».

Point n'est besoin d'énumérer toutes les erreurs qu'implique une telle manière de concevoir la création poétique. Pratiquement, la plus grande erreur du surréalisme est de prêter à l'inconscient une virginité illusoire, de le croire pur, intact, étranger à toute « littérature », tandis qu'en réalité ce flux d'images et de paroles qui à chaque instant monte de ses profondeurs consiste en grande partie, chez l'homme de lettres qu'est le surréaliste, d'emprunts et de réminiscences littéraires (ainsi la prose de son dieu tutélaire Lautréamont présentait déjà, sauf aux endroits assez rares où elle s'élevait à une intensité réelle de l'expression, un curieux pastiche inconscient de

la prose des traducteurs français de Dante, d'Ossian ou de Milton, rappelant d'ailleurs moins le style de Chateaubriand que celui d'Artaud de Montor). Le principe de l'*écriture automatique* ne permettant aucun choix, comment arriverait-on à rejeter ce qui appartient à autrui, à mettre de l'ordre dans cet amas de matériaux hétérogènes ? On condamnait l'artifice, et voici qu'on en vient à renier l'art ; on fuyait la convention, on scrutait les profondeurs les plus secrètes de la personne, et voici qu'on aboutit à un chaos impersonnel, privé de la parole créatrice, du *fiat* qui lui eût donné forme et signification. Nous approchons ainsi de la seconde erreur des surréalistes, la plus importante en principe, celle qui consiste à refuser à la création artistique tout caractère de finalité, à nier qu'elle puisse résulter d'une idée préconçue lentement réalisée. Certes, le processus même de cette réalisation peut entièrement changer l'idée, mais si elle n'existait point, qu'y aurait-il à réaliser ? N'y a-t-il donc aucune distance entre l'engendrement et la parturition, le choc primitif et le résultat final? Il est tout aussi faux de concevoir la création artistique comme une notation passive de la dictée de l'inconscient, ou de l'intuition (comme chez Croce), ou de l'inspiration (comme dans certaines théories romantiques), que de n'y voir qu'un jeu arbitraire de la raison qui se contemple et s'admire soi-même. Les deux erreurs, d'ailleurs, remontent à la même source et se révèlent solidaires dans leurs suites ; elles sont toutes deux apparentées à l'idéologie psychanalytique qui ne connaît que les eaux troubles de l'inconscient et les bouées des moi rationnels qui y flottent à la dérive, ne laissant ainsi aucune place à l'idée de l'acte créateur en tant que résultat d'une collaboration de la personnalité humaine prise dans sa totalité avec des forces qui dépassent les limites de l'humain et transcendent la personne.

Si nous nous demandons, en effet, ce que la psychanalyse voit dans la littérature, nous serons contraints de répondre : rien de ce qui constitue son noyau central que précisément il est impossible de saisir à l'aide des procédés et des concepts de la psychanalyse. D'*Œdipe Roi*, Freud a pu déduire sa doctrine du « complexe d'Œdipe » ; mais, tout à fait indépendamment de la valeur scientifique de cette doctrine, on peut dire que si Œdipe en savait quelque chose il ne serait pas un héros tragique et Sophocle n'aurait pu écrire sa tragédie. En partant de la théorie des complexes, on n'arrivera qu'à composer un ouvrage dans le genre de l'Orestie américaine d'Eugène O'Neill (*Mourning becomes Electra*), dont les principaux personnages devraient aller se faire soigner à Vienne, mais qui reste infiniment en-deçà d'une tragédie, car on n'y trouve ni responsabilité humaine, ni faute tragique, ni purification finale. Il est bien dangereux pour un artiste de substituer la maladie à la souffrance et au péché, d'abaisser la morale au rang d'une hygiène. L'œuvre d'art, selon la psychanalyse, a pour but d'ouvrir une soupape aux désirs secrets de l'artiste qui s'identifie avec son héros et l'utilise comme son remplaçant dans une fiction qui n'est qu'un succédané de la réalité. Quant à la tâche du psychanalyste lui-même, elle consiste tout simplement à retrouver l'auteur derrière son héros, à montrer le ressort véritable qui a mis sa plume en mouvement et qu'il a voulu cacher, ressort qui, en définitive, est commun à tous les hommes. Il est vrai qu'aucune œuvre d'art digne de ce nom ne peut être vraiment expliquée par une analyse de ce genre. Un critique allemand, Hermann Pongs, a remarqué fort spirituellement que l'on pourrait faire de la psychanalyse un excellent instrument pour reconnaître la fausse littérature. N'est-ce pas un bien mauvais livre que celui dont l'auteur ne fait que projeter dans la fiction

ce qui lui est refusé de vivre dans la vie réelle, tout en permettant à son lecteur de s'adonner à la même occupation? C'est ainsi que l'on construit les romans feuilletons et les films à succès; la littérature authentique n'a que faire de ces méthodes. Dans les œuvres qui en font partie, la réalité est transformée qualitativement, transposée dans une autre dimension et non pas seulement ornée, édulcorée, contrainte à figurer tel plaisir défini dont on jouit en quelque sorte par procuration. Expliquer tant soit peu ce qui se passe dans la véritable création artistique, c'est de cela que la psychanalyse est incapable. Des concepts qui lui sont familiers, celui de la « sublimation » seul aurait pu devenir utile en l'occurrence, mais la sublimation n'est conçue par Freud et ses disciples orthodoxes que comme un changement tout extérieur et nominal se réduisant à l'emploi d'un euphémisme, à un simple camouflage : la *libido* peut se faire appeler amour ou charité, peut jouer tel rôle et paraître sous tel masque, cela ne l'empêche pas de rester essentiellement la *libido*; tandis que le nom véritable qu'il aurait fallu donner à la sublimation telle qu'elle se manifeste dans la création authentique serait plutôt transfiguration, transsubstantiation : la *libido* devenue amour n'est plus la *libido*. Seulement, un psychanalyste ne refuserait-il pas de faire usage d'une notion frôlant d'aussi près la métaphysique et même la théologie?

Freud a dit une fois pour toutes : « Nous n'avons pas d'autres moyens de combattre nos instincts que ceux qui nous sont fournis par la raison. » Où donc trouverait-il une place pour des notions sans lesquelles toute théorie de l'art resterait pour le moins incomplète, et qui, comme l'art lui-même, ne peuvent être déduites du seul instinct ou de la seule raison? Les ténèbres de l'inconscient et la lumière rationnelle, c'est aussi cela seulement que voyait

Tolstoï lorsqu'il écrivait *Puissance des Ténèbres*, mais so génie artistique lui dicta néanmoins la confession final de Nikita, irraisonnable et que l'on ne peut pas non plu qualifier d'instinctive. L'art appartient au monde de l conscience morale et religieuse (*Gewissen*) bien plus qu celui de la conscience intellectuelle (*Bewusstsein*), et c'es ce dernier seulement que trouve habitable la psychana lyse. Elle ne connaît que la chasse aux instincts, ne sa que chercher à tâtons dans la nuit intérieure le commu tateur qui l'éclaire en déclanchant une mécanique déte ministe. L'occupation principale de ses adeptes est cell « d'arracher les masques, tous les masques », que Lénin attribuait avec des preuves insuffisantes à Tolstoï et qu plaisait, comme de raison, au démagogue du ressentimen que fut Lénine. L'artiste, bien entendu, n'est pas tenu vénérer n'importe quel masque, mais pourquoi serait- obligé à ne voir qu'un masque dans tout ce qui n'est pa réduisible au mécanisme de l'instinct ou de la raison Dans une de ses récentes études, Freud ne se content pas d'attribuer à Dostoïevski le désir subconscient d parricide exécuté pour son compte, si l'on peut dire, pa Smerdiakoff et Ivan Karamazoff ; il s'efforce encore d'in terpréter la génuflexion du *staretz* Zosime devant le vieu monstre qu'est le père d'Ivan comme une inconscient hypocrisie cachant un mouvement de haine et de dégoû sous le masque de l'humilité chrétienne. De ces deu tentatives d'explication, la première n'explique en tou cas rien dans la structure interne du roman, et la second témoigne d'une incompréhension totale de l'acte et d caractère du *staretz*. La psychanalyse ne peut rien contr les *Frères Karamazoff*, et l'œuvre d'art serait bien sus pecte, sur laquelle elle aurait plus de prise.

II

Il est impossible de ne pas voir que de nos jours la littérature se rapproche peu à peu des exigences psychanalytiques. Ce n'est pas impunément qu'elle respire cet air mortel à l'art et qui est l'élément naturel de la psychanalyse, comme de toute science déterministe. L'imagination créatrice et transformatrice cède de plus en plus souvent la place à un camouflage plus ou moins adroit de la réalité. L'élimination des éléments irrationnels inhérents à toute création rend l'art pénétrable à la raison et apte à devenir l'objet d'une dissection psychanalytique. Mais le rapprochement qui importe le plus est celui qui a trait à l'idée même et à l'image de l'homme que l'on se représente non comme une personne, une et indivisible, mais comme un aggrégat d'éléments fortuits, manquant d'unité substantielle. Pour la psychanalyse il n'y a pas de personnalité, parce qu'il n'y a pas de liberté et de choix, parce que le centre de l'individu humain est occupé par une force impersonnelle, la même pour tous les hommes et même pour tous les êtres vivants, parce que, enfin, l'unique antagoniste de cette force, l'intellect humain, est impersonnel et mécanique comme elle-même. A une telle idée de l'homme correspond dans la littérature le personnage construit à l'aide d'un calcul rationnel, — projection de l'auteur, moyenne arithmétique de ses observations, ou bien encore figurine en papier mâché fabriquée sur le modèle courant. L'artiste, de toutes ses forces, cherche à s'arracher d'un monde ainsi fait, mais cela lui devient de plus en plus difficile, même s'il se détourne volontairement de tout ce qui est extérieur à son moi, à son être intime, même s'il préfère résolument au jour le règne des rêves et de la nuit.

L'imagination de certains peintres — un Chagall ou un Rouault — continue de leur fournir des visions ne ressortissant pas au tribunal de la « science exacte », ni à celui d'une psychologie tirant de cette science ses méthodes et ses lois ; mais l'imagination des surréalistes — qu'ils s'appellent Chirico, Max Ernst ou Salvador Dali — ne leur offre plus rien que des matériaux déjà exploités par la raison, — par une raison rompue aux méthodes de la psychanalyse ; si leurs rêves, inévitablement, tournent au cauchemar, c'est que, dans les plus sombres coins qu'ils se sont choisis pour refuge, l'ampoule électrique abhorrée s'allume automatiquement. Il faut bien retourner, en parlant d'eux, la formule sensualiste : il n'y a rien dans leurs sens qui ne fût auparavant dans l'intellect. Ce que l'on trouve dans leurs tableaux ou dans leurs poèmes — même dans ceux d'un poète authentique et libre des formules de l'école comme P. J. Jouve — ce n'est pas le chaos primitif capable d'enfanter la vie et la lumière, mais l'incohérence inorganique d'une ville en ruine ou d'un corps déchiré par un obus. Même chez un magicien du rêve aussi original et aussi profondément doué que Marcel Jouhandeau, on sent presque toujours quelque chose de voulu, d'artificiel et de crispé ; l'effort de l'intellect a changé en des statues de sel ses personnages aux noms bizarres, et partout dans ses livres on rencontre les mêmes êtres galvanisés, images sacrées ou poupées de cire, semblables aux mannequins que les visiteurs de Chaminadour contemplent dans la vitrine de Prudence Hautechaume. Plus étonnant encore à ce point de vue est le sort de D. H. Lawrence. Le pansexualisme de Rozanoff (que Lawrence n'a pas connu et qu'il n'aurait peut-être pas compris) invitait déjà à une immersion dans la nuit, mais c'était du moins la nuit bienfaisante de la conception, de la naissance, la nuit tutélaire de toute création,

et la nostalgie qu'elle inspirait à Rozanoff, malgré toute sa chaleur charnelle, n'était pas d'un autre ordre que la *Selige Sehnsucht* de Gœthe. Le pansexualisme de Lawrence aurait voulu être sans doute quelque chose de semblable, en tout cas bénir la vie, restituer à l'homme cette totalité primitive de la personne, qu'il avait perdue, mais il n'a pas su le devenir : le saisissant échec de *L'Amant de Lady Chatterley*, ce testament littéraire de Lawrence qu'il préférait au reste de ses œuvres, qu'il avait récrit à nouveau trois fois, consiste en cela que, comme malgré lui, il y a été forcé de substituer à l'hymne chantant l'amour de l'âme et du corps, l'amour indivisible, un certain nombre de recettes pour le fonctionnement normal du mécanisme sexuel.

Comme cela arrive souvent, ces mêmes forces destructrices dont l'action, d'une manière générale, n'a été qu'un obstacle pour la création artistique, ont néanmoins trouvé un artiste dont l'œuvre est parvenu à les exprimer entièrement, à s'en nourrir même, à en tirer sa beauté tragique. Dans le domaine de la dissolution de la personnalité et du roman, cet artiste est Marcel Proust ; dans celui de la mécanisation de l'inconscient, il s'appelle Franz Kafka. Ce Juif Allemand de Prague est mort en 1924 dans sa quarante-deuxième année. Son exécuteur testamentaire, Max Brod, n'a pu se résoudre à brûler ses manuscrits, comme c'était la volonté de leur auteur, et voici que parurent, l'un après l'autre, en édition posthume, ces livres qui ne ressemblent à rien, que la nouvelle Allemagne répudie et qu'il est d'autre part fort difficile de juger sur des traductions, car leur première qualité est une langue extraordinairement nette, transparente, musicale, une harmonie toute classique de style en dehors de laquelle il eût été impossible d'exprimer l'inextricable oppression, l'angoisse indicible qui sont le contenu de

ces romans, de ces récits si clairs et tellement impénétrables, où la nuit la plus obscure est comme enfermée dans un vase de cristal. Ils ne seraient pas ce qu'ils sont si l'écriture de Kafka était tant soit peu ornée, oratoire, « romantique ». La sobriété lumineuse de leur revêtement verbal seule fait admettre, tout en l'approfondissant encore, leur incomparable étrangeté intime.

Cette étrangeté n'est due, en aucune mesure, à quelque idée artistique préconçue, à une manière consciemment acquise, à une recherche de l'originalité à tout prix ; on la doit entièrement au sentiment de la vie propre à Kafka et consubstantiel à sa nature la plus profonde. L'éditeur de l'un des trois romans inachevés, celui auquel Max Brod a donné le titre *Amérique*, en expose en ces termes le sujet : « Un jeune écolier, Karl, doit, à la suite d'une mésaventure, quitter la maison paternelle et l'Europe. Sans ressources, ne pouvant compter sur personne, hormis soi-même, il apprend à connaître le New-York des gens riches et celui des prolétaires, mène une existence de vagabond, devient garçon d'ascenseur dans un grand hôtel, valet chez des maîtres douteux, et arrive néanmoins à faire son chemin dans la vie grâce à son honnêteté à toute épreuve. » Il faut dire de ce résumé qu'il est à la fois tout à fait exact et parfaitement faux. Les faits extérieurs sont ceux qu'il indique, mais ces faits ne comptent guère à côté du contenu réel du roman qui n'est pas du tout celui que les faits nous pourraient faire présumer. Tout ce que la narration si limpide et paisible nous présente n'est que fantôme, ne possède que la réalité incomplète et fuyante des rêves ; il y manque en quelque sorte les plus simples qualités sensorielles. En lisant Kafka on a constamment l'impression d'assister à un concert où le pianiste joue de l'air le plus naturel du monde sur un piano muet, ou d'entendre une conversa-

tion très animée, où, à un moment donné, on remarque tout à coup que les lèvres des interlocuteurs ne bougent pas, et qu'à la place des yeux ils n'ont que des noirceurs béantes. Tous ses personnages, si ordinaires au premier coup d'œil, ont perdu leur ombre et semblent pouvoir traverser un mur ou se dissoudre dans un rayon de soleil. Plus nous lisons et plus nous nous convaincons, — l'impression devient d'une acuité presque insupportable dans le dernier chapitre d'*Amérique*, — d'assister au développement d'une très subtile allégorie dont nous sommes sur le point de deviner le sens caché. Ce sens, nous en avons besoin, nous l'attendons venir, l'attente devient douloureuse, nous sommes comme dans un cauchemar une seconde avant le réveil, — mais la fin arrive et n'apporte pas le réveil car elle n'explique rien. Nous sommes condamnés à l'absurdité, il nous faut errer indéfiniment dans le fouillis sans issue de l'existence ; et tout à coup nous comprenons que c'est cela seulement que voulait dire Kafka et rien de plus.

La vie n'est que ténèbres ; et ici, une fois de plus, il ne s'agit pas de ténèbres de la naissance, du sexe, du chaos créateur, mais bien du noir silence de la mort. Kafka s'est enfoncé dans l'inconscient jusqu'aux limites de la démence, et il n'y a trouvé que cela : la condamnation définitive et sans appel. Le héros d'*Amérique* est condamné au manque d'amour et à la solitude, celui du *Château* à l'impossibilité de se faire comprendre, de se retrouver dans un monde familier, celui du *Procès* à l'attente perpétuelle du jugement et de la peine. Le même sentiment est exprimé avec la dernière intensité dans les différents morceaux du *Mur chinois* (*Beim Bau der chinesischen Mauer*), surtout dans les *Investigations d'un chien*, où est montrée impitoyablement la vanité de toute connaissance, et dans l'effrayant récit inachevé intitulé

La Construction, où une bête inconnue (qui parle à la première personne) habite une tanière ingénieusement creusée pour échapper à un danger mortel qui approche malgré tout et qu'elle ne pourra pas éviter. Tout ce que Kafka a écrit n'est là que pour montrer la loi inexorable de l'absurde. L'homme, a-t-il dit, heurte vainement du front son propre front. Il n'y a pas de salut. La sensation de l'étouffement prochain comme celle d'un vivant enseveli qui s'éveille dans un cercueil jamais encore n'a été rendue avec autant de force que dans ces livres si clairs, si polis, si tranquillement parfaits. L'art n'existe que pour dévoiler le secret nocturne de l'existence ; il ne ment pas, mais ce qu'il dévoile n'est pas la liberté, mais bien la nécessité froide de la mort. « Notre art, a dit Kafka, c'est l'aveuglement par la vérité. Seule la clarté sur le visage qui se crispe et qui recule est vraie, le reste est mensonge. »

Le don que reçut Kafka fut tel qu'il a pu incarner totalement dans son œuvre son expérience presque inhumaine dans sa profondeur unilatérale. Son art est un art authentique, mais combien déchiré, combien désespéré. Plus loin que quiconque il s'est aventuré dans le pays sans nom et il n'en a rapporté que ce même déterminisme mécanique dont l'art de notre temps aspire violemment à se débarrasser pour pouvoir enfin respirer librement, pour pouvoir revivre. Pourquoi en a-t-il été ainsi ? N'est-ce pas parce que la causalité mécanique domine à un tel point aujourd'hui l'esprit et l'imagination créatrice de l'artiste que c'est encore elle, et elle seule, qu'il sait distinguer même dans le règne de l'inconscient, du rêve, de l'intuition mythique ? Le génie nocturne de Kafka n'a fait que montrer plus clairement que d'autres n'ont su le faire ce qui pèse également sur eux et sur lui. Il n'avait obéi qu'à son instinct, étroit mais infaillible dans la direc-

tion qu'une fois pour toutes il avait prise; d'autres ont voulu ériger en principe, en méthode, ce qui pour lui avait été une expérience toute personnelle et profondément vécue; et c'est pourquoi les forces destructives qu'il a su faire servir à son art, qu'il a incarnées dans son œuvre, n'ont pu que détruire leur art, leur interdire l'accomplissement d'une œuvre. Le désastre ici est surtout le résultat d'une tendance fort répandue aujourd'hui et prenant des formes diverses, mais qui consiste essentiellement à substituer à l'art une magie, c'est-à-dire un système de procédés ayant pour but d'agir sur l'inconscient d'une façon préméditée, de changer dans une direction voulue la vie intérieure du lecteur, de l'auditeur, du spectateur. Les artistes qui adoptent une telle manière d'agir ne se rendent pas compte généralement que la magie ne se distingue de la science appliquée que par les procédés qu'elle emploie et non par la fin qu'elle se propose, tandis que dans le domaine de l'art il est inadmissible de parler d'une fin extérieure à l'œuvre même. Le surréalisme, dans certaines de ses manifestations (non pas en France seulement), est précisément une tentative de remplacer l'art par une action immédiate, magique sur l'homme, ou, pour s'exprimer plus exactement, sur le système nerveux de l'homme, car la nouvelle magie tend à emprunter à la science jusqu'à l'idée que celle-ci se fait de l'homme et du monde. C'est par là, du reste, non moins que par son orientation pour ainsi dire thérapeutique, qu'une telle magie, bien loin de renouveler l'art, ne peut que le tuer. Plus anodine en comparaison est l'autre tendance dont nous avons parlé et que certains artistes plus ou moins adhérant au surréalisme mêlent à la première, celle de détruire tout ce qui reste d'ordre et d'unité organiques dans le monde afin de se plonger dans l'irrationnel pur, dans le chaos illimité, et d'accéder par cette voie au mira-

culeux et au sublime. Mais ici encore le danger pour l'art reste sérieux. C'est essentiellement le danger d'ériger en règle l'irrégularité même, de tirer de l'arbitraire une nouvelle obligation. L'irrationalisme comme tel, transformé en principe abstrait, est la pire des erreurs rationalistes, et le monde moderne nous fournit plus d'un exemple du déterminisme le plus inhumain déduit de prémisses irrationnelles — non pas telles, bien entendu, parce que supérieures à la raison, mais parce que soustraites par un acte de volonté au contrôle de l'intelligence. L'art étouffe dans un monde où règne la pensée technique et utilitaire, dans un monde tyrannisé par l'esprit arithmétique ; mais il ne gagnera rien si cette arithmétique est appliquée — tout aussi vigoureusement — à des données premières irrationnelles à force d'être simplement absurdes. Le symbole du monde moderne n'est pas seulement la machine, mais encore le dieu de la machine, que l'on adore sous la forme puérile d'une mascotte ou d'un fétiche. Si l'artiste a mal aux yeux par la faute de la lumière électrique trop grêle, cela ne veut pas dire qu'il faille briser l'ampoule ou la remplacer par une lampe à pétrole ; cela veut dire seulement qu'il est temps de s'évader de la cellule et de chercher ailleurs un peu d'air et de clarté vivante.

Wladimir Weidlé.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Les hommes de bonne volonté

Que l'on s'en félicite ou qu'on le trouve mauvais, il faut bien convenir que le roman de Jules Romains (1) est une des œuvres les plus importantes de notre temps. Quand ce ne serait que par ses dimensions. Dix volumes déjà parus sont loin d'avoir épuisé la matière qui, à vrai dire, est indéfinie. Il s'agit, on le sait, d'une histoire de la société contemporaine, dont l'ampleur n'est comparable qu'à celle des *Rougon-Maquart* ou de *La comédie humaine*. D'ailleurs, c'est fort différent, ainsi qu'il sied. Bien que, chez Balzac, on retrouve, d'un roman à l'autre, certains personnages dont la destinée se poursuit, chaque livre forme un tout autonome, qui peut être sans dommage détaché de l'ensemble. Quant à Zola, il a raconté l'histoire d'une famille. En outre, l'un et l'autre s'étaient donné un certain recul. La société dont ils écrivaient la chronique était celle d'hier ou d'avant-hier. Le roman de Jules Romains, au contraire, s'il commence en 1908 et ne va pas, pour l'instant, au-delà de 1911, doit logiquement s'étendre jusqu'à l'actualité la plus immédiate. D'autre part, s'il forme une suite, comme les *Rougon*, et s'il est discontinu, comme *La Comédie humaine*, il ne se limite pas à la chronique d'une famille, pour étendue et variée qu'elle soit, et les divers volumes ne se laissent pas facilement détacher l'un de l'autre. Le procédé consiste à ébaucher quantité d'histoires, dans les milieux les plus différents, histoires qui se recoupent ou pas, selon l'occasion, mais qui ont toujours entre elles ce lien d'appartenir à la même époque, au même moment de la durée.

(1) 10 volumes actuellement parus. Chez Flammarion.

L'idée est assez belle et je crois qu'elle forme ce qui, de l'unanimisme, demeure valable. Tous les hommes qui, à une minute donnée, dans le vaste univers, pensent, prient, aiment, travaillent ou ne font rien, coopèrent sans le savoir à une œuvre commune. Ils constituent la figure passante de l'humanité, et c'est cela qu'il s'agit de rendre sensible au lecteur par une série de prises de vues habilement imaginées. Ce sont eux tous, les hommes de bonne volonté, qui acheminent notre espèce vers son destin. Les uns se figurent qu'ils tirent les ficelles : députés ou ministres du côté des « pouvoirs », conspirateurs qui croient à l'efficacité des attentats terroristes, membres de sociétés secrètes. Les autres se contentent de vivre, et d'user leurs journées à la recherche de l'intérêt ou du plaisir. La vie privée et la vie publique se côtoient et s'entremêlent. La fugue d'un ministre avec une jolie femme n'est pas loin de mettre, par une rigoureuse série de conséquences, le feu à l'Europe. Les deux séries demeurent néanmoins indépendantes, et Jules Romains a bien montré que les plus graves événements historiques n'empêchent pas que se poursuivent, sur un autre plan, des activités presque analogues à ce qu'elles eussent été si l'histoire n'avait pas, ce jour-là, marqué une de ses grandes dates. Un dimanche de printemps la foule ouvrière et petite bourgeoise se porte au moulin de Sannois, sans se laisser troubler par les menaces de guerre. Tout ceci est parfaitement exact et, bien que nous en fassions tous les jours l'expérience, il fallait le dire, ou plutôt le montrer. Jules Romains y excelle.

Mais enfin, une autre question se pose, à laquelle je n'aperçois pas ici de réponse. Ce qui fait la force et la vigueur d'une histoire inventée, qu'elle soit drame ou roman, c'est le sentiment toujours présent de cette puissance, en nous et autour de nous, que les païens nomment le destin, et les chrétiens la Providence. Ce n'est pas vrai seulement de la communauté humaine, mais encore de chaque personne. Or, bien que l'événement qui s'approche dans *Les hommes de bonne volonté*, ce soit la guerre elle-même, nous n'avons

jamais l'impression que ce formidable drame soit éprouvé pour ce qu'il est vraiment. Je ne veux pas dire que certains personnages n'en aient le pressentiment. Mais ils sont trop engagés dans la minutie quotidienne pour en prendre une très exacte conscience. J'entends bien qu'ainsi faisant, Jules Romains a respecté la vérité la plus commune. C'est une question de savoir si le romancier et le dramaturge, qui sont, après tout, à la place de Dieu, ne nous doivent pas davantage. Cette chronique est fort intéressante et fort instructive. Mais que nous apprend-elle, au juste, que nous ne sachions déjà?

Je pense à ces chromos, ou à ces portraits trop ressemblants, d'une ressemblance si immédiate qu'elle en devient inutile. Autre, il me semble, est la fonction de l'art. Quand le lecteur moyen lit Jules Romains, je suppose qu'il doit s'écrier, presque à chaque page : « Tout de même, comme c'est ça! » Et il est satisfait, parce que rien de ce qu'on lui montre n'est de nature à le troubler profondément. Alors, cela ne sert à rien, et c'était inutile de déployer tant d'efforts, car la réalité, quoi que vous fassiez, est encore plus riche et encore plus vraie que les « vues » exactes que vous prenez sur elle. Il n'y a pas de danger que se produise, entre Jules Romains et son public, un de ces malentendus inévitables qui signalent toujours les grands artistes. Ce n'est pas que son œuvre manque de qualités artistiques. Toutes les fois, par exemple, qu'il lui arrive d'évoquer un paysage parisien, cette banlieue Nord, qui a poussé monstrueusement contre la ville, ou même les montagnes de son Velay natal, il est excellent. Ce sont de parfaits morceaux de bravoure, et l'on n'attendait pas moins du poëte de *La Vie unanime*. Mais ce sont les hommes eux-mêmes qui me déçoivent. Ils sont si vraisemblables qu'ils en deviennent faux.

Il se peut, Romains, que l'humanité soit ainsi, et on ne vous demandait pas précisément de la faire meilleure. Mais il y a pourtant en elle autre chose que cette raison, ce cœur et ce corps à quoi vous la réduisez. Tout héroïsme et toute sainteté ne naissent pas d'un malentendu. Et c'est un symp-

tôme grave que, parmi les réalités contemporaines, celle qu
vous avez le plus mal comprise soit justement le catholi
cisme. Je sais que vous ne l'avez pas fait exprès, et beaucou
de chrétiens se souviennent avec reconnaissance de votr
abbé Jeanne, qui paraissait dans le sixième volume. Pour
tant, l'abbé Jeanne lui-même ne me satisfait pas, et je le défi
nirais volontiers un saint laïque qui porte une soutane. A
tort ou à raison, nous croyons à une surnature, profondé
ment racinée, d'ailleurs, dans la nature. Il se peut qu'un
pareille foi vous semble puérile et périmée. Du moins fallait
il en tenir compte, sous peine de ne rien comprendre. On n
peut parler de l'Église sans se placer, pour la juger, au poin
de vue où elle se place elle-même. Qui ne la voit que d
l'extérieur aperçoit en elle un gouvernement comme u
autre, plus habile, plus sage, plus discret peut-être, mai
substantiellement de même nature. Elle suscite des dévoue
ments, tels que celui de l'abbé Jeanne ; mais ce sont dévoue
ments un peu naïfs d'hommes qui ne veulent pas aller regar-
der de trop près comment les choses se passent en haut lieu.
Ils se contentent de faire humblement leur devoir. Dans les
sphères plus élevées évoluent les abbés Mionnet. C'est ur
prêtre d'état-major, que Jules Romains n'a pas voulu rendre
spécialement antipathique. Il fait son métier avec conscience,
comme il ferait celui de préfet ou de chef de cabinet. Il a des
ambitions honorables et légitimes. Le reste ne regarde per-
sonne. Commet-il une faute grave contre la chasteté, il envi-
sage quels ennuis de carrière peuvent en résulter, et il veut
bien reconnaître l'excellence pratique des prescriptions de
l'Église. De la même façon, de bons esprits trouvent hygié-
nique l'interdiction par Moïse et par Mahomet de la viande
de porc. Mais la pensée de son honneur sacerdotal ne le
trouble pas une minute. Hé bien ! n'en déplaise à Jules
Romains, une religion, quelle qu'elle soit, et pas seulement
le christianisme, ce n'est pas du tout cela. Sans doute pré-
tendrait-il qu'il n'a pas voulu généraliser le cas de l'abbé
Mionnet. Et de nous renvoyer à l'abbé Jeanne. Mais le terri-
ble, c'est que je ne trouve pas plus chez l'abbé Jeanne que

chez l'abbé Mionnet trace de cette mystique du sacerdoce sans laquelle il n'y a pas de prêtres, même pas de mauvais prêtres. Nous touchons ici à ce que Jules Romains paraît incapable de comprendre, à ce qui renverserait tout son univers, si jamais il en prenait conscience. Il faudra qu'il aille se documenter un jour, pour quelque prochain volume, dans un monastère contemplatif.

Chose curieuse, le personnage qui, dans son livre, parle du christianisme de la façon la plus juste est un pontife de la Maçonnerie, Lengnaud. Et l'on s'étonne que Jules Romains n'ait pas mieux retenu sa leçon. Cette conversation entre Jerphanion et Lengnaud, dans *La recherche d'une Église*, est, à mon avis, un des sommets de l'ouvrage. Je ne comprends même pas très bien qu'après cela le jeune normalien n'adhère pas tout de suite à la Maçonnerie. Mais je crois qu'ici la pensée de Romains est allée beaucoup plus loin qu'il ne le soupçonne lui-même. Ce dont manquent cruellement les « hommes de bonne volonté », c'est de ce ferment mystique, dont la Maçonnerie leur offre la pitoyable contrefaçon, mais que l'église est toujours ouverte pour leur distribuer. Hors de cela, il n'y a pas de communauté véritable, et tous les gestes sont vains, parce que trop humains.

Voici enfin le vide essentiel de cette œuvre considérable, documentée avec une conscience à laquelle il me plaît de rendre hommage. Aucun de ces hommes et de ces femmes n'aspire au dépassement de lui-même. C'est pourquoi même les aspirations les plus généreuses se mélangent toujours d'impuretés. Prenez-les tous, l'un après l'autre : Jerphanion n'est pas un mauvais garçon, et je ne sais si je m'abuse en lui trouvant quelques traits de ressemblance avec Romains lui-même. Mais on ne sait jusqu'à quel point le souci de sa sécurité personnelle et un vieil atavisme paysan n'agissent pas sur lui autant que les motifs les plus élevés, auxquels il n'est, d'ailleurs, pas insensible. N'est-ce pas ainsi que les choses se passent, la plupart du temps, me direz-vous? Eh! sans doute. Je crois pourtant que le chrétien le plus médiocre, et je veux dire le plus triste des pécheurs, s'il a conservé

le sentiment de sa dignité spirituelle, n'oublie jamais qu'il faut se déterminer sur d'autres motifs. Cela ne l'empêche pas d'être égoïste, lâche et méchant. Mais il en éprouve une douloureuse brûlure. Et de même Jallez, l'ami de Jerphanion, si fin, si intelligent, si élégant, si dégoûté, parce qu'il n'y a rien pour lui au-delà de la vie, comme il nous semble mol et falot, auprès du moindre personnage de Mauriac!

Aucun de ceux-là ne paraît s'être posé la tragique question : Pourquoi vivre? et leur univers ne vaut pas davantage, pour raffiné qu'il semble, que celui d'Eugène Maillecottin. C'est que l'intelligence, ni même le cœur ne suffisent à établir entre les hommes de valables hiérarchies. Pour tous les héros de Jules Romains, une valeur comme celle de pureté, par exemple, est totalement dénuée de signification. L'amour physique tient une très grande place dans ces vies, et la pensée que, dans certains cas, il soit un péché leur est merveilleusement étrangère. Le ton même dont Romains parle de certains scrupules montre assez ce qu'il en pense. C'est pourquoi les peintures érotiques sont nombreuses et appliquées. En apparence, et sans doute dans l'intention de l'auteur, elles occupent seulement la juste place qui leur revient. Je ne suis pas sûr, néanmoins, qu'il n'y mette quelque complaisance, et, si l'on voulait être méchant, on trouverait dans sa façon de parler de ces choses la satisfaction du potache qui lit un ouvrage licencieux sous la table. Il n'est pas jusqu'à un certain ton de détachement qui ne soit, à cet égard, suspect. L'impartialité poussée à ce point est une gageure.

Et pourtant, malgré tout ce que je viens de dire, et ce que je pourrais y ajouter encore, le livre de Romains n'est pas un livre négligeable, ni franchement un mauvais livre. On le consultera plus tard comme un document. Tout n'y est pas d'égale valeur. J'ai déjà dit ce qu'il faut penser de son attitude à l'égard du catholicisme. Les quelques renseignements qu'il nous donne sur l'aristocratie me paraissent tout aussi faux et artificiels. Par contre, si vous souhaitez savoir ce que fut l'École Normale Supérieure entre 1908 et 1911,

vous pouvez vous fier à lui. De même sur les milieux d'instituteurs laïques. Un des personnages les mieux réussis est, par exemple, celui de Clanricard. Avec Sampeyre, vous apprendrez quelle sorte d'influence ont pu exercer sur leurs élèves les maîtres des écoles normales. Je pourrais allonger démesurément cette liste d'excellentes choses. D'une manière générale, tout ce qui, politiquement et socialement, se classe à gauche, a été compris par le dedans, c'est-à-dire bien compris. Aussi je souhaiterais que les lecteurs de Romains fussent des gens qui ont naturellement le réflexe de droite. Ils y apprendraient de quoi sont faits leurs adversaires ; ils sauraient de qui se compose, au juste, le « peuple républicain », dont ils se font, d'ordinaire, une monstrueuse idée. Et je suis sûr que la réconciliation nationale y gagnerait...

A moins que les lecteurs improbables que je souhaite à Romains ne s'indignent par trop d'avoir été eux-mêmes si mal compris. C'est que l'auteur des *Hommes de bonne volonté* demeure, quoi qu'il en ait, un partisan. Je ne mets nullement en cause son souci d'impartialité, qui est sincère et respectable. Mais il y a des hommes et des choses qu'il a vus de l'extérieur, tandis qu'il a senti les autres de l'intérieur. On peut regretter qu'un grand dessein, comme le sien, se trouve ainsi faussé. Encore faut-il l'expliquer. La charité seule est capable de sonder les cœurs et les reins. Il n'est pas naturel à l'homme d'aimer les autres hommes. Hors de la charité, on ne voit en eux que des compagnons de luttes et de souffrances, ou des complices de nos succès et de nos ambitions. Cela conduit à l'esprit de parti, ou bien ne demeure d'impartialité possible que celle de l'indifférence et du détachement. Romains n'est ni indifférent, ni détaché, et je l'en félicite, mais il ne pouvait être impartial.

Les Hommes de bonne volonté, c'est donc le livre sur la société actuelle qu'un homme de gauche intelligent, informé, d'esprit très large, pouvait concevoir et réaliser. Feu Paul Bourget nous a donné, il me semble, dans la série de ses romans, sur un état social sensiblement plus ancien, l'équivalent de ceci, au point de vue d'un homme de droite. La

comparaison de ces œuvres si différentes éclairerait peut-être, mieux que tout débat théorique, ce qui sépare, au fond, la fibre de droite de la fibre de gauche. Mais surtout ce qui fait que les chrétiens ne peuvent s'accommoder ni de l'une ni de l'autre. Et comme la différence des procédés littéraires est elle-même instructive! Toute la puissance de Bourget est dans la construction, dont la rigueur étonne et ne convainc pas. La grande force de Romains est cette vie foisonnante et inorganisée, qui s'efforce vers l'expression, sans toujours l'atteindre. Quand elle s'élève jusqu'à l'unanimité, nous éprouvons le frisson de l'authentique. Mais quand elle se détaille en personnages, chacun d'eux n'a guère plus d'existence que l'écume qui couronne la vague. Ce qui manque le plus à Romains, c'est le sens de la personne, de ce qu'elle a tout ensemble d'inaliénable et de donné. Elle est seule capable d'un véritable héroïsme et d'une véritable sainteté. Cet homme moyen, qu'il nous présente, à tous les étages de sa médiocrité, cet homme dans lequel ce qu'il y a en nous de lâche et de satisfait est toujours prêt à reconnaître « son semblable, son frère », c'est l'homme qui s'accepte lui-même sans dégoût, parce que, au fond, il est sans espérance. Je n'appelle espérance, en effet, que celle qui est tendue vers l'éternel.

C'est la notion même de l'éternité qui manque ici. On peut la repousser, comme fait Gide dans les *Nouvelles Nourritures*. Du moins n'ignore-t-il pas qu'elle existe, lui dont Charles Du Bos dit si justement qu'il est un spirituel né. La faiblesse de Jules Romains, c'est de n'avoir jamais eu affaire à l'éternité. Je ne vois en aucun de ses personnages cette aspiration pourtant si commune et qui peut, d'ailleurs, donner, quand elle est mal conduite, des résultats si décevants, à transcender le temps. Il me paraît le témoin le plus authentique d'une certaine irréligion devenue si profonde que, sans un coup d'état de la Grâce, toujours possible, il faudrait en désespérer. Et l'on voit comment l'ignorance de l'éternité fait échapper à nos prises le temps lui-même. En définitive, ce qu'a voulu faire Romains, c'est écrire, sous la forme

romancée, une véritable histoire. L'histoire s'inscrit dans la durée, sans doute, mais elle ne trouve que hors du temps son principe et sa fin. Voilà pourquoi ces volumes, quand on a fini de s'intéresser à leur détail anecdotique, se révèlent enfin si décevants. Et, comme de l'eau, entre nos doigts ont fui les éléments épars de ce qui aurait pu faire un grand livre.

JACQUES MADAULE.

Rudyard Kipling

C'est vers 1890 que le nom de Kipling commença à devenir célèbre en Angleterre. Il n'avait jusqu'alors publié qu'un volume de poèmes, *Departmental Ditties*, et des recueils de contes, *Plain tales from the Hills*, *In black and white*, où la dure vie des soldats sur les frontières de l'Inde, des administrateurs dans les postes perdus était racontée avec une sobre intensité dramatique. L'auteur décrivait avec une affectation de violence froide et d'ironie les égarements de l'âme anglaise en proie au climat de l'Inde. Il ne parvenait pas toujours à dissimuler sa jeunesse et une espèce de compassion pour les victimes d'un code social impitoyable. On devinait qu'il s'était accordé à lui-même quelque licence de regarder et de sentir. Il savait comment on meurt dans une fumerie d'opium, il avait interrogé les fakirs et pris part à des cérémonies magiques. Sans perdre la conscience de la supériorité de sa race, il avait respiré l'Inde obscure : il l'avait dans le sang.

Pour la première fois, avec Kipling, un colonial entrait dans la littérature anglaise. Il n'avait fait en Angleterre

que ses études secondaires ; mais il était né aux Indes et y était retourné dès l'âge de dix-huit ans. Il n'avait donc pas eu le temps de méditer dans les cloîtres des grands collèges. Il n'était ni platonicien, ni symboliste. Les langueurs et les maladies spirituelles des derniers préraphaélites n'avaient pu l'atteindre. En 1892, Kipling fit paraître un recueil de chansons de soldats, *Barrack room Ballads*, et en 1896 des poèmes sur la vie des marins, *The Seven Seas* ; renonçant aux incantations de la poésie pure, Kipling revenait à la forme ancienne et populaire du récit en vers, et il parlait le langage des ports et des casernes pour exprimer des sentiments simples et violents. Dans ces chants des bâtisseurs de l'empire passait le souffle des explorations et des conquêtes. Ils n'avaient pas la gracieuse allure des grands voiliers, mais plutôt le rythme trépidant et l'orgueil des lourds transatlantiques.

Pour le Jubilé de la reine Victoria, Kipling se fit l'interprète des sentiments de tout un peuple : il écrivit la prière intitulée *Recessional*, qu'aujourd'hui encore quelques Anglais savent par cœur :

> Dieu de nos pères, depuis longtemps connu,
> Seigneur de notre lointaine ligne de bataille
> Sous la main terrible duquel nous régnons.
> . . . .

Cette prière humble et superbe élevait la nation anglaise au-dessus de toutes les nations, dans un splendide isolement, devant l'Éternel.

En 1894 et 1895 parurent les deux *Livres de la Jungle*. C'est la création la plus originale de Kipling. Il dépasse toutes les données de l'observation et se laisse guider par une mémoire ancestrale de la vie sauvage. Kipling est un peu magicien et sorcier. La jungle est pour lui un paradis de l'instinct, un monde interdit, où ne pénètrent que les purs et les initiés. Il faut redevenir enfant pour conver-

ser avec les bêtes et surprendre les rites de leur vie sacrée : c'est ainsi que le petit Toomai est entraîné au fond de la jungle et contemple la danse nocturne des éléphants. Dans ce monde occulte, où l'homme seul est aveugle et sourd, tout communique et se comprend. Les bêtes savent se liguer contre un ennemi commun, punir les traîtres, s'entr'aider. Elles ont leurs cérémonies et leurs lois.

A l'inverse de Hardy, qui se révolte contre la cruauté de la nature, Kipling se grise de la vision d'un monde livré à la guerre. La jungle n'est jamais si belle, selon lui, qu'à l'heure nocturne où les grands fauves se mettent en chasse. Il prétend que l'ardeur du jeu se communique à la bête traquée, et que le cerf, lorsqu'il descend à la source pour boire, prêt à s'enfuir d'un bond, jouit du péril obscur qui le guette.

Il arrive que Kipling nous entraîne dans des régions plus sereines. *Le Miracle de Purum Bhagat* est l'histoire d'un ministre de rajah qui va se réfugier dans la montagne pour se vouer à la contemplation : les singes gris qu'il nourrit de sa main viennent s'asseoir auprès de son feu et rêver les yeux fixés sur les neiges lointaines. Les derniers chapitres de *Kim* contiennent de merveilleuses descriptions des vallées de l'Himalaya, et de la sensation d'allègement qu'éprouve le voyageur au sortir de la fournaise tropicale, quand il respire le vent des hauts lieux. C'est par l'allégresse de l'air pur et l'ampleur des paysages que l'auteur des livres de la jungle semble s'élever à un pressentiment de ce que peut être la vie des ascètes hindous et des moines thibétains. A travers les grandes solitudes un peu de vie spirituelle semble donc arriver jusqu'à lui.

Kim est un voyage d'adieu que Kipling a voulu faire dans les régions qui avaient émerveillé sa jeunesse. En tournant le dos à l'Inde, il perdait le séjour préféré de son imagination. Il s'enracina dans le Sussex, pays de ses ancêtres, et parvint à goûter les grâces voilées de la cam-

pagne anglaise. Il écrivit des poèmes sur les prairies où dansent les lutins et les fées. Il évoqua, en des récits à demi légendaires, les héros qui avaient fait l'Angleterre avant la conquête normande. C'était l'époque où Barrès méditait sur les collines de Lorraine. Mais, tandis que l'écrivain français ne rêvait que d'ombres fuyantes, Kipling ressuscitait des hommes et racontait leurs combats.

L'impérialisme des dernières années du règne de Victoria avait séparé l'Angleterre de son passé et de l'Europe. A partir de 1905, en présence du danger allemand, les Anglais se rappelèrent qu'ils étaient, avec les Français, les vrais héritiers de Rome. L'impérialisme avait parlé la langue de la Bible. Les Anglais, redevenus bons européens, adoptèrent l'idéal classique d'une civilisation à défendre contre les barbares. Kipling, dès 1913, se fit l'interprète de ce nouveau sentiment dans un poème adressé à la France, où, après avoir évoqué les guerres fratricides qui divisèrent les deux peuples, il les invitait à s'unir et à serrer les rangs contre les menaces de l'avenir.

Maintenant nous voyons s'amasser les nouvelle années,
Nous demandant si elles contiennent des éclairs plus terribles que ceux que jadis nous lançâmes.

Kipling n'avait pas oublié que dans la jungle le loup se rapproche de la panthère quand il flaire l'odeur du tigre.

R. Francillon.

Paul Claudel et la peinture hollandaise

Il est peu de livres aussi riches de substance que ce petit « in-octavo tellière » de 120 pages que Claudel vient de consacrer à une *Introduction à la peinture hollandaise* (Gallimard). Il ne s'agit que d'une conférence, suivie de quelques notes où s'évoquent des souvenirs de Delft : mais, à chaque coin de page, l'esprit est arrêté par une vue neuve, une interprétation originale de tel tableau, de tel portrait, qui soudain nous obligent à faire un retour sur nous-mêmes, sur les poncifs que notre négligence acceptait.

On sait que Fromentin, dans une page célèbre des *Maîtres d'autrefois*, a montré dans la peinture hollandaise un caractère de réalisme dominateur, si impérieux à son sens que l'artiste finissait par être, en quelque sorte, absorbé par l'objet de son tableau. « Humble pour les choses humbles, petit pour les petites choses, subtil pour les choses subtiles », tel est, selon Fromentin, l'artiste hollandais, et qui tirerait sa grandeur de cette héroïque fidélité. A vrai dire, cette théorie ne nous avait jamais laissé très satisfait. Elle n'explique pas bien des points essentiels de la peinture hollandaise : cette sorte d'*aura* qui nimbe les tableaux des plus grands maîtres et nous donne une impression de vie plus vivante, de mystère et d'éternité. Non plus que cette alliance intime qui fait que la moindre nature morte hollandaise correspond secrètement, mais très évidemment, à un certain ordre de sensation que nous donne le pays même de Hollande. Mais jamais, à notre connaissance, personne n'avait posé le problème en termes si forts et si justes.

Au lieu de voir dans la Hollande, « comme tant d'observateurs superficiels se sont plu à le répéter, le pays d'une littéralité bourgeoise et prosaïque » Claudel nous montre en ce pays « celui où le sol sous l'apparence est le moins sûr, où la réalité et le reflet se pénètrent réciproquement et communiquent par les veines les plus molles et les plus subtiles, où le peintre saisit la substance du temps sans en arrêter le travail et où l'art transforme moins la nature qu'il ne l'absorbe par une espèce de sourde imprégnation ». On voit donc que nous sommes ici au point le plus éloigné qu'on puisse imaginer de l'interprétation réaliste.

Cette interprétation claudélienne, il suffit d'avoir mis les pieds en Hollande pour la savoir profondément juste, juste par tous les pores de la peau. Il faut avoir traversé, vers le soir, les grandes plaines aux horizons infinis, coulé avec un fleuve sur un bateau négligent, et attendu la nuit au bord des vastes marécages des Pays-Bas pour comprendre tout à fait ce que Claudel veut dire quand il écrit des paysages hollandais que ce sont des « thèmes de contemplation » et des « sources de silence ». Une certaine façon, pour le paysage, de nous faire entendre un appel secret, qui ne doit rien aux vastes orchestrations du relief et de la variété, ni même aux violences des océans, est très proprement hollandaise. On comprendra ce que nous voulons dire en pensant à l'*Allée d'arbres* de Hobbéma, ce paysage si réel et si métaphysique. La lumière est partie intimement constituante de ces harmonies : elle correspond exactement à ce que Claudel appelle « cette lumière qui illumine tout homme venant au monde ». Elle imprègne les grandes œuvres d'un Ver Meer ou d'un Rembrandt d'on ne sait quoi d'impérissable, d'indéfinissable, qui est comme le reflet sur une toile de la lumière même de notre vie.

« Limite des deux mondes », telle est, selon Claudel, la peinture hollandaise : témoignage du réel, mais projection de l'invisible. Témoignage encore de cette vérité que

l'invisible est aussi réel que ce qui se manifeste à nos sens. Ce même témoignage, il est aussi donné par les portraits, ces étonnants portraits hollandais qui, sur le sujet le plus insignifiant en apparence, livrent ce fond dramatique de l'homme, sa destinée, son mal et son bien. « Derrière ces lèvres humides, ces joues vivifiées par le sang, ces yeux qui ont cessé de vivre, mais non pas d'interroger et de répondre, nous sentons ce qui par-dessous produit, nourrit et compose tout cela, la plénitude d'une âme qui s'adresse à la nôtre et qui la provoque à l'entretien, quelqu'un qui offre son visage. » Ainsi s'explique l'extraordinaire attraction qu'exercent sur nous certains de ces portraits. Ils peuvent prendre pour modèles les êtres les plus odieux, tel Franz Hals peignant les terribles *Régentes* de l'Hospice, ces mégères qui portent toute l'envie, la haine et le courroux sur leurs faces, ces peintres hollandais nous font quand même toucher à ce fond humain, ce fond unique que nous tremblons de rencontrer, parce qu'il nous oblige à reconnaître notre propre horreur. Les pages de Claudel sur ces portraits de Hals sont extraordinaires : Poë, parlant du plus familier de nos démons, n'eût pas fait mieux.

Le livre s'achève sur un commentaire de la *Ronde de Nuit.* On voudrait pouvoir encore suivre Claudel dans cette interprétation. Mais il faut que les lecteurs de *La Vie Intellectuelle* lisent ce petit livre : laissons-leur le plaisir d'y découvrir eux-mêmes quelque chose.

DANIEL-ROPS.

De la bataille du « Titus » à la bataille du Trocadéro

Si nous étions plus attachés à suivre ce qu'il est convenu d'appeler l'activité artistique, nous aurions assez à faire en rendant compte des expositions de ces dernières semaines. Callot et les Flamands achèvent leur séjour parisien. On a vu un ensemble de « peintres instinctifs », où brilla, entre d'autres noms célèbres, le nom de Modigliani. Il y eut une petite, mais riche, exposition Bourdelle et, ailleurs, des œuvres de Georges Braque.

Callot et les Flamands ont dérangé beaucoup de monde. Je ne crois pas que ce soit à cause de leur éternité, ni même à cause de leur actualité (*Le Massacre des Innocents*, *Les Misères de la Guerre*), mais seulement parce qu'ils sont assez « anciens » pour qu'on puisse les admirer en toute sécurité. Les autres manifestations n'attirent que le public restreint, averti et poli qui pousse devant les tableaux des galeries.

Mais il y a en ce moment un spectacle bien plus vivant et bien plus rare. Alors que les Fronts Républicain, National, Populaire, de l'Ogaden et du Tigré sont prétextes à polémiques « ardentes et graves », des batailles où la politique n'a rien à voir deviennent assez populaires pour avoir droit à la bonne place dans les quotidiens. Il y avait eu, l'autre été, la querelle du Hameau de Trianon. Nous avons eu, cet hiver, la bataille du *Titus*, et voici maintenant que l'offensive se développe contre le nouveau Trocadéro.

Le bon fantassin, d'après la saine doctrine militaire,

doit marcher droit au canon. Puisque nous entendons le canon, nous savons par où aller pour contempler le champ de bataille.

Donc, l'autre année, un poète frémit d'horreur en voyant ce qu'était devenu le Hameau de Marie-Antoinette à Trianon. L'architecte responsable apporta la preuve qu'il n'avait rien fait que de rétablir les lieux à peu près tels qu'ils furent. Naturellement, comme après tous les combats, les adversaires ne se sont pas réconciliés.

Cette année, un peintre s'en va au Louvre et tombe en arrêt — et en suffocation — devant un tableau de Rembrandt, qui est assez peu vraisemblablement un portrait de *Titus Rembrandt*.

« Le chef-d'œuvre a été massacré par la restauration », écrivit-il dans un journal (première page, première colonne).

L'auteur responsable de ce travail prouva que le *Titus* 1935 était bien plus fidèle au *Titus* que peignit Rembrandt que ne l'était le *Titus* 1934. Le Ministre des Beaux-Arts s'en est dérangé. Tout comme pour Stavisky, on nomma une commission d'enquête pour le *Titus*. Elle était composée de trop peu de membres pour qu'on puisse nommer des sous-commissions, et elle en fut réduite à se déclarer incompétente (il n'y a que des peintres pour avoir de pareilles naïvetés) et à désigner un arbitre.

Ces polémiques ne sont pas sans quelques avantages : Elles amènent, par la bande, les journaux à ne pas donner une image de la vie où la politique et les faits divers ont seuls place. Et puis, le scandale est un moyen de propagande. On voit des gens venir au Trianon ou se presser dans les galeries du Louvre. Ce qui risque de leur servir à quelque chose.

Mais les inconvénients des polémiques sont graves. En

haut lieu, on n'aime pas « les histoires », on n'aime pas avoir de responsabilité. L'inertie est ordinairement le moyen le plus efficace de se mettre à l'abri. Je gage que M. Patrice Bonnet, qui est resté un peu l'architecte de Versailles, agit bien moins maintenant. Et, quel que soit le verdict de l'arbitre du *Titus*, M. Goulinat désirera vraisemblablement désormais faire parler un peu moins de soi.

Sans doute, au Hameau de Trianon, M. de Nolhac fut surtout choqué de l'écart qu'il y avait entre la réalité et sa rêverie personnelle. Avant la restauration, le *Titus* était tellement opaque qu'il en était devenu illisible : M. Jacques-Émile Blanche dut être bien déconfit en découvrant que Rembrandt avait peint une toute autre œuvre que celle que lui, M. Blanche, imaginait. Je crois qu'il n'y a qu'un seul point où la position de MM. de Nolhac et Blanche (et de tous ceux qui, en des cas analogues, prennent des positions semblables à la leur) ne soit pas particulièrement forte : c'est lorsqu'ils veulent appuyer leur opinion sentimentale sur des raisons scientifico-historiques. M. Mauriac, sortant de l'exposition d'art italien, avouait son émotion devant la fragilité de l'œuvre d'art humaine. M. Blanche, s'il disait que le *Titus* aux cent vernis lui permettait de rêver librement à ce qu'avait pu peindre Rembrandt, n'aurait rien à craindre de l'opinion d'aucune commission d'enquête ni de celle d'aucun arbitre. M. de Nolhac, s'il avait proclamé que le Trianon du XXe siècle lui importait seul, et qu'il ne se souciait pas des goûts réels de Marie-Antoinette, eut été dans le vrai. Ces défenseurs de notre temps auraient d'ailleurs avec eux toute la jeunesse, et M. Bonnet et M. Goulinat feraient figure d'archéologues moisis.



L'affaire du Trocadéro est désormais publique. J'en parlais discrètement le mois dernier, mais alors les artil-

leurs tiraient, retranchés derrière les revues d'art. Ces sortes de publications — fort utiles — n'étant lues que par ceux qui aspirent à y écrire et par ceux qui aspirent à ce qu'on écrive sur eux, on ne pouvait pas dire que l'affaire fût alors publique. Les journalistes accrédités auprès du Commissariat de l'Exposition avaient certes fait leur devoir dans les grands quotidiens : Je me souviens avoir lu dans *L'Intransigeant* un article péremptoire de M. de Gobbart, intimant aux revues d'art l'ordre de cesser le feu. Comme on avait oser traiter de « goulet » l'intervalle que les architectes du nouveau Trocadéro ménageront au centre de la composition, M. Grüber, qui est l'architecte de l'Exposition, a donné en mètres la largeur du goulet, largeur qui équivaut à peu près à celle de la Place des Victoires.

Maintenant, la bataille se développe. M. Jacques-Émile Blanche — encore lui — vient de publier dans *L'Écho de Paris* un article contre les projets officiels, et il sera bien difficile de battre sa position. Il vante le projet des frères Perret. Il cite le cas de l'infortuné Le Corbusier, qui devait construire le Palais des Soviets, mais s'est vu préférer au dernier moment un artiste plus conformiste.

N'avez-vous pas un peu l'impression que cette bataille du Trocadéro est bien mal engagée? Que la partie soit perdue pour les Officiels, nul n'en doute. Ils en ont l'habitude, d'ailleurs, et ne s'en portent pas plus mal. Après le musée du quai de Tokio et après le néo-Trocadéro, on finira par dire que l'architecture, c'est un trou avec de la bâtisse autour, en paraphrasant l'illustre définition du canon.

Donc, les Officiels ont perdu d'avance. Mais les Insurgés aussi. Qu'ont-ils fait pour le projet Perret quand, avant qu'on parle de démolir le Trocadéro, il fut publié, et publié par un journal ayant une autorité et une vaste audience, *L'Illustration*? C'était le moment, alors, de sonner la charge et de tenter d'emporter la place. Maintenant, les jeux sont faits. On a même laissé construire

le Garde-meuble par les Perret, ce qui a passé pour être une fiche de consolation, pour être une concession donnée à leurs partisans, afin d'obtenir leur silence ensuite.

Rien n'empêchera plus MM. Azema et Carlu d'inscrire dignement leur nom à côté de celui de feu Davioud. M. Perret n'a d'ailleurs pas de chance à Paris. Sa grande œuvre, le Théâtre des Champs-Élysées, est en train de tomber en ruines faute d'entretien. Et le magnifique projet qu'il avait conçu naguère pour la basilique Sainte-Jeanne-d'Arc de la rue de la Chapelle va, paraît-il, être réalisé... en Amérique du Sud.

M. Le Corbusier, dont je citais le nom tout à l'heure, n'a, lui, de chance nulle part. Son projet pour le Palais de la Société des Nations à Genève a été refusé, non sans avoir inspiré les architectes académistes qui ont obtenu la commande. Son Palais des Soviets de Moscou se voit préférer un Palais des Soviets « passéiste ». Par un curieux destin, cet architecte, qui ne rêve que de gratte-ciels et que de villes gigantesques, n'aura guère bâti que des hôtels particuliers et des théories. Il est un fort mauvais écrivain et c'est par ses livres qu'il est célèbre. Il vient encore d'en publier un, *La Ville Radieuse*, où son irritant génie éclate mieux que jamais. L'auteur se défend de nous proposer la cité de demain, mais une ville immédiatement réalisable et où toutes les conditions matérielles du bonheur sont assemblées (?). M. Le Corbusier n'a pas de chance. D'abord parce que personne n'a besoin de construire de toutes pièces une grande ville. Ensuite, parce que, artiste d'avant-garde, penseur rationaliste intégral, il est méconnu en Suisse, sa véritable patrie, et à Moscou, ce qui est bien pire. Enfin, disgrâce suprême, ses conceptions urbanistes rendant ses villes pratiquement invulnérables contre les raids aériens, il n'a guère d'appui réel que du côté des militaires !

PIERRE VILLOTEAU.

THÉATRE

Charles Dullin aime à conduire une pièce dans le sens où elle commencera à devenir ballet ; de même, Georges Pitoëff est ravi de découvrir sous le texte une chanson, et le point culminant du spectacle sera le moment où la musique libère l'âme subtile de l'œuvre. La scène la plus réussie de *Merveilleux alliage* est celle du second acte, où la jeunesse chante au bord de l'eau ; l'air a cette gentillesse vulgaire qui attendrit le cœur et le livre aux douceurs fondantes d'une sentimentalité naïvement « clair de lune ». La voix de Mme Pitoëff et l'accordéon célèbrent l'adolescence des bouleaux, de la nature et de l'homme. Jouissons de cet heureux intermède, sans songer à le trouver trop long... ce qui précède ne nous inspire aucune impatience et ce qui va suivre arrivera toujours assez vite.

Il y a au moins deux choses qu'il est presque impossible de « réaliser » sur la scène : la joie de la jeunesse et le génie scientifique.

La joie de la jeunesse, cette joie d'être jeune qui n'a point d'autre cause que la jeunesse elle-même, c'est une exubérance délicieusement stupide dans ses manifestations ; cris, gesticulation, plaisanteries, farces et jeux n'ont d'autre fin que de libérer une vitalité trop riche. Ce gaspillage ne doit son charme qu'à son caractère absolument naturel ; or cette qualité résiste à l'imitation et à la transposition ; il est très difficile de jouer à jouer : obliger les acteurs à s'amuser follement n'est pas le plus sûr moyen d'amuser le public.

Il n'est certes pas impossible de représenter au théâtre un savant ou un inventeur ; mais il est extrêmement dangereux d'être trop précis sur le contenu de ses inventions et ses méthodes de travail. Ou bien, il s'agit de précisions justes et intéressantes, ce qui signifierait que l'auteur de la pièce est aussi un génie scientifique. Ou bien, l'auteur n'est pas un génie scientifique et son savant appartient à l'histoire de la physique amusante.

Dire que M. Wladimir Kirchon n'a pas soupçonné ces deux difficultés est une expression bien faible. Il nous con-

duit dans un laboratoire d'opérette occupé par une « brigade » de jeunes chimistes russes; à côté d'eux, les polytechniciens de Georges Ohnet jouissent d'une complexion psychologique ténébreuse; ils sont gais, enthousiastes, patriotes, hardis ou timides, comme on peut l'être à vingt ans dans une de ces pièces que, à tort ou à raison, nous appelons « pour patronage ». Il n'est certes pas question de railler les bons sentiments. Célébrer l'amour sain et généreux, vivre pour la science, crier : « Vive ma jeune patrie! » tout cela est parfait; mais, si nous faisons quelques réserves devant les œuvres de Théodore Botrel et de Paul Déroulède, ce n'est pas pour nous attendrir lorsque des produits de même qualité nous sont livrés avec la marque U.R.S.S.

Ajoutons que la partie doctrinale est réduite ici à un grossier contresens. Un jeune chimiste le jette à la face d'un camarade intoxiqué par l'individualisme : la science est une œuvre « collective », cela veut dire qu'elle est l'œuvre de savants qui ont, au cours des siècles, ajouté leur pierre à l'édifice et que demain on inventera en équipe...

M. H.-R. Lenormand, en adaptant ces trois actes, n'a certainement pas été dupe de leur puérilité. Il a sans doute voulu nous rapporter de Russie un documentaire. De fait, l'expérience est fort curieuse. Le soir où j'étais au Théâtre des Mathurins, la salle semblait prise et sincèrement amusée. On riait lorsque le boute-en-train de la pièce criait : « Le travail! c'est un grand machin! » — « L'humanité, c'est un grand machin! » Mes voisins palpitaient pendant que Pitoëff et ses camarades découvraient sous nos yeux le merveilleux alliage. Ainsi il est consolant de penser que, malgré les apparences, les hommes sont à peu près les mêmes dans une salle de Moscou, dans un théâtre d'art parisien et dans un théâtre de sous-préfecture le jour de la fête du collège.

HENRI GOUHIER.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne).

